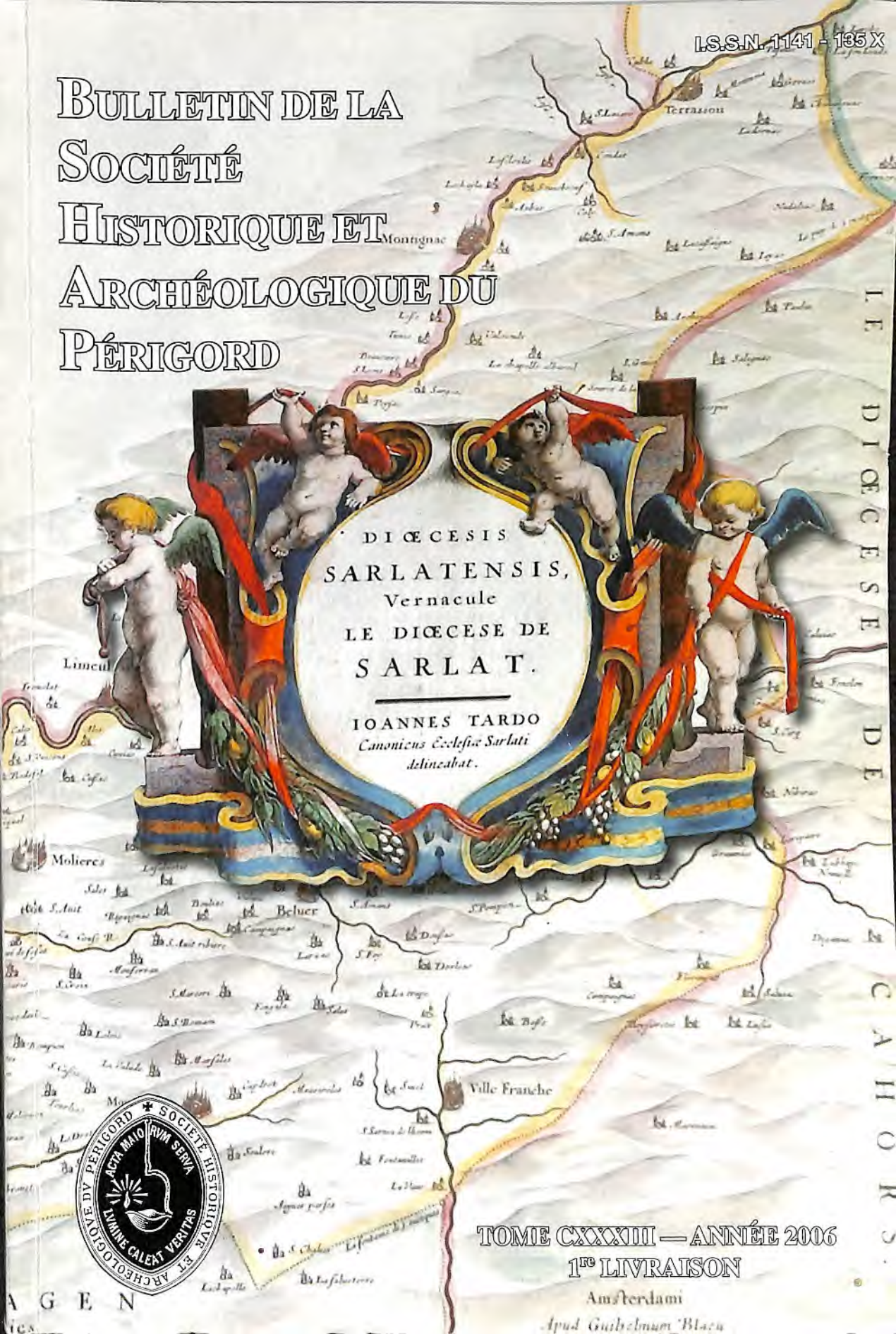


BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD



DIECESIS
SARLATENSIS,
Vernacule
LE DIOCESE DE
SARLAT.

IOANNES TARDO
Canonici Ecclesie Sarlati
delineabat.



TOME CXXXIII — ANNÉE 2006
1^{re} LIVRAISON

Amsterdami
Apud Gulielmum Blaz

AGEN

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette ou un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer à : Marie-Pierre Mazeau-Janot, directrice des publications, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directrice des publications :
Marie-Pierre MAZEAU-JANOT

Ont collaboré à cette publication :
Jean BARDOULAT, Michel BERNARD,
Francis A. BODDART,
Brigitte DELLUC, Gilles DELLUC,
Claude-Henri PIRAUD

Secrétariat :
Sophie BRIDOUX-PRADEAU

**Communication, relations
extérieures :**
Michel SOULOUMIAC

Gestion des abonnements :
Denis CHAPUT-VIGOUROUX

*Le présent bulletin a été tiré
à 1 450 exemplaires*

Mars 2006

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 534, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication (qui fait l'objet d'un dépôt légal). Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation de la directrice des publications.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit de la directrice des publications.

La directrice des publications :
Marie-Pierre Mazeau-Janot
S.H.A.P. – 18, rue du Plantier – F 24000 Périgueux

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

DIŒCESIS
SARLATENSIS,
Vernacule
LE DIŒCESE DE
SARLAT.

IOANNES TARDO
*Canonici Ecclesie Sarlati
Johannesbat.*

LE DIŒCESE DE
SARLAT EN
PERIGORD

TOME CXXXIII — ANNÉE 2006
1^{re} LIVRAISON



SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON 2006

- Conseil d'administration de la société 3
- Rapport moral 2005 (Brigitte Delluc) 5
- Rapport financier 2005 (Michel Bernard)..... 9
- Élection du Conseil d'administration, 1^{er} février 2006 16
- Compte rendu de la séance
 - du 2 novembre 2005 17
 - du 7 décembre 2005 22
 - du 4 janvier 2006 28
- Éditorial : Patrimoine en danger 35

- Quelques pages inédites de Brantôme (Claude-Henri Piraud) 37
- Les papeteries d'Essendiéras et de Saint-Médard en la châtellenie d'Excideuil aux XVII^e et XVIII^e siècles (Francis A. Boddart) 71
- Un pionnier de l'aviation méconnu : le baron Charles de Verneilh-Puyrazeau (Jean Bardoulat) 87

- Dans notre iconothèque et les archives : Louis Didon (1866-1927) préhistorien, archéologue et maître d'hôtel (Brigitte et Gilles Delluc) 97
- Notes de lecture : L'architecture paysanne en Périgord et sa restauration (J.-P. Simon) ; Côté Cours... Côté Pile... Aux défenseurs de la patrie. Chroniques cours de piloises (J.-R. Bousquet) ; Pierre Thomas, 1305-1366, L'appel de l'Orient (M. Bousserie) ; La séparation des Églises et de l'État en Périgord (P. Pommarède) 123
- Les petites nouvelles (Brigitte Delluc) 125

Le présent bulletin a été tiré à 1 450 exemplaires.

Photo de couverture : photo-montage (cartouche et fond de carte) d'après une carte du diocèse de Sarlat, du chanoine Jean Tarde (1561/1562-1636). Ici, une des trois variantes : cartouche « aux angelots ». Extraite d'un atlas du hollandais Blaeu (Amsterdam, milieu XVII^e siècle).

La carte du diocèse de Sarlat, dressée à partir de relevés effectués par Tarde en 1594, est une des premières cartes de diocèse en France. La colorisation de ces cartes a ainsi rendu chaque exemplaire unique. Format sans les marges : 38,1 cm x 50 cm (coll. part.) (cliché Daisy Day à partir de la carte originale).

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P. POUR 2006-2008

MM. Dominique AUDRERIE, Thierry BARITAUD, Alain BLONDIN, Jean-Pierre BOISSAVIT, Denis CHAPUT-VIGOUROUX, Jean-Marie DEGLANE, M^{me} Brigitte DELLUC, MM. Gilles DELLUC, Gérard FAYOLLE, Jacques LAGRANGE, M^{me} Marie-Pierre MAZEAU-JANOT, M. François MICHEL, M^{me} Mireille MITEAU, MM. Pierre ORTEGA, Patrick PETOT, Pierre POMMARÈDE, M^{me} Jeannine ROUSSET, M. Michel SOULOUMIAC.

BUREAU

<i>Président :</i>	Chne Pierre POMMARÈDE
<i>Vice-Présidente :</i>	M ^{me} Jeannine ROUSSET
<i>Secrétaire générale :</i>	M ^{me} Brigitte DELLUC
<i>Secrétaire adjoint :</i>	M. François MICHEL
<i>Trésorier :</i>	M. Denis CHAPUT-VIGOUROUX, qui accepte pour un an à titre d'essai
<i>Trésorier adjoint :</i>	M. Jean-Marie DEGLANE

DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS

Direction des publications

M^{me} Marie-Pierre MAZEAU-JANOT

Direction du personnel

M. Denis CHAPUT-VIGOUROUX, M. Jean-Marie DEGLANE, assistés de
M. Jean-Pierre BOISSAVIT

Trésorière adjointe déléguée

M^{me} Mireille MITEAU

Commission des bâtiments

M. Denis CHAPUT-VIGOUROUX, M. Thierry BARITAUD, M. Jean-Pierre
BOISSAVIT, Dr Gilles DELLUC

Bibliothécaire

M. Pierre ORTEGA, assisté de M. François MICHEL

Dans notre iconothèque

Dr Gilles DELLUC

Dans nos archives

M^{me} Jeannine Rousset, Dr Gilles DELLUC

Revue de presse

M^{me} Brigitte DELLUC

Petites Nouvelles

M^{me} Brigitte DELLUC, assistée du Dr Alain BLONDIN

Relations médiatiques

M. Michel SOULOUMIAC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 1^{er} FÉVRIER 2006

RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2005

Nous sommes au terme du mandat que vous avez confié pour trois ans à vos administrateurs. Pendant cette période, le conseil d'administration s'est réuni tous les deux mois environ, pour veiller à la bonne marche de notre société : l'entretien de notre siège, l'organisation de nos activités ordinaires ou extraordinaires, celle de nos excursions, et la réponse aux questions imprévues.

Commençons par l'entretien de l'immeuble, qui abrite notre siège, 16 et 18, rue du Plantier. Il a donné beaucoup d'occupations à la commission des travaux, composée de Thierry Baritaud, Michel Bernard, Gilles Delluc, Guy Penaud et Alain Ribadeau Dumas. En effet, l'état de la toiture a rendu nécessaire la réfection de celle-ci. Dans le même temps la commission des travaux s'est intéressée au plancher de la salle des séances. Le trésorier nous dira les solutions adoptées ou envisagées pour ces différents problèmes et les moyens de financement adoptés.

Disons tout de suite que le règlement des travaux de toiture n'est pas sans poser de problèmes. Il nous a fallu faire un gros emprunt auprès de la banque. Mais notre compagnie a bénéficié, cette année, de plusieurs dons financiers exceptionnels. Un premier don provient de l'association « Pour le gisement de la Madeleine », représentée par notre collègue, M^{me} Michèle Bouyssonie. Nous avons reçu un prix décerné par La Truffe, société amicale des Périgourdins de Paris, qui est présidée par notre collègue M. Boissavit.

Enfin la fondation « Agir en Charente-Périgord » du Crédit agricole (fondation de la banque qui gère un de nos comptes) nous a accordé un don supplémentaire. Que ces organismes et les personnes qui nous ont aidés trouvent ici nos vifs remerciements.

Nos réunions mensuelles, le premier mercredi, de 14 heures à 16 h 30, sont toujours très suivies. Elles réunissent régulièrement une centaine de nos membres, sous la direction attentive du président. Pour répondre à la demande de nombreux communicants, nous avons fait l'acquisition d'un vidéo projecteur. Ainsi les intervenants peuvent préparer leurs communications sur leur ordinateur en utilisant le logiciel Power Point. Le jour de leur intervention, il leur suffit d'arriver quelques minutes avant la réunion pour vérifier le bon accord entre leur ordinateur et notre vidéo projecteur. La projection se déroule ainsi sans problème. Dorénavant nos communications sont souvent illustrées par de tels montages au vidéo projecteur. Mais nous conservons les anciens systèmes (projecteur de diapositives et de transparents) pour pouvoir répondre à la demande de chacun. Dans la majorité des cas, le nombre des membres participant aux réunions mensuelles dépasse la capacité de notre salle de réunion : la salle de lecture de la bibliothèque est utilisée. Il nous reste à améliorer la qualité de la retransmission des images dans la salle de lecture.

Tous les deux mois, le deuxième mercredi des mois impairs, à 18 h 30 au siège, une soirée réunit quelques dizaines de personnes autour d'un conférencier. En cette année anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905, nous avons écouté le chanoine Pierre Pommarède évoquer les forces périgordines en présence (le 12 janvier), les inventaires des biens de l'Église (le 9 mars) et les conséquences immédiates de la loi, en particulier les expulsions, et les réactions à cette loi des différentes catégories de personnes (le 14 septembre) ; le 11 mai, Thierry Boisvert a présenté les photographes et les réalisateurs de cartes postales périgordines des XIX^e et XX^e siècles. Les conférences de juillet et de novembre ont été annulées.

Notre excursion de printemps, le 2 juillet, sous la direction attentive d'Alain Ribadeau Dumas et avec l'aide souriante et efficace de Joëlle et Michel Bernard, s'est déroulée en Sarladais : le nouveau musée national de Préhistoire des Eyzies, l'église romane de Tayac, le château du Roc et la belle demeure des Beaumont du Repaire à Saint-Cyprien. Notre excursion d'automne, le 1^{er} octobre après-midi, nous a permis de visiter en Ribéracois : l'église romane de Faye à

Ribérac, le manoir des Gérauds, le manoir et l'église de Saint-Sulpice-de-Roumagnac et le château de Bellet à Saint-Aquilin.

Nous nous sommes associés aux manifestations organisées pour les Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre, sous la conduite de Marie-Pierre Mazeau-Janot. Nous avons ouvert notre siège au public, avec la possibilité d'interroger notre « Mémoire du Périgord » pilotée par Pierre Ortega, et organisé : une exposition d'aquarelles d'André Bord sur les plus beaux pigeonniers de la Dordogne ; une exposition de dessins originaux de Léo Drouyn ; une conférence par le Dr Gilles Delluc, avec la collaboration de Brigitte Delluc, sur « Léo Drouyn en Dordogne en 1845-1851 : le Périgord tel que vous ne l'avez jamais vu » ; une vente des livres édités par notre compagnie ; des séances de dédicaces d'auteurs ; des visites accompagnées par le chanoine Pommarède (à Sainte-Marthe et au Castel-Peyssard).

Nous adressons nos très vifs remerciements à toutes les personnes qui se sont dévouées pour nous aider, pour nous guider et nous accueillir.

L'année 2005 avait commencé par une fête autour de notre ancien directeur des publications, M. Jacques Lagrange : nous avons eu la joie de lui offrir un numéro spécial en reconnaissance pour les 20 années qu'il a consacrées à nos publications. 19 de nos membres avaient tenu à lui rendre hommage en lui offrant chacun un mémoire inédit.

Marie-Pierre Mazeau-Janot a repris vaillamment le flambeau à la direction de nos publications et nous lui sommes reconnaissants pour tout ce qu'elle fait pour notre compagnie. Les quatre livraisons du *Bulletin* constituent une publication remarquable : 584 pages, avec 24 mémoires inédits d'histoire et d'archéologie périgordines et de multiples informations précieuses. S'y ajoutent régulièrement les comptes rendus des réunions mensuelles et de nombreuses informations bibliographiques (Entrées dans la bibliothèque, Revue de presse, Vient de paraître et Notes de lecture) très appréciées des chercheurs et des étudiants. « Les Petites Nouvelles », avec les rubriques « Courrier des lecteurs » et « Demandes des chercheurs », marquent, nous le souhaitons, une ère nouvelle d'échanges entre chercheurs : elles permettent à ceux de nos membres qui sont éloignés de Périgueux de dialoguer avec leurs collègues des quatre coins du monde ; elles permettent aussi la publication d'informations jugées par certains comme trop modestes pour donner lieu à un article complet. Ces échanges nous paraissent essentiels pour

alimenter la recherche. À ce propos, permettez-moi de suggérer à ceux qui reçoivent des réponses à leurs demandes d'envoyer un compte rendu, même très court, pour le « Courrier des lecteurs ».

La bibliothèque, sous la direction de Pierre Ortega, aidé par un groupe fidèle d'administrateurs et de sociétaires, continue à s'enrichir régulièrement des échanges avec les sociétés savantes, de dons de nos membres et des ouvrages achetés, sans négliger les publications récentes, mais sans dépenses excessives. Elle a été soigneusement réorganisée. La salle de lecture, de plus en plus accueillante, est régulièrement ouverte aux membres de notre compagnie, chaque semaine, le samedi après-midi. Un ordinateur, placé dans cette salle, permet de faire, à la demande, des recherches dans la version numérisée de la *Mémoire du Périgord*.

La vie quotidienne de notre compagnie a été assurée par nos deux employés, M^{me} Sophie Bridoux-Pradeau (à temps partiel) et M. Sébastien Pommier (à temps plein), qui travaillent en étroite collaboration avec vos différents administrateurs. De façon plus spécifique, la première est chargée de la préparation du *Bulletin*, du traitement du courrier et de la mise à jour de l'inventaire du fonds actuel de la bibliothèque, le second de la recension du fonds ancien de la bibliothèque, du site Internet de la S.H.A.P. (qui doit être mis à jour régulièrement) et de l'assistance au Président. M. Sébastien Pommier a quitté ses fonctions volontairement le 31 décembre 2005. Le nouveau conseil d'administration aura pour tâche première la réorganisation de notre secrétariat.

Au mois de mars 2005, avec l'accord du conseil d'administration, un groupe d'étudiants de l'École hôtelière de Savignac-les-Églises a entrepris un travail universitaire sur le passé, le présent et l'avenir de notre compagnie. Ils ont envoyé un questionnaire à tous nos membres par voie postale. Le travail de ces étudiants est suivi par le président Pommarède.

La secrétaire générale,
Brigitte Delluc

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2005

Commentaires du trésorier de la S.H.A.P. sur l'exercice 2005

Ainsi qu'il est d'usage, lors de nos assemblées générales annuelles, je vais vous présenter l'exercice de l'année écoulée, les comptes étant clos à la date du 31 décembre 2005. Ils ont été vérifiés par nos commissaires aux comptes, MM. Charles Turri et Guy Rousset. M. Guy Penaud, trésorier-adjoint, était également présent à cette séance de travail du lundi 23 janvier 2006.

Cette année, les dépenses excèdent les recettes de 18 495,47 €. Je vous avais rendu compte, il y a un an, que nous étions dans l'obligation de refaire la quasi totalité de la toiture. Vous avez pu constater que les travaux se sont étalés sur deux mois environ.

L'entrepreneur, M. Gremeret de Nontron, a respecté son devis mais nous avons eu de mauvaises surprises : deux cheminées menaçaient de s'écrouler, ce qui n'était pas prévu dans le budget initial. Grâce à l'intervention de M. Jean-Pierre Boissavit qui a sollicité la Fondation du Patrimoine par l'intermédiaire de MM. Aucouturier et Francis Arnaud, respectivement délégué départemental et régional pour l'Aquitaine, laquelle a pris à sa charge cette dépense supplémentaire de 2 887,18 €. Nous pouvons leur faire part de notre gratitude et leur adresser tous nos remerciements.

Nous avons profité de la présence de l'échafaudage, avec l'autorisation de l'entrepreneur, pour faire repeindre les volets « côté jardin ».

Et enfin, nous avons dû changer la chaudière de notre locataire, Mme Eytier. Après trente ans d'usage, son fonctionnement était défectueux et ne répondait plus aux normes de sécurité ni aux principes d'économie d'énergie et de réduction de la pollution. Toutes ces dépenses étaient nécessaires pour l'entretien de notre patrimoine mais le coût global représente 33,86 % du budget de 2005.

Sauf imprévu, les dépenses concernant les travaux devraient être réduites à l'avenir car l'essentiel du « gros œuvre » et des mises aux normes de sécurité a été réalisé.

Comme chaque année, je me répète en attirant votre attention sur l'augmentation constante des impôts locaux, assurances, salaires et charges afférentes, affranchissement du courrier, papeterie, eau, gaz, électricité, taxes pour les déchets ménagers...

Dans le cadre de nos investissements en matériel, nous avons fait l'acquisition d'un appareil qui se couple avec l'ordinateur pour la projection de documents et nous avons changé de photocopieuse, la précédente ne nous donnant plus satisfaction après plus de dix années de service.

Maintenant, voyons nos recettes.

Malgré le poids des dépenses, le montant des cotisations et des abonnements n'a pas varié depuis 2002. Nous avons, cette année, une légère diminution du nombre de nos adhérents (-39) et de nos abonnements (-22).

Les aides du C.N.A.S.E.A. ont été, comme prévu, en diminution, nos emplois-jeunes arrivant en fin de contrat. En revanche, le conseil général a maintenu ses subventions.

Vous pourrez constater, dans le tableau récapitulatif, que nos recettes sont supérieures à nos prévisions en raison de deux dons exceptionnels.

M^{me} Michèle Bouyssonie nous a fait bénéficier de 2 728 € résultant de la dissolution de l'association « Pour le gisement de la Madeleine » et « la Truffe » (Société amicale des Périgourdins de Paris), sous la présidence dynamique de M. Jean-Pierre Boissavit, également administrateur de la S.H.A.P., nous a alloué une somme de 5 000 €. M. Jean-Pierre Boissavit avait souhaité que « la Truffe » crée un prix annuel, en vue de récompenser une initiative périgordine. Le jury, présidé par M^{me} Roubinet-Vergnaud, secondée par M^{me} Gaillard, M^e Pierre Milhac et M. Jean-Luc Soulé, a attribué ce prix à notre société pour aider à la réfection de la toiture. Je crois que nous pouvons exprimer notre reconnaissance et adresser nos plus vifs remerciements à « la Truffe » et à son président.

Nous avons aussi totalisé dans nos recettes, l'emprunt de 23 000 € contracté auprès de la Caisse d'Épargne : son remboursement est étalé sur cinq ans soit 60 mensualités de 419,44 €.

Malgré les importantes dépenses qui ont été engagées cette année, l'actif de la S.H.A.P. ne présente qu'un écart de 15 539,50 € par rapport à l'an passé.

Maintenant, nous allons analyser le bilan en détail, ainsi que les prévisions pour 2006 et je répondrai à vos éventuelles questions. Je vous remercie de votre attention.

Le trésorier,
Michel Bernard

Le docteur Gilles Delluc relève que, cette année, le déficit est de 18 495,47 euros et que nous avons dû faire un gros emprunt de 23 000 euros. Il rend hommage à l'esprit d'entreprise de la S.H.A.P. et aux comptes du trésorier, mais trouve la situation très périlleuse. Elle nécessite des économies drastiques. En effet, il note que 25 % des dépenses ont concerné les deux employés (14 % de salaires et 11 % de charges) et seulement 16 % la fabrication du *Bulletin*. Pourtant les publications devraient être l'essentiel de nos dépenses.

M. Michel Bernard rappelle que les travaux de toiture étaient nécessaires et que toutes les décisions de dépenses ont été prises par le conseil d'administration. Il ajoute que des travaux urgents demeurent à faire concernant l'isolation thermique du plancher de la salle des séances et l'installation électrique.

Commission de contrôle aux comptes

La commission d'apurement des comptes de la Société historique et archéologique du Périgord, composée de MM. Guy Rousset et Charles Turri, s'est réunie, le 23 janvier 2006, au siège de l'association en présence de M. Michel Bernard, trésorier, et de M. Guy Penaud, trésorier adjoint.

Elle a examiné les documents suivants, concernant la gestion de l'exercice 2005 :

- 1 - Le cahier de comptabilité générale, où sont notées toutes les entrées et toutes les sorties de chacun des comptes financiers utilisés.
- 2 - Le cahier des recettes, arrêté au n° 1681 en page n° 8, où sont reportés les crédits de l'exercice enregistrés sur le cahier de comptabilité générale et totalisés à la somme de 140 119,59 euros.
- 3 - Le cahier des dépenses, arrêté au n° 1701 en page n° 24, à la somme de 158 615,06 euros. Un sondage effectué n'a révélé aucune erreur ou omission.
- 4 - Le compte de résultat de l'exercice 2005 fait ressortir un excédent des dépenses de 18 495,47 euros. Les sommes correspondantes aux dépenses et aux recettes sont bien celles relevées sur les cahiers de la comptabilité.

- 5 - Le compte de l'actif est arrêté, au 31 décembre 2005, à la somme de 113 252,16 euros (contre 128 791,66 euros au 31 décembre 2004 soit une diminution de 15 539,50 euros).

La commission a vérifié la réalité des existants (Caisse d'Epargne, espèces, C.C.P., B.N.P., titres).

- 6 - Les pièces justificatives des opérations comptables effectuées ont été vérifiées par sondage. Régulièrement ordonnancées et établies, elles n'ont révélé aucune anomalie.

- 7 - Les documents relatifs aux salaires sont régulièrement tenus à partir des bulletins de salaire.

En conséquence, la commission estime que les comptes soumis à l'assemblée générale et arrêtés aux sommes indiquées ci-dessus sont sincères et représentent bien la gestion de l'exercice 2005. Ils sont également le reflet de la valeur du patrimoine tel qu'il est actuellement comptabilisé.

En conclusion, elle estime que l'assemblée générale peut donner quitus au trésorier, M. Michel Bernard, pour la gestion 2005.

Les commissaires aux comptes :
Guy Rousset et Charles Turri

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA S.H.A.P.

	Exercice 2004	Prévisions 2005	Exercice 2005
PRODUITS			
Diplômes	536,00	600,00	288,00
Cotisations	24 395,36	26 100,00	23 780,00
Abonnements	33 628,80	34 500,00	33 300,00
Dons	646,80	800,00	8 119,02
Ventes	5 065,90	6 000,00	1 649,09
Photocopies	678,22	700,00	403,02
Loyers	23 833,68	24 450,00	24 996,01
CNASEA	17 533,35	13 300,00	11 466,74
Intérêts	1 682,87	1 600,00	1 480,27
Divers et vente de SICAV	11 374,41	2 300,00	705,89
Aide à l'emploi	4 364,50	1 650,00	4 357,50
Excursions et congrès	4 812,00	4 500,00	5 345,00
Édition Léo Drouyn	248,81	500,00	1 084,05
Boîtes pour Bulletins	45,00	100,00	145,00
Emprunt « apport pour travaux »	0,00	16 583,00	23 000,00
TOTAL	128 845,70	133 683,00	140 119,59

	Exercice 2004	Prévisions 2005	Exercice 2005
CHARGES			
Impression du Bulletin	25 962,51	26 000,00	25 954,06
Cotisations et abonnements	1 004,75	1 200,00	953,60
Correspondance, envoi du Bulletin	3 987,70	4 200,00	5 660,96
Papeterie	1 077,53	1 000,00	1 098,71
EDF-GDF-Eau	4 119,98	3 500,00	2 442,39
Édition	0,00	0,00	0,00
Impôts et assurances	12 613,91	13 000,00	14 026,52
Salaires et charges	38 314,20	39 500,00	40 280,09
Achats de livres	1 908,16	2 200,00	2 121,63
Équipement Frais de bureau	3 454,10	2 000,00	5 138,72
Travaux	11 713,70	34 483,00	53 713,08
Excursions et congrès	3 668,97	4 000,00	4 129,90
Réceptions, publicité, déplacements	1 854,10	1 400,00	1 059,49
Divers, souscription SICAV	231,24	700,00	2 035,91
Provision édition	0,00	0,00	0,00
Léo Drouyn	0,00	0,00	0,00
Reliure Bulletins	528,72	500,00	0,00
Boîtes pour Bulletins	0,00	0,00	0,00
TOTAL	110 439,57	133 683,00	158 615,06

ACTIF DE LA SOCIÉTÉ

	Au 31/12/2005
	<i>En euros</i>
Disponible en compte	
Caisse d'Épargne livret A	23 000,00
Caisse d'Épargne livret B	22 270,00
Caisse d'Épargne compte chèques	2 020,85
Espèces	165,55
Chèques postaux	20 151,54
BNP	327,80
<i>total</i>	67 935,74
Titres en dépôt	
SICAV Associations	31 708,08
BNP OBLI Trésor (<i>Kleber Euro souverain</i>)	2 240,00
BNP Épargne retraite	10 689,00
<i>total</i>	44 637,08
Immeubles de la Société,	
16-18 rue du Plantier	679,34
(<i>pour leurs valeurs d'achat</i>)	
TOTAL GÉNÉRAL	113 252,16

BUDGET PRÉVISIONNEL POUR 2006

Produits

Diplômes	600,00
Cotisations	26 100,00
Abonnements	34 500,00
Dons	6 000,00
Ventes	1 000,00
Photocopies	700,00
Loyers	24 450,00
CNASEA	600,00
Intérêts	800,00
Divers, vente de SICAV	1 000,00
Aide à l'emploi	4 500,00
Excursions	4 500,00
Léo Drouyn	500,00
Boîtes pour Bulletins	100,00

TOTAL

103 850,00

Charges

Impression du Bulletin	28 000,00
Cotisations et abonnements	1 200,00
Affranchissement courrier	5 000,00
Papeterie	1 200,00
EDF-GDF-Eau	2 800,00
Impôts et assurances	14 000,00
Salaires et charges	20 000,00
Achats de livres	2 200,00
Frais de bureau	2 000,00
Travaux	20 500,00
Excursions	4 500,00
Publicité, déplacements	1 200,00
Divers	700,00
Reliure Bulletin	550,00

TOTAL

103 850,00

Élection du Conseil d'administration

1^{er} février 2006

Nombre d'inscrits : 1305

Votants : 782

Nuls ou blancs : 59

Exprimés : 723

Élus

Denis CHAPUT-VIGOUROUX :	710 voix
Thierry BARITAUD :	709 voix
Jeannine ROUSSET :	706 voix
Marie-Pierre MAZEAU-JANOT :	702 voix
Jean-Pierre BOISSAVIT :	691 voix
Jean-Marie DEGLANE :	689 voix
Pierre ORTEGA :	686 voix
Alain BLONDIN :	671 voix
Gérard FAYOLLE :	671 voix
Michel SOULOUMIAC :	670 voix
Mireille MITEAU :	668 voix
Patrick PETOT :	658 voix
François MICHEL :	644 voix
Brigitte DELLUC :	630 voix
Pierre POMMARÈDE :	607 voix
Dominique AUDRERIE :	606 voix
Gilles DELLUC :	600 voix
Jacques LAGRANGE :	547 voix

Non élus

Bernard FOURNIOUX :	291 voix
John DUMOUTIER :	222 voix
Stéphane BAUNAC :	220 voix

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 2 NOVEMBRE 2005

Président : le chanoine Pierre Pommarède, président.

Présents : 90. Excusés : 7.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- Marquis de Fayolle nommé membre d'honneur de notre compagnie, en reconnaissance de tout ce que sa famille a réalisé pour notre hôtel, pour les Beaux-Arts, pour le musée et pour son assiduité à nos réunions

- M^{me} de Chauliac qui vient de recevoir la médaille du Tourisme

- M^{me} Yvonne Clergerie honorée de la médaille d'honneur du Salon des Artistes français

- M. Francis Gires qui vient de recevoir une lettre d'éloge du président de l'Académie des Sciences pour sa remarquable exposition sur les cabinets de physique périgordins.

NÉCROLOGIE

- Jean Rousset

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Ouvrages

- Lagrange (Jacques), avec Audrerie (Dominique) et Pommarède (Pierre), 2005 : *Le Périgord des mille et un châteaux*, Périgueux, Pilote 24 édition (don de l'auteur)
- Bouet (Robert), 2005 : *Paroisses et titulaires concordataires du Périgord*, Nontron, éditions Deltaconcept (2 exemplaires dont 1 don de l'auteur)
- Guillaumie (Gaston), 1929 : *Eugène Le Roy, romancier périgordin (1836-1907)*, Bordeaux, librairie Féret et fils
- Renouard (Yves), 2005 : *Histoire médiévale d'Aquitaine. Tome II. Vin et commerce du vin de Bordeaux*, Orthès, éditions PyrÉMonde
- Fagnem (Claude), 2005 : *Armement médiéval. Un métal pour la guerre*, éditions Rempart, Desclée de Brouwer
- Cassagnes-Brouquet (Sophie), pour le texte, et Pain (Emmanuel), pour les photographies, 2005 : *Papes d'Avignon*, Rennes, éditions Ouest-France
- Beffeyte (Renaud), 2005 : *L'art de la guerre au Moyen Âge*, Rennes, éditions Ouest-France (collection Histoire)
- Hyacinthe (Rafaël), 2003 : *L'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem au Moyen Âge*, Millau, Conservatoire Larzac templier et hospitalier (coll. *Milites Christi*, volume I).

Brochures, tirés-à-part, documents

- J.N. et P.T. (Pierre Tauziac), sans date (1940 ?) : *Les fouilles gallo-romaines de Montcaret (Dordogne)*, Périgueux, imp. Ribes
- Queyroi (Lucien), 2005 : *La forge de Vimont à Plazac, entre les XVII^e et XIX^e siècles*, extrait d'*Art et Histoire en Périgord Noir*, n° 101, p. 53-74 (don de l'auteur)
- Un lot de lettres échangées avec le président de la S.H.A.P. en 1921
- Un lot de brochures en langue anglaise (Philadelphie, Pennsylvanie) : *La Fayette et les libérateurs français*.

REVUE DE PRESSE

- *Bulletin monumental*, 2005, tome 163-3 : Périgueux, la maison romane du 6, rue Notre-Dame

- *Le Journal du Périgord*, 2005, n° 130 : *L'Esprit des pierres*, aperçu d'un ouvrage à venir par MM. Testut et Penaud, illustré par José Correa

- *Feuillets Sem*, 2005, n° 54 : *Dictionnaire Sem* par Xavier Chiron, où il est question des origines périgordines de Sem et de *Périgueux illustré*

- *GRHIN*, 2005, CR n° 348 : la séparation des Églises et de l'État

- *La Dordogne libre*, 22 octobre 2005 : grotte de Jovelle achetée par le Département

- *Le Figaro littéraire*, 11 août 2005 : Gabriel Tarde.

COMMUNICATIONS

Le président donne des nouvelles de notre compagnie : le trésorier remercie nos collègues qui sont presque tous à jour de leur cotisation ; les travaux de toiture à notre siège se poursuivent avec d'inévitables surprises (deux cheminées à refaire).

La soirée bimestrielle de novembre est annulée.

Le président se fait l'écho des courriers de nos membres : la belle croix de pierre qui ornait l'allée du château de la Faye (Saint-Sulpice-de-Mareuil) vient d'être volée (c'est la troisième croix de pierre volée dans cette région) ; le château de Monsec (Mouzens) vient d'être classé en totalité, site, intérieurs, chapelle et manège (lettre du comte de Royère). La tombe de l'abbé de Feletz, au cimetière Montparnasse à Paris, n'existe plus : en l'absence de manifestation de la famille pendant plus de trente ans, le corps a été placé dans la fosse commune (lettre désolée de son petit-neveu). Le même sort a été réservé à l'abbé Brugière à Périgueux.

Nous avons reçu un exemplaire de la revue *L'Algériariste* (septembre 2005) dans lequel figure un article de J.-P. Duhard sur le capitaine Noël Villepontoux (reprise d'un article du *BSHAP*, 2000, p. 35-52). Le président demande à M^{me} Barathieu d'essayer de vérifier les relations de parenté de ce personnage avec un de nos anciens collègues qui fut très actif à nos réunions.

Gilles Delluc continue à donner des conférences sur la sexualité préhistorique (le 5 novembre à Trémolat, le 15 à Angoulême). Brigitte Delluc, en mission en Corée du sud du 21 au 27 novembre, y présentera l'art à l'abri Pataud.

Nous venons de recevoir un superbe album *Le Périgord des mille et un châteaux* aux éditions Pilote 24. Les textes de présentation des 335 châteaux choisis sont signés par Jacques Lagrange. L'auteur a fait appel à D. Audrier pour parler des châteaux de vin, des gentilhommières des maîtres de forge, et à P. Pommarède pour les chapelles (pour ne citer que quelques-uns des thèmes abordés). L'ouvrage est illustré par les photographies de Nina Reynaud, pleines de douceur ou illuminées de soleil.

Guy Penaud nous présente ensuite en avant première un nouvel ouvrage littéraire de Michel Testut, illustré par des belles aquarelles de José Correa : *L'Esprit des pierres*. Ce livre est le fruit du coup de cœur des deux auteurs pour 70 châteaux où vécurent des personnalités diverses, complété par les notices historiques rédigées par G. Penaud : depuis Antoniac à Razac-sur-l'Isle jusqu'au manoir de Tarde à La Roque-Gageac.

Denis Chapat-Vigouroux nous parle ensuite des premières représentations cartographiques du Périgord au XVI^e et au XVII^e siècles. « Jusqu'à la réalisation de la première carte de Tarde à la fin du XVI^e siècle, le Périgord ne possédait aucune carte spécifique. Quelques noms de villes ou de rivières (Périgueux, Thiviers, Sarlat, Bergerac, Biron, l'Isle, la Dordogne) apparaissent régulièrement sur des cartes nationales du milieu du XVI^e siècle et jusqu'en 1570. Il faut attendre 1594 pour voir une partie du Périgord (quart nord-est) représentée avec une certaine précision sur la première carte du Limousin dressée par Antoine-Jean Fayen, médecin limousin, mathématicien et géographe. Cette carte *TOTIVS LEMOVICI*, fut publiée dans le premier atlas de France, celui du Tourangeau Maurice Bouguereau, le *Théâtre françois*. L'intervenant nous présente les premières cartes du Périgord : la carte du diocèse de Sarlat, dressée par le chanoine Tarde dès 1594 et publiée pour la première fois en France en 1622, qui restera une référence pendant des décennies et sera souvent copiée ; la carte du diocèse de Cahors ; et surtout *Potamographie de Garone et des fleuves qui se rendent dedans*, une carte dressée en 1628 par Tarde, qui constitue la première carte hydrographique régionale en France. Quant au diocèse de Périgueux, il faut attendre 1679 pour découvrir chez Sanson sa première carte générale. L'auteur insiste sur les textes imprimés au verso de certaines de ces cartes et sur leur intérêt historique, géographique et ethnographique. Il annonce leurs prochaines publications » (résumé de l'intervenant).

Jeannine Rousset a dépouillé les délibérations du conseil municipal de Saint-Pierre-de-Chignac et s'est penchée sur les vieilles cartes postales. Elle nous parle de cette commune rurale au cours du XIX^e siècle et de l'impact de ses foires et marchés sur son économie et sur son environnement. C'est au départ un petit bourg d'une douzaine de maisons. « Créé chef-lieu de canton sous le Directoire, Saint-Pierre-de-Chignac veut développer, coûte que coûte, ses foires et marchés. Les maires successifs se servent de l'ancienneté de ses marchés (tous les samedis, des Cendres à la Saint-Michel depuis 1611), de sa position centrale dans le canton et des lieux où se tiennent ces marchés (halle et grande place) pour moderniser le bourg, demander des subventions, augmenter les prestations et « en imposer » aux autres communes. Pour faire venir vendeurs et acheteurs, il faut la sécurité (brigade à cheval), la salubrité (déplacement du cimetière en 1823), des voies de communication commodes et praticables et des services sur place (bureau de poste, percepteur, notaire). Les habitants n'hésitent pas à donner des terrains pour faciliter l'arrivée de la route Bordeaux-Lyon en 1821. La route Thiviers-Le Bugue, « embellissant le bourg, est un axe principal pour l'économie du Périgord ». Des chemins vicinaux sont élargis et bien entretenus. Enfin, la voie ferrée Bordeaux-Brive, avec la gare, fait du bourg un nœud de communication important. Les marchés et foires de bestiaux ont un réel renom, l'affluence est telle que des artisans s'installent, des auberges s'ouvrent. La population passe de 646 habitants à 1016. Il faut agrandir l'église, construire une nouvelle école et un prétoire de justice de paix, aménager la halle, etc. À la fin du XIX^e siècle, la commune s'est métamorphosée et a acquis sa physionomie actuelle. Mais les foires et marchés disparaîtront au cours du XX^e siècle. Un exemple parmi tant d'autres ! » (résumé de l'intervenante).

Vu le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSION d'octobre 2005 (complément)

- M^{me} Carré Sylviane, 27, rue Pierre-de-Coubertin, 24000 Périgueux,
présentée par M. J. Mezurat et M. M. Vimard.

SÉANCE DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2005

Président : le chanoine Pierre Pommarède, président.

Présents : 95. Excusés : 3.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- Le Dr Magimel-Pelonnier, maire de Capdropt, nommé chevalier des Palmes académiques

- M^{lle} Hélène Duc honorée de la médaille des Justes : pendant l'Occupation, elle a caché Juliette Gréco, alors que sa mère était déportée

- M. Claude Labalue-Baylet qui vient de soutenir un mémoire de maîtrise de philosophie à l'université de Poitiers.

NÉCROLOGIE

- Jean de Montardy

- Xavier Calot, qui nous avait reçus dans son château de La Faye à Saint-Sulpice-de-Mareuil

- Bernard Cocula

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Ouvrages

- Collectif, 1932 : *L'agriculture de la Dordogne*, annales de l'Office agricole régional du Sud-Ouest, n° 19, avec des généralités sur la géologie, le climat et les régions naturelles, une partie sur les productions animales et une autre sur les productions végétales

- Galet (Jean-Louis), 1970 : *Meurtre à Hautefaye*, Périgueux, éditions Pierre Fanlac

- Église Saint-Martin de Périgueux, 1895 : *Voyage en Orient, XIV^e pèlerinage populaire à Jérusalem*, Périgueux, imp. Cassard

- Ardouin-Dumazet, 1903 : *Voyage en France. Bordelais et Périgord*, Paris, Berger-Levrault éditeurs

- Garraud (Emmanuel), 1869 : *M. l'abbé Audierne, 48 heures évêque de Périgueux et de Sarlat*, Paris, chez M. L.B. Dumoulin

- Galet (Jean-Louis), 1966 : *Périgueux et ses châteaux*, Périgueux, éditions Pierre Fanlac
- Debord (André), 2000 : *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, éditions Picard
- Grillon (Louis), 2004 : *Le cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Dalon*, Archives départementales de la Dordogne (Archives en Dordogne. Études et documents n° 3) (don de l'éditeur)
- Pommarède (Pierre), 2005 (1^{re} édition, 1976, sous le titre *La séparation de l'Église et de l'État*, Périgueux, Fanlac) : *La séparation des Églises et de l'État en Périgord* (avec une introduction de 7 pages sous le titre « Trente ans après » et 3 nouvelles planches), Le Bugue, P.L.B. éditeur, 2 exemplaires (don de l'éditeur).

Brochures, tirés à part, documents

- Images d'une visite à Castel-Peyssard en 2005, CD Rom de Pierre Ortega (don de l'auteur)
- Décoration de Guy Penaud le 8 janvier 2003, photographies de S. Pommier.

REVUE DE PRESSE

- *Bull. de la Société d'Études historiques de la Nouvelle-Calédonie*, 2005, n° 145 : le pilote Charles de Verneilh
- *Bull. de la Société botanique du Périgord*, 2005, n° 57 : les jardins d'Eyrignac ; inventaire de la flore de la Dordogne
- *Sites et Monuments*, 2005, n° 191 : Monbazillac, Sarlat
- *Aquitaine historique*, 2005, n° 76 : dépôts d'objets en bronze en Périgord
- *Archéologia*, 2005, n° 427 : la forteresse de Commarque
- *Église en Périgord*, 2005, n° 19 : Charles de Foucauld
- *GRHIN*, 2005, CR n° 349 : compte rendu des 4^e Rencontres de Brantôme en Périgord
- *Bulletins et Mémoires de la Soc. archéologique et historique de la Charente*, 2005, n° 2-3 : l'ordre de Grandmont
- *Almanach du Périgord*, 2005 : le dernier marquis de Fayolle
- *Courrier français*, 12 novembre 2005 : souterrains à Villefranche-de-Lonchat
- *Dordogne libre*, 26 novembre 2005 : rénovation de la coupole ouest de l'église de la Cité et de la chapelle épiscopale dans l'enclos du couvent Sainte-Marthe

- *Sud Ouest*, 24 novembre 2005 : les Britanniques vivant en Périgord

- *Sud Ouest*, 5 décembre 2005 : la tombe de Pierre Dufaud au cimetière de Monpazier porte l'inscription « Ici repose un soldat d'Austerlitz ».

COMMUNICATIONS

Le président accueille M^{me} Mireille Bénéjeam-Lère et rend hommage à son activité pour la sauvegarde du patrimoine du Périgord, tâche qu'elle effectue en collaboration avec Pierre Ortega pour le Nontronnais et Dany Mouillac pour le Bergeracois. Actuellement on dénombre, en Dordogne, 866 objets classés et 2 141 objets inscrits. Le chemin de croix de Carsac-Aillac, œuvre de Léon Zack, a été classé dernièrement et les trois toiles conservées dans l'église de Vieux-Mareuil ont été inscrites.

Le président annonce la convocation de l'assemblée générale statutaire de notre Compagnie pour le 4 janvier 2006 à 14 heures. Si le quorum n'est pas atteint, ce qui est probable, elle sera reportée automatiquement au mercredi 1^{er} février. Nous entendrons le rapport moral et le rapport financier et nous aurons à les approuver. En outre cette année comporte le renouvellement de notre conseil d'administration. Vous aurez la possibilité de voter sur place ou par correspondance. Plusieurs membres ne souhaitent pas se représenter. Vous noterez l'arrivée de nouveaux candidats, parmi lesquels il vous appartiendra de faire votre choix.

L'un des deux employés de notre Compagnie, M. Sébastien Pommier, nous quitte. Le président lui adresse ses remerciements pour le travail effectué dans notre Société et M^{me} Jeannine Rousset lui offre un livre de notre part.

Pour ceux qui souhaitent préparer des cadeaux de Noël, durant la pause et après la réunion, les ouvrages édités par la Société seront proposés à tarif réduit.

C'est l'année des dons pour notre Compagnie : la fondation du Crédit agricole vient de nous annoncer un don prochain de 3 000 euros pour nous aider à subvenir aux frais de notre toiture. Cette somme sera la bienvenue au moment où les importants travaux de couverture de notre hôtel s'achèvent.

Le président évoque le souvenir du doyen Joseph Lajugie, créateur de l'Institut d'Économie régionale du Sud-Ouest et de celui

de l'Économie de l'Aménagement et du Développement du Territoire : son nom a été donné à la voie d'accès au Centre universitaire de Périgueux.

Il félicite M^{me} Bénéjean qui est à l'origine d'une belle découverte concernant les richesses de Saint-Front. Il s'agit d'une peinture sur bois donnée par M^{me} Gaillard-Lacombe au trésor de la cathédrale. Elle a été prêtée pour une exposition nationale à Tours. À cette occasion, elle a fait l'objet d'une étude attentive qui a permis de l'attribuer, sans nul doute, à Simone di Fillipo, dit Simone de Crocefissi, un peintre de Bologne décédé en 1399 (catalogue de l'exposition). Cette peinture à la *tempera* et or sur bois de peuplier a été classée monument historique le 27 mars 2000.

Dans notre calendrier : le 8 décembre Gilles Delluc fera une conférence sur la sexualité préhistorique à Paris ; le 11 décembre aura lieu à Archignac la 7^e rencontre avec les auteurs périgourdins.

Brigitte Delluc parle de la mission à laquelle elle a été invitée en Corée du Sud : un workshop franco-coréen à l'université de Chungbuk au cours duquel elle a présenté l'art aurignacien et gravettien de l'abri Pataud aux Eyzies ; une visite des nombreux sites paléolithiques de la région calcaire de Danyang (les premières découvertes remontant à 1964 sous l'impulsion de la recherche préhistorique en France, tout particulièrement du département de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle).

M. Jacques Lagrange nous présente ensuite son ouvrage *Le Périgord des mille et un châteaux* (éditions Pilote 24). Le dernier livre de Jean Secret *Châteaux, manoirs et gentilhommières*, paru en 1968, est épuisé depuis longtemps. On avait demandé à J. Lagrange de rééditer ce livre. Mais quatre décennies ont passé et la tâche était presque impossible. J. Lagrange ne souhaitait pas reprendre des descriptions architecturales détaillées. Il souhaitait de l'inédit et a donc conçu un autre projet. Dans ce premier tome, il a choisi 335 châteaux. Il les a classés par territoires (vallée de l'Isle, Ribéracois, Bergeracois, Sarladais, Nontronnais) ou par thèmes (châteaux de vins, résidences de maîtres de forge, résidence pour étrangers), avec des cartes et des index. Il présente chaque château à grandes lignes, avec les photographies d'une jeune Périgourdine, Nina Reynaud, et anime les légendes en racontant des anecdotes, sans omettre des souvenirs personnels. D'autres tomes suivront. En outre, il a demandé au chanoine Pommarède de présenter les chapelles castrales qu'il connaît si bien et à Dominique Audrerie de parler des

châteaux de vin et du patrimoine. Il a fait appel aussi à Brigitte et Gilles Delluc pour les sculptures et les gravures de Bourdeilles (oubliettes et donjon). À titre d'exemples, J. Lagrange nous présente ensuite une cinquantaine de sites parmi lesquels : le Petit Trélassac, auquel est attaché le souvenir de Stéphanie de Beauharnais ; Essendiéras avec André Maurois et Simone de Caillavet ; Campagne, où il se souvient d'une recherche qu'il fit jadis dans les falaises avec R. de Faccio et G. Delluc à la recherche d'une caverne où aurait eu lieu un repas avec 600 invités ; Castelnaud, auquel est attaché le nom de Philippe Rossillon, ce pionnier de la francophonie qui souffla au général de Gaulle le fameux « Vive le Québec libre ! » ; les Milandes avec Joséphine Baker et Jo Bouillon ; la Ligerie, où la famille de Gaulle passait ses vacances au temps de l'enfance du général ; Biron, auquel est attaché le souvenir de Charles de Gontaut-Biron qui eut la tête tranchée le 31 janvier 1602 parce qu'il avait comploté contre le roi ; Wesphalie, où cantonnèrent des soldats de Napoléon.

Mireille Bénéjeam-Lère nous parle ensuite de la synagogue de Périgueux, située au 13 de la rue Paul-Louis-Courier, et nous trace un historique de la communauté juive de Périgueux. « La synagogue de Périgueux fut inaugurée le 12 novembre 1967, en présence des autorités civiles, religieuses et militaires. Elle succède à la synagogue qui fut installée à partir de 1940 dans l'immeuble sis au n° 3 de l'avenue Thiers. L'histoire de la communauté israélite périgourdine est en effet récente, étant liée au repli des habitants d'Alsace et de Lorraine en 1939. Périgueux accueillit ainsi 10 200 juifs venus de Strasbourg et de Pologne (Bernard Reviriego, *Les Juifs de Dordogne 1939-1944, de l'accueil à la persécution*, Fanlac et Archives départementales de la Dordogne, 2003). Après 1960, des juifs venus d'Algérie s'installèrent en Dordogne. Depuis, quarante familles sont restées. Le président de l'Association culturelle israélite de Périgueux a demandé à la DRAC d'Aquitaine la protection des objets du culte. Les objets les plus anciens, donnés par la communauté de Strasbourg, datant du XIX^e siècle, seront classés au titre de monuments historiques ; les plus récents, datant de 1920, provenant d'Algérie, et de 1967, contemporains de la nouvelle synagogue, seront inscrits sur l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers classés. La synagogue fut édifiée par Henri Laffargue, architecte de Périgueux de 1920 à 1975, dont l'agence était située au n° 3 de l'avenue Thiers. Au cours d'une rafle en 1943, Henri Laffargue avait pu prévenir les familles qui se cachèrent. La communauté, afin de



Petite Hanouka (cliché M. Bénéjeam).

marquer sa reconnaissance, le choisit pour être l'architecte de la nouvelle synagogue » (résumé de l'intervenante). Suit la présentation des objets du culte israélite grâce à une projection de diapositives commentée par M^{me} M. Bénéjeam et par M. Marcel Wieder, secrétaire du consistoire israélite de Périgueux, en l'absence du président Ralph Hammel que nous regrettons.

Vu le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS de décembre 2005

- M^{me} Bunel Marie-France, 4, route des Brandes, 24430 Marsac-sur-l'Isle, présentée par M. T. Baritaud et le P. P. Pommarède ;

- M^{me} Chabrefy Marie-France, Pont de Vignemèze, 24160 Saint-Germain-des-Prés, présentée par M. C. Cluzeau et le P. P. Pommarède ;
- M^{me} Boissart Sarah, 7, avenue Henry-Deluc, 24750 Boulazac, présentée par M. T. Baritaud et le P. P. Pommarède ;
- M^{me} Sautet Monique, Laularie, 24210 La Bachellerie, présentée par M^{me} J. Bernard et M^{me} J. Rousset ;
- M. de Beaucé Gonzague, Boisset, 24750 Champcevinel, présenté par le P. P. Pommarède et M. J.-P. Boissavit ;
- M. Marie-Joseph André, 2, route de Lyon, 24750 Boulazac, présenté par M. A. Cramier et M. G. Bojanic ;
- M. Lagorce Patrick, Cidex 3031, 26, chemin de Saint-Roch, 31700 Daux, présenté par M. J.-P. Cubertaon et le P. P. Pommarède.

SÉANCE DU MERCREDI 4 JANVIER 2006

Président : le chanoine Pierre Pommarède, président.

Présents : 117. Excusés : 6.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- Le ministre Xavier Darcos, maire de Périgueux, promu officier de la Légion d'honneur
- M. Guy Penaud promu chevalier de la Légion d'honneur.

NÉCROLOGIE

- Le père André Fayol-Fricout, curé de la cathédrale
- Marguerite Felloneau
- Christiane Hortala

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Ouvrages

- Bousserie (Michel), 2005 : *Pierre Thomas 1305-1366. L'appel de l'Orient*, Paris, Publibook (don de l'auteur)

- Mergnac (Marie-Odile), Rateau (Michel), Belser (Christophe), 2005 : *Les noms de famille en Dordogne*, Paris, Archives et Culture (coll. dirigée par Marie-Odile Mergnac)

- Bousquet (Jean-René), 2005 : *Côté Cours... Côté Pile. Aux défenseurs de la Patrie*, édition à compte d'auteur

- Simon (Jean-Paul), 2005 : *L'architecture paysanne en Périgord et sa restauration*, Périgueux, Fanlac (don de l'éditeur)

- Lagorce (Patrice), 2005 : *Le pays de Lanouaille*, Alan Sutton (coll. Mémoire en images) (don de l'auteur).

Brochures, tirés à part, documents

- Delluc (Brigitte et Gilles), 2005 : « Les croyances et les rites au Paléolithique », extrait de *Notre Histoire Télérama* (cahier thématique), numéro de janvier, p. 45-54 (don des auteurs)

- Un lot de photographies en souvenir des activités de la Société en 2005 (don de Marie-Noëlle Chabry).

REVUE DE PRESSE

- *Tables des bulletins et mémoires 1951-2000*, Soc. archéologique et historique de la Charente : plusieurs références concernant la Dordogne

- *GRHIN (Groupe de recherches historiques du Nontronnais)*, CR n° 350, 2005 : le Dr Antoine Desmon Fonboisse

- *ARAH (Ass. de Recherches Archéologiques et Historiques du pays de La Force)*, n° 30, 2005 : Suzanne de Beringhen ; château et moulins de Cugnac

- *Art et Histoire en Périgord Noir*, n° 103, 2005 : abbaye Saint-Sour de Terrasson ; forge de la Mouline à Sainte-Croix-de-Beaumont (1765-1787)

- *Au fil de la mémoire*, n° 14, 2005 : Pierre Thomas ; F.-J. de Lagrange-Chancel ; Joseph Fournier, prêtre guillotiné pendant la Révolution ; M^{gr} Dabert

- *Presse locale (Sud Ouest, La Dordogne libre, Périgord hebdo)*, décembre 2005 : château d'eau de Baneuil, près de Lalinde, décoré en trompe l'œil ; classement du château Napoléon Magne et de l'ancienne église paroissiale à Trélissac ; découverte au Bugue d'une grotte au lieu-dit Le Piale avec des restes humains datant sans doute de la protohistoire ; du nouveau sur la villa des Olivoux à Montignac.

COMMUNICATIONS

Le président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire et demande aux scrutateurs de vérifier le nombre des membres présents. Le quorum de 651 n'étant pas atteint, l'assemblée générale est reportée statutairement au mercredi 1^{er} février 2006.

Le vote est ouvert. Vous trouverez dans la bibliothèque les bulletins de vote et les enveloppes nécessaires, l'urne et le sourire de notre trésorier vérifiant que vous êtes bien à jour de votre cotisation.

Nous avons reçu, comme chaque année, de très nombreux vœux de nos sociétaires et des sociétés savantes. Ils témoignent tous de leur attachement à notre société, de leur contentement de lire notre *Bulletin*, de l'accueil dans notre bibliothèque et de l'organisation de nos excursions. Au nom du conseil d'administration, le président présente à chacun de nous des vœux nombreux et divers.

Quelques dates à noter sur notre agenda : le mercredi 11 janvier, notre soirée bimestrielle sera animée par M. François Labrue qui nous invitera à visiter Annesse-et-Beaulieu, les églises d'Annesse et de Beaulieu, les châteaux de Belle Isle, La Lande, La Roche, Siorac, la maison forte de Beaulieu et la demeure de Taillepetit (où vécut le romancier Léon Bloy) ; le 12 janvier, une présentation de poteries anciennes aura lieu au musée d'art et d'archéologie du Périgord, dans le cadre des *Jeudis du Musée*.

Plusieurs collègues se sont réunis au siège pour essayer d'identifier les personnages qui peuplent les caricatures de Pierre de Lestrade. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à M. Alain Ribadeau Dumas ou à M^{me} Bélingard.

M. Bétoin nous informe qu'il a découvert aux Archives nationales d'outre-mer une curieuse histoire mettant en scène un châtelain des environs en 1855, comment celui-ci obtint de Napoléon III une concession près de Miliana en Algérie, comment il fit construire un bâtiment de 80 mètres de long, comment il conclut avec des colons périgordins un contrat pittoresque et comment l'affaire se termina fort mal.

Le château Napoléon Magne à Trélissac a été classé monument historique, de même que l'ancienne église paroissiale et le mur d'enceinte du château. Dans le château, trois salles ont des plafonds peints classés.

Le président vient de faire une découverte concernant l'ancien hôpital général de Périgueux, qui était situé rue Wilson et que l'on

appelait « Hôpital de la manufacture » au XVIII^e siècle. Guy Penaud lui a consacré 3 pages dans son *Le grand livre de Périgueux* (p. 318-320). « Cet édifice fut démoli entre 1955 et 1957, y compris la seconde église à coupoles construite par Poncet Cruveiller sur les plans d'Auguste Bouillon. J'y ai vu, comme certains d'entre vous, un superbe mobilier laissé à l'encan, hélas, lors des travaux de démolition. Heureusement le curé de Payzac avait demandé la chaire (l'une des plus belles de Dordogne). J'avais été frappé par un grand vitrail dédié à Saint Louis, titulaire de l'église depuis 1688. Le vitrail, abandonné sur le chantier, avait été récupéré par le père de Saint-Martin, alors aumônier de Lanmary qui l'avait fait placer dans la chapelle provisoire de cette maison de convalescence. Cet oratoire a été démoli. Grâce à l'amabilité de la direction, je l'ai retrouvé dans les caves des ateliers et le Dr Brachet a pu le photographier. »

P. Pommarède a fait une autre découverte concernant la vénerie : un croquis, sans date, représentant le château de Lanmary, avec, au premier rang, un équipage de chasse à courre. Ce château fut la propriété, entre autres, des Saint-Aulaire, des Du Lau d'Allemans et du comte de Barde (qui fit bâtir le célèbre obélisque dans sa forêt). Le propriétaire du croquis, interrogé, a remis, pour notre société, la musique pour trompe de chasse du rallye du marquis Picq-Horric de la Motte (famille originaire, semble-t-il, de Vendée), la liste des maîtres d'équipage et la liste de ceux qui avaient droit au « bouton » du vautrait Piqu'Horric. Le vautrait est le nom de la meute de chiens réservée à la chasse aux sangliers (ou bêtes noires). P. Pommarède projette des dessins transférés sur calque montrant le vautrait Picq'Horric, avec un certain nombre de personnages dont les noms sont notés. Il prépare un mémoire pour notre *Bulletin* à ce sujet. Plusieurs collègues confirment qu'il y a encore des équipages de chasse à courre en Périgord.

Joëlle Bernard nous présente ensuite, en un montage vidéo animé, les images qu'elle a prises lors d'une escalade mémorable le long du clocher de la cathédrale Saint-Front avec quelques membres du conseil d'administration, en juillet 2005. Cette escalade le long de la façade ouest avait été rendue possible grâce à l'intermédiaire de Thierry Baritaud, en utilisant l'ascenseur des travaux. Elle a permis d'admirer le Puy Saint-Front vu de haut, mais surtout de suivre, grâce au commentaire éclairé de Thierry Baritaud, les traces des restaurations successives du clocher depuis la première restauration de 1888 par Boeswillwald, jusqu'à la restauration actuelle dirigée par

M. Oudin, en passant par la restauration de Mastorakis en 1950. Le clocher n'a pas fait l'objet d'une reconstruction mais bien d'une restauration pierre à pierre. On voit bien les cataplasmes : dans certains cas, la pierre abîmée est remplacée, le chapiteau épaupré est retaillé (voir illustrations ci-contre). Certaines pierres proviennent de la carrière de Paussac-Saint-Vivien, d'autres de Chauvigny. Les pierres les plus mauvaises proviennent des carrières voisines de Périgueux. Dans la partie supérieure plusieurs pierres d'origine ont été conservées, en particulier un des chapiteaux d'angle. Les techniques les plus modernes sont employées pour limiter au maximum les remplacements de pierre : dans certains cas, le sel est même extrait de la pierre. Certaines pierres ont pu être conservées car elles avaient été recalciifiées. Le programme actuel concerne la face nord. Les deux autres faces, moins abîmées, seront traitées ensuite. Dans l'état actuel de l'avancement des travaux, le chantier devrait être achevé en un an et demi. T. Baritaud prépare pour notre *Bulletin* une communication plus complète sur la restauration du clocher (résumé revu par l'intervenant).

Claudine Caillat-Girardy nous présente plusieurs documents iconographiques magnifiques et inédits concernant Périgueux antique. Elle les a découverts dans l'iconothèque de notre compagnie au cours de ses recherches pour établir la carte archéologique de Périgueux. En particulier, les nombreuses photographies prises pendant les fouilles de Charles Durand : celles du château Barrière (1906-1913) montrant le rempart du bas Empire avant la restauration de 1907 et la maison romane (ancien hôtel d'Angoulême), qui a été ensuite restaurée pour servir aux réunions de la S.H.A.P. ; les fouilles de 1909 rue Lacalprenède, où l'on voit bien les deux piscines qui ne sont plus visibles aujourd'hui ; la domus de Campniac. C. Caillat-Girardy montre : un dessin original de 1858, dont on ne connaissait qu'une publication en noir et blanc, donnant le plan d'une « porte fortifiée » sur le canal ; une fiche très complète de 1821 sur le grand vomitoire de l'amphithéâtre, avec coupe et notes ; un calque original en couleurs qui a paru dans la première publication sur la tour de Vésone par F.J. de la Fayardie (1759-1760).

Enfin, Étienne Saliège nous présente un superbe montage vidéo avec des images virtuelles passionnantes qui permettent de se faire une bonne idée de l'aspect que pouvait avoir le sanctuaire de *Vesunna*. « La restitution du sanctuaire de *Vesunna*, est le fruit d'un



intense travail de l'ensemble des membres du projet collectif de recherche « Périgueux Antique » (Service régional d'Archéologie-Aquitaine, Institut Ausonius, UMR CNRS 5607, musée gallo-romain de Périgueux). La proposition de restitution du sanctuaire (dont il ne subsiste que la *cella* du temple) a été réalisée à partir des fonds iconographiques disponibles, des relevés de Ch. Durand et de

J. Lauffray. L'élaboration collective d'hypothèses de restitution argumentées sur des bases scientifiques a pour objectif de proposer une image restituée la plus crédible possible de ce monument emblématique pour la ville de Périgueux. La proposition retenue présente l'état monumental de l'édifice en phase 2 considéré comme le plus cohérent. Le temple rond à pronaos hexastyle (à double portique) se développe au centre d'un péribole quadrangulaire, lui-même pourvu de colonnades sur trois côtés et dont la façade monumentale à trois travées donne sur le *cardo* » (résumé de l'intervenant).

Vu le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS de janvier 2006

- Dr de Bonneville Chantal, 23, rue Philippe-Parrot, 24000 Périgueux, présentée par M^{me} M.-O. Marchesseau et le P. P. Pommarède ;
- M. et M^{me} Grivel François, Cidex 611, Chevanon, 16730 Linars, présentés par M^{me} M.-O. Marchesseau et le P. P. Pommarède ;
- M^{me} Lalande Bernadette, Le Pont, 24120 Villac, présentée par M^{me} A. Bélingard et le P. P. Pommarède ;
- M^{me} Perret Françoise, Le Berboulet, 24290 Sergeac, présentée par M^{me} G. Lasaygues et M^{me} A. Bélingard.

EDITORIAL

Patrimoine en danger

Et bien non, il ne suffit plus d'afficher un « historique » sans faille, pour ne pas être délaissé. Ainsi, le ministère de la Culture, dans le cadre de la décentralisation, stoppe les crédits attribués à la restauration de certains monuments. La Dordogne n'y déroge pas...

Rappelons cependant que le département compte nombre de sites et monuments bénéficiant d'une protection. Le recensement a son importance et l'attribution de telle ou telle différenciation fait autorité. Le quidam ne saurait en apprécier les arcanes sans un memento sur le sujet.

Pour éviter de nous heurter à la complexité du système de protection distinguons deux grandes familles : les sites (le classement, l'inscription, les secteurs sauvegardés, la ZZPAUP, les abords des monuments) et les monuments (l'inscription et le classement).

Quelques chiffres pour le Périgord...

Secteurs sauvegardés et secteurs protégés

- 185 sites (40 classés et 145 inscrits)
- 3 secteurs sauvegardés (Périgueux et Monpazier 21 hectares chacun et Sarlat 11 hectares)

– 25 zones de protections du patrimoine architectural, urbain et paysager (par ordre alphabétique : Cénac-et-Saint-Julien, Chancelade, Domme, Excideuil, Issigeac, Marsac-sur-l'Isle, Marsalès, Monpazier, Nontron, Ribérac, La Roque-Gageac, Saint-Astier, Saint-Cyprien, Sainte-Alvère, Saint-Raphaël, Terrasson-Lavilledieu, Thiviers, Vézac, Vitrac.)

Monuments historiques

– 841 immeubles protégés, dont 266 classés et 575 inscrits.

– Ils appartiennent à des propriétaires privés à concurrence de 53 %, aux communes à 39 %, à l'État à 5 % et 3 % à une catégorie non précisée.

– Les principaux types de bâtiments sont : l'habitat (44 %), les édifices religieux (34 %), les sites archéologiques (10 %), l'architecture militaire (4 %), l'architecture funéraire (2 %), le génie civil (2 %) et l'architecture agricole (1 %).

Il est entendu que l'entretien et la valorisation d'un tel patrimoine, qu'il soit architectural, urbain ou paysager sont extrêmement coûteux. C'est pour cela et dans le seul but de le préserver que l'Europe, l'État, la Région, le Département et parfois certaines sociétés de mécénat attribuent des subventions proportionnelles au montant estimé des travaux.

Nous sommes pourtant enclin à croire que le désengagement de l'État ait des conséquences majeures tant le rayonnement des monuments délaissés en est le substrat.

Que l'on ne s'y trompe pas, il en va de la sauvegarde de l'art français !

Marie-Pierre Mazeau-Janot

Quelques pages inédites de Brantôme

par Claude-Henri PIRAUD

« *Savoir à qui l'on est plus tenu : à sa patrie, à son roi, ou à son bienfaiteur ?* » *Cas de conscience pour nombre de ces gentilshommes contraints à l'exil par les rivalités du seizième siècle.* « *Hélas ! il est assez affligé du ver de sa conscience, qui le pique et ronge pour la première faute qu'il a faite d'avoir ainsi renoncé son pays, son prince, ses parents et amis* », ajoute Brantôme, qui illustre ce tourment par une notice de sept pages, en partie inédite, sur deux réfugiés politiques : le maréchal de Melfe et le seigneur de La Chapelle, un Napolitain venu à Périgueux et un Périgordin passé par Naples.

Ces pages formaient son article sur *M. le prince de Melfe*, dans la deuxième rédaction des *Vies des grands capitaines étrangers*. L'abbé de Brantôme¹ les ayant toutes biffées (« ceci est écrit ailleurs »), les cinq éditeurs de ses *Œuvres complètes*², en une touchante unanimité, retinrent et publièrent

1. Page suivante son portrait en lithographie pour A. DUCOURNEAU, *La Guienne historique et monumentale*, Bordeaux, 1842.

2. *Œuvres du seigneur de Bourdeille* (La Haye, 1740, 15 vol.), MONMERQUE (Paris, 1821-1824, 8 vol.), BUCHON (Paris, 1836, 2 vol.), LALANNE (Paris, 1864-1896, 11 vol.), P. MÉRIMÉE & L. LACOUR (Paris, 1858-1895, 13 vol.). En 1892, le marquis de Bourdeille pouvait à bon droit prétendre que « les œuvres publiées, et possédées par le public, ne sont qu'une reproduction *incomplète et défigurée* ; d'ailleurs, malgré les affirmations contraires, jamais les manuscrits originaux n'ont été à la

sa troisième et ultime rédaction. Elle reprenait cet article auquel il avait entre temps donné plus d'ampleur³.



Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme.

Une seconde note marginale, en regard d'une longue digression, explique aussi leur choix : « Je pense avoir encore écrit ceci ailleurs, au traité que j'y fais touchant les obligations que nous avons à nos bienfaiteurs. Il faut le voir et le rayer en l'un ou l'autre endroit ». Apparemment tous contents d'en trouver la teneur résumée dans son *Discours sur M. de La Noue*⁴, ils négligèrent ces quatre pages où le mémorialiste peignait la singulière aventure d'un Périgordin, le seigneur de la Chapelle, qui après avoir couru la bonne et la mauvaise fortune du connétable de Bourbon, gagna honneurs et richesses chez l'empereur.

disposition d'aucun éditeur » (*Notice généalogique sur la Maison de Bourdeille*, Paris, 1892, p. 15). C'est qu'il en gardait la première rédaction : treize volumes autographes que la baronne James de Rothschild acquit pour les donner à la Bibliothèque nationale en 1903 (nouv. acq. fr., n°s 20468-20480 : cf. Bibliothèque de l'École des chartes, t. 65 (1904), p. 5-54).

3. LALANNE, II, 226-239 ; LACOUR, II, 234-241.

4. BUCHON, II, p. 81 ; LALANNE, VII, p. 243 ; LACOUR, IX, p. 300.

Voici, tels que la plume de Brantôme les avait originellement fixés, deux destins romanesques ⁵.

I. Le maréchal de Melfe, grand seigneur napolitain au service du roi

« Monsieur le prince de Melfe

Monsieur le prince de Melfe a esté un bon et sage cappitayne. Il fust de cette grand' maison de Carrociol faite par la reyne Jehanne I² de Naples, qui advança son grand senechal qui s'apelloit Carraciol, qu'elle ayma par dessus tous ses favoris, j'en parle ailleurs ⁶. Monsieur de Lautrec ⁷, à son voiage de Naples, envoya Don Pedro de Navarre assieger Melfe ⁹, où estoit monsieur le prince avec sa femme et ses enfans. Il y soutint le siege et les assautz qu'on luy donna, vaillamment, mais aprez il fust pris par le dernier assaut qui ne fust sans si grand meurtre que toutes les autres places, prenans exemple et aprehendans mesmes danger, se rendirent, fors Naples, Gayete et Manfredonya, trois bonnes et fortes places.

Ce prince pris, sa principale place prise et pillée, ses autres terres, biens et moiens perdus pour luy, supplia l'empereur de luy aider de moiens pour paier sa rançon. Il luy en fist de mesmes comme Ferdinand à Don Pedro de Navarre ⁸. Que pouvoit il doncques moins faire que d'avoir recours au roy, son ennemy, et s'offrir à luy et son service ? Ce que le roy vollontiers accepta et, le cognoissant homme de service, hardy et sage capitayne, luy donna liberté, moiens et pensions pour le servir.

5. Un premier ms. (BnF, nouv. acq. fr., n° 20468), de la main d'un secrétaire mais retravaillé par Brantôme, et en quelque sorte le brouillon des *Grands capitaines*, n'évoque pas le prince de Melfe. La première rédaction de cette *Vie* (BnF, nouv. acq. fr., n° 20470, pp. 397-415) est toute de la main de Brantôme ; la deuxième (BnF, ms. fr. n° 6694, ff. 184°-187°) en est la copie par un secrétaire, exacte sauf quelques étourderies et des variantes d'orthographe. Brantôme les a toutes deux corrigées de sa main, la première pour la forme, la deuxième surtout pour le fond. Notre édition suit la première rédaction, car autographe ; elle la complète par la deuxième et par les variantes de la version publiée (entre crochets et introduites par « P »).

6. La deuxième rédaction ajoute « I² », pour Jeanne II d'Anjou (1414-1435), qui fit mettre à mort Caracciolo en 1432.

7. Odet de Foix, vicomte de Lautrec, maréchal de France ; il mourut au siège de Naples, en 1528.

8. Célèbre capitaine ; fait prisonnier à Ravenne (1512) et Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne, ne l'ayant pas racheté, il passa au service de la France ; mort en 1528.

9. Melfi, 40 km au NNO de Potenza, Basilicate ; Gaète, au NO de Naples ; Manfredonia, sur la côte adriatique, 150 km au NO de Bari.



La ville de Melfi, in G.B. Pacichelli, Il Regno di Napoli in prospettiva, Naples, 1703.

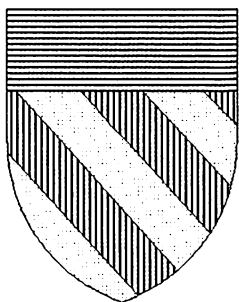
Au voiage de l'empereur en Provence [1536], s'estant mis dans Arles qu'il garda vaillamment et sagement, aiant premierement (d'une tres grande ruse) donné à Anthoyne de Leve du bigu [le change], luy faisant acroyre de desmordre le Piedmont et Thurin et qu'il ne fist jamais meilleur en Provence. À quoy ledict sieur Anthoyne fust villaynement inganné ¹⁰, j'en parle ailleurs.

Le roy, apreç, le fist son lieutenant general en Piedmont et mareschal de France, qu'il garda si bien qu'il n'i perdis rien de celuy du roy. Et outre, trouvant les bandes qui estoient là si desreiglées, qu'elles ressembloient plustost troupes de brigans que bandes de soldatz, les reigla si bien qu'en fin on tint le Piedmont pour vray escolle de la jeunesse de France quand au faict de guerre. Ce que sceut très bien observer apreç luy monsieur le mareschal de Brissac ¹¹.

Avant qu'aler en Piedmont, le roy l'envoia en Guienne et surtout à Perigueux, revolté pour la gabelle. Il avoit avec luy pour commissayre le président Cotel ¹², habile et grand senateur, qui ne crioyt que sang et corde. Monsieur le prince parloit de clemence et misericorde. Que c'est d'une ame genereuse que luy, point francois, ayloit la vie des Francois et l'autre, Cotel, francois, auvergnac, en

10. Mot d'abord laissé en blanc puis complété : inganné : trompé.
 11. Charles I^{er} de Cossé (1505-1563), maréchal de France.
 12. Brantôme a hésité sur l'initiale.

desiroit la mort. Enfin la douceur de l'un emporta la rigueur de l'autre et sa cruauté. Ce bon et sage prince s'i comporta si sagement et doucement qu'il y heut peu de sang respandu. Encor qu'il y heut si grand' quantité de prisonniers que les prisons de Perigueurs n'i pouvant baster à les tenir sarrez, il en fallent envoyer plus d'une centayne emprisonner dans la grosse tour de Bourdeille ¹³. Et mon père avoit esté commandé du roy d'accompagner mondict sieur le prince, tant parce que monsieur le prince l'aymoit bien fort pour l'avoir cogneu d'autres fois fort jeune au royaume de Naples, quand nous le possédions, que pour un des premiers du pays ¹⁴. Il y ha dans Perigeurs forces gens vieux qui prient Dieu pour l'ame de ce prince, pour ne les avoir traittez si cruellement qu'ilz le meritoient ¹⁵, car ilz avoient tué ou blessé à mort ¹⁶ ung commissayre du roy nommé Brandon, là commis pour ladicte gabelle.



CARACCILO
Bandé d'or et de
gueules de 6 pièces,
au chef d'azur.

J'ay veu le pourtraict de ce prince entre les mains de mademoiselle d'Atrye, sa petite fille, de la maison de Aguaviva, des grandes maisons du royaume de Naples. Et peux bien dire de ceste princesse qu'elle a esté l'une des belles, sages, vertueuses, honnestes et bonnes filles de la court. Et qui ressembloit fort à son grand pere, monsieur le prince, qui en son pourtraict se monstroient ung tres beau et honorable viellard. Et en son visage paroissoit bien, aveq sa grand' barbe blanche, qu'il estoit ung tres grand ¹⁷ capitayne, homme de bien, tant la bonté et magnanimité estoient bien representez à son visage, et ce qu'il avoit dans l'ame. J'ay oui dire à une dame de la court de ce temps là que le roy en faisoit grand cas et toute la court luy portoyt grand honneur et surtout la reine Marguerite de Navarre ¹⁸. Le roy a heu cela de bon d'avoir tousiours fait bon traitement aux estrangiers à luy reffugiez.

13. Il s'agirait du donjon du château dit de Bourdeilles, qui s'élevait sur les anciennes fortifications de la Cité de Périgueux (DELLUC (Brigitte et Gilles), « Les gravures du donjon de Bourdeilles », BSHAP, 1977, t. CIV).

14. Ces sept mots sont en marge de la deuxième rédaction.

15. Variante donnée en note dans l'édition Lalanne.

16. Ces quatre mots en marge de la première rédaction.

17. La deuxième rédaction ajoute : « personnage ».

18. Marguerite d'Angoulême (1492-1549), sœur de François I^{er} ; veuve, elle épousa Henri d'Albret, roi de Navarre.

Aussi est ce le vray moien de les attirer à soy, ainsin que faisoit ce grand sultan Solyman ¹⁹, duquel j'ay leu ung traict dans une lettre imprimée qu'escrivoyt ung rector et providadour de Cataro ²⁰ à monsieur Bembo ²¹, où il dit q'un *nullaman Bassa* ²² avoit esté adiourné de comparoistre à la porte du Grand Seigneur, pour raison de plusieurs plainctes faictes contre luy à cause de quelque exactions, pilleries et concussions faictes au pais de Scutary ²³. Et n'y a doute qu'il ne l'eust fait mourir tres cruellement, n'estoit qu'il estoit persan, que pour luy fayre service il avoit renié son pays et s'estoit revolté du grand Sophy, son prince ²⁴. D'autant que les grands sultans ont prins en coustume, ce dit la lettre, de fayre grand conte de ceux qui renoncent à leur patrie et leurs princes et se retirent vers eux. Et que pour grandes fautes qu'ils commettent, pourveu que ce ne soit contre l'Estat ni contre la Maiesté, il ne les punist ains [mais], dissimulant sagement l'affayre, faict semblant de n'en tenir compte affin d'encourager les autres de faire semblables revoltes et reniments. Voilà commant ung barbare prince apprend aux princes chrestiens comm' il se faut comporter à l'endroit d'un pauvre reffugié.

Ainsin que fist l'empereur Charles [Quint] à monsieur de Bourbon, lequel il receus avec ung tres grand honneur en Hespaigne ²⁵, quand il le fut trouver, allant au devant de luy jusques par delà la porte de sa chambre, le fist asseoir pres de luy, *visum visu* comme dict, et touiours le fist tenir couvert. Mais ce n'estoit pas tout ce que demandoyt monsieur de Bourbon, car il estoit assez grand de soy pour telz honneurs et respectz luy estre defferez, mais il demandoit sa sœur ²⁶ pour espouse, qu'il luy avoit promis. Et puis la donna au roy, mais il s'excusa qu'il ne pouvoit disposer de sa sœur ni de sa vollonté en tel cas, qui aymoît mieux espouser le roy que le vassal. Mais hors cela, ne le comprist il pas bien advant dans ce traité de paix de Madrid ²⁷ où il

19. Soliman le Magnifique (1510-1566), qui conquiert la Perse de 1534 à 1554.

20. Provediteur : magistrat chargé par la république de Venise du gouvernement d'une province. Cattaro : port de Dalmatie.

21. Le cardinal Pierre Bembo (1474-1547), longtemps placé au-dessus des écrivains italiens de son époque car il fixa l'usage littéraire et inaugura la mode du pétrarquisme (*Encyc. univ.*). Cf. aussi LALANNE, II, 233.

22. Peut-être *ouléma* ; de très nombreux *Qizilbash* (Persans) passèrent aux Ottomans et aux Ouzbeks (*Encyc. univ.*).

23. En Albanie.

24. Thamasp I^{er} (1524-1576), de la dynastie soufie des Sophi, ou Safavides, qui régna sur la Perse de 1499 à 1736.

25. En marge de la deuxième rédaction : « ce dit on là ».

26. Éléonore, sœur de Charles Quint, promise au traité de Montbrison, le 18 juillet 1523, mais qui épousera François I^{er} en 1530.

27. « de Madrid » ajouté dans la 1^{ère} rédaction ; désastreux traité de 1526 par lequel François I^{er} aurait dû renoncer au quart de la France.

le faisoit remettre dans tous ses biens et terres ? Ne le fist il pas son lieutenant general en Ytalie ? Aussi le servis il bien car il luy aida fort à bastir sa bonne fortune.

~~De plus comment a il bien recompensé ses serviteurs et embrassez et recueilliz apres la mort de leur maistre, ne sachant où aller ; comme Le Peloux [...] »~~

C'est ce que Brantôme avait d'abord prévu de raconter sur le prince de Melfe. Sa troisième rédaction, la seule publiée, reprenait ce qui précède, presque entièrement mais dans un autre ordre, et l'ornait d'anecdotes différentes. Ce faisant, elle simplifiait énormément la digression sur le seigneur de La Chapelle, que nous lirons plus loin. Replaçons d'abord dans son contexte le séjour de Jean Caracciolo à Périgueux.

Ce patricien de Naples, qui « se tourna » français pour servir avec intelligence et loyauté la couronne, a eu les honneurs d'une biographie bien étoffée. Sa notice, établie par le professeur Rémy Scheurer, périmée absolument celle du *Dictionnaire de biographie française* et celle du père Anselme. Elle figure en annexe, traduite de l'italien ²⁸.

Sur les « évènements » de 1545, la Collection Périgord, conservée à la Bibliothèque nationale, ne procure rien ; quant à Michel Hardy, il ne les évoque qu'incidemment dans son analyse d'un registre des délibérations municipales pour 1543-1545 ²⁹. Géraud Lavergne, lui, en reconstitua le récit détaillé. Il exposa ses conclusions lors d'une séance de notre société, il y a quatre-vingts ans, mais sans publier dans le *Bulletin*, comme il en avait exprimé l'intention ³⁰, des notes aujourd'hui introuvables ³¹. Il est vrai qu'une fois toutes dépouillées, les pièces que Hardy et Lavergne avaient signalées, et tout particulièrement un brouillon de mémoire, sorte de plaidoyer pro domo qu'esquissa le maire d'alors, Pierre Jay de Beaufort, offriraient un tableau complet et très vivant de ces semaines dramatiques, comme de leur interminable suite judiciaire ³².

28. SCHEURER (Prof. Rémy), in *Dizionario biographico degli Italiani*, Rome : Istituto della Enciclopedia italiana, t. 19 (1976) ; PRÉVOST (M.) et ROMAN D'AMAT, t. VIII (1956).

29. HARDY (Michel), *Inventaire sommaire des archives communales de Périgueux*, Périgueux, 1897.

30. LAVERGNE (Géraud), « L'émeute de 1545 à Périgueux », *BSHAP*, 1926, t. LII, p. 277-279.

31. Ne semblent pas être dans les papiers confiés aux Archives départementales de Dordogne (J 1128-1148, 1407, 1408 ou 1839-1842).

32. A.D.D. ; Arch. Mun. de Périgueux, registre BB 19 ; fonds Jay de Beaufort, 2 E 1809/11.

Jean Nappée, dans un récent ouvrage ³³, a exposé toute l'ampleur d'une réforme fiscale qui inquiéta dix ans l'Aquitaine pour finalement l'embraser tout entière : « Au début du XVI^e siècle, les pays qui avoisinaient les marais salants, depuis le Poitou jusqu'à la frontière espagnole, étaient dits pays de quartage parce que le sel n'y était frappé que d'un droit égal au quart de sa valeur. Il n'y existait pas de grenier à sel et donc pas de contrôles tatillons. Les sauniers en profitaient pour se livrer à une contrebande lucrative. L'ordonnance de 1537 augmenta d'un demi quart la taxe du quart, puis celle du 7 avril 1542 supprima la grande gabelle et le quartage et les remplaça par un impôt de 24 livres tournois par muid alors que le quartage ne s'élevait qu'à 15 livres tournois. De surcroît, le sel d'exportation et de pêche, jusqu'alors franc de toute taxe, fut soumis au nouvel impôt. Cette ordonnance signifiait la ruine pour les sauniers. L'Aunis et la Saintonge et en particulier les îles de Ré et d'Oléron, ainsi que la presque île d'Arvert prirent les armes. La révolte fut rapidement matée. François I^{er} eut l'habileté de proclamer l'amnistie et de rapporter l'ordonnance de 1542. Le calme revint tout aussitôt. Mais les ordonnances du 1^{er} juillet et du 6 décembre 1544, portant création de greniers à sel dans les pays de quartage, furent à l'origine d'une nouvelle révolte beaucoup plus violente que la précédente. Les greniers à sel furent affermés et les fermiers ainsi que leurs employés firent preuve d'une telle rigueur qu'ils s'attirèrent une haine extrême de la part de la population. »

Commençant par le Périgord, le roi y avait dépêché deux parlementaires, Pons Brandon et Antoine Gaultier ³⁴. L'opération, qui avait valeur de test pour toute l'Aquitaine, va virer au drame, trois ans avant la grande insurrection qui frappera Bordeaux en août 1548.

Début avril 1545, des assemblées se tinrent à l'hôtel de ville de Périgueux, en présence des consuls et procureurs des villes de Bergerac, Sarlat, Lalinde, Mareuil, Domme, Mussidan et Saint-Astier, à propos de l'établissement d'un grenier à sel. Sur les « humbles » remontrances qui lui furent adressées, Pons Brandon accorda main levée des inhibitions et saisine du sel qu'il avait déjà faites et autorisa la vente du sel comme elle se faisait auparavant. Le jeudi 9, jugeant peu sûre la maison du consulat, la municipalité se réunit hors les murs, au couvent des jacobins, et prit acte de ce que Brandon ordonnait la publication à son de trompe de cette mainlevée. Selon Pierre Jay, un consul l'ayant criée en place publique, des paroles fâcheuses s'élevèrent et, quatre

33. NAPPÉE (Jean), *Histoire de Saint-Palais*, La Rochelle, 1998, p. 88.

34. Pons Brandon, baron de Bladre, seigneur de Condat, près d'Herment, était conseiller aux parlements de Paris et de Bretagne en 1540 (BOUILLET (J.-B.), *Nobiliaire d'Auvergne*, t. I, 1846). Antoine Gaultier était conseiller au parlement de Toulouse.

jour durant, personne ne vint acheter de sel. Le menu peuple restait très remonté devant cette nouvelle pression fiscale qu'il voyait poindre. Pour répondre à cette grève, Brandon fit ordonner une assemblée de tous les « manants et habitants » de Périgueux. Tenue le dimanche 12, après midi, elle tourna à l'émeute. Le maire, menacé de mort, battu, humilié, se replia dans la maison consulaire puis chez lui, où la populace l'assiégea toute la nuit, cassant les vitres et jurant de tout démolir. Pons Brandon, abandonné à son sort, fut mortellement blessé : « Les commissaires du roi étant allés pour publier l'édit de la Gabelle furent chassés et battus de Périgueux. Et même, un conseiller de la cour nommé Monsieur Brandon, qui y fut laissé pour mort ³⁵ ».

Dès le lendemain, la noblesse des environs, sur requis du juge-mage, Jean Belcier, entra dans Périgueux et arrêta beaucoup de monde. Après un jugement sans doute assez sommaire, on exécuta trois émeutiers. Le mardi, les notables s'assemblèrent au réfectoire de Saint-Front, lieu de réunion qu'ils éliront désormais, pour « subvenir et remédier au piteux et dolent affre qui était survenu ». Conscients que cette répression ne suffirait pas à vider le crime de lèse-majesté commis sur la personne du commissaire, ils députèrent plusieurs des leurs vers le roi, espérant modérer sa colère. Le 24, ils apprirent qu'il envoyait deux cents hommes d'armes, dont cinquante tout de suite, et prièrent M. de Burie que ce ne soit pas les « Italiens ». On ignora ce vœu et les compagnies du « prince de Melphe et du sieur de Brissac » vinrent stationner de longs mois. À grands débours et grands désagréments pour la ville ³⁶, mais sans commettre les exactions ou les désordres qu'appréhendait le consulat, preuve que Caracciolo savait les garder bien à sa main.

Le glaive escortait la balance. L'enquête était confiée à Jean Coutel, nommé président au Grand Conseil un an plus tôt. La ville dut désigner des otages qui, sous peine de leur vie, assureraient celle du juge d'instruction. D'après le *Catalogue de tous les conseillers*, de Blanchard, c'était « un vieil officier de justice [...] passionnément attaché à son état ; l'abandon de son poste eût correspondu pour lui à un arrêt de mort ³⁷ ». Il se révéla sévère et opiniâtre. Dès juin 1545, il assignait de prise de corps une cinquantaine de citoyens et habitants de Périgueux, tant hommes que femmes, et de toutes conditions ³⁸. Sa puissante énergie semble pourtant s'être usée et perdue dans

35. PARADIN (Guillaume), *La révolte de la gabelle en Guyenne et à Bordeaux en 1548*, Lyon, 1558 (rééd. Bordeaux, 1981).

36. Dès le 2 mai, on répartissait la charge matérielle et financière de ces compagnies qu'il faudrait loger ; le 5, on nommait des « cotisateurs » par quartier.

37. BOUILLET (J.-B.), *Nobiliaire d'Auvergne*, t. II, 1847 et *Dictionnaire de biographie française*, art. Coutel.

38. A.D.D., IV E 90/31.

les méandres de la procédure car, treize ans plus tard, le 31 décembre 1558, il bataillait encore pour faire inculper « M^e Jean Belcier, juge mage dudit Périgueux, Pierre Jay, maire, Bertrand Lambert, conseiller en la sénéchaussée, Louis Arnaud, sieur de Laborye, avocat en ladite sénéchaussée, Pierre Lambert, Géraud Chancel, Simon dit Guireltier et Bertrand Longy, apothicaire demeurant audit Périgueux, et autres habitants de ladite ville et lieux circonvoisins [...] pour raison des conspirations, rebellions et désobéissances faites contre notre majesté et notre justice, forces publiques, ports d'armes, assemblées illicites, agressions, excès, blessures et assassinats commis et perpétrés par les manants et habitants de Périgueux ès personnes de M^{es} Pons Brandon, conseiller en notre cour de parlement de Paris, et Jean [sic] Gaultier, conseiller en notre cour de parlement de Toulouse, exécuteurs de certain édit touchant les gabelles et greniers à sel ordonnés et érigés en ladite ville de Périgueux ³⁹ ».



Le prince de Melphes, Jean Caracciolo (cliché bibliothèque nationale de France, Paris).

39. A.D.D., 2 E 1809/11-2.

Périgueux garde ainsi une dette envers ce maréchal de Melfe, qui sut tempérer « par sa clémence et sa miséricorde la rigueur et la cruauté de son collègue, qui ne criait que sang et corde. Il s'y comporta si sagement et doucement qu'il y eut peu de sang répandu. » La dernière rédaction (publiée) ajoutera : « Enfin, après quelques légères vexations de justice, les choses se passèrent doucement avec force pardons ». Brantôme avait pu contempler le portrait de Jean Caracciolo « entre les mains de sa petite-fille, mademoiselle d'Atrie, comtesse de Châteauvillain » : « [Il] s'y montrait un très beau et honorable vieillard. Et en son visage paraissait bien, avec sa grand' barbe blanche, qu'il était un très grand personnage, capitaine et homme de bien, tant la bonté et magnanimité étaient bien représentées, et ce qu'il avait dans l'âme ». Ce dessin se serait perdu. Hommage tardif à cet immigré longanime, nous en publions aujourd'hui un autre, que conserve le Cabinet des Estampes. Il y arbore un médaillon où l'on peut distinguer l'archange saint Michel terrassant le dragon. C'est rappeler que le roi l'avait reçu, lui un des trente-six, dans l'ordre prestigieux de Saint-Michel, concurrent de la Toison d'Or⁴⁰. À l'époque, on aurait pu tirer ce crayon en images pieuses. Les paroissiens de Saint-Front les auraient glissées dans leur missel en memento : « Il y a dans Périgueux force gens vieux qui prient Dieu pour l'âme de ce prince, pour ne les avoir traités si cruellement qu'ils le méritaient ». La gratitude des Périgordins envers le maréchal de Melfe se manifestait encore, un demi-siècle après les événements, quand Brantôme en fit la remarque.

Renouons le fil de son discours, dans cette deuxième rédaction où il posait en parallèle un autre exilé, périgordin celui-là, le seigneur de La Chapelle.

II. Jean de La Chapelle, gentilhomme périgordin au service de l'empereur

« [...] Le roi Francoys [I^{er}] pourtant luy reprocha [à Charles Quint] qu'il scavoit fort bien desbaucher les hommes quant il en avoyt affaire d'eux, et ayant fait d'eux, les quitoyt, comme Charles, duc de Savoye, le marquis de Salusses, monsieur de Bourbon et autres⁴¹. Toutesfoys, il [l'empereur] recompensa bien les serviteurs de monsieur

40. BnF, Cabinet des Estampes, Réserve Ne.31, f° 62 ; 23 x 31 cm, inédit ; cliché BnF ©. On a manifestement retouché, ou plutôt ajouté, le médaillon, qui aurait dû être suspendu à un collier composé de coquilles reliées par des « lacs d'amour ».

41. Charles III, oncle de François I^{er} et beau-frère de Charles Quint ; François, marquis de Saluces, qui, comblé de bienfaits par François I^{er}, quitta son service en 1537 et s'attacha à Charles Quint (LALANNE, I, 169-170) ; Charles III de Bourbon, connétable de France.

de Bourbon apres sa mort, comment fist Le Peloux, duquel j'ay parlé cy devant ⁴², qui se tenoit tousiours fort prez de sa personne, et luy avoit donné bon apoinctement ; le seigneur de Montbardon ⁴³, que l'empereur avoit donné à son altezze de Lorraine pour estre gouverneur de son filz, [et] qui luy fut osté quand le roy Henry l'envoia en France et y mit monsieur de La Brousse en sa place ; puis La Mothe des Noyers, Laliere, Lursinge, le sieur de Guerres ⁴⁴ et force autres, entre lesquelz il y a heu ung seigneur de La Chapelle ⁴⁵, de qui les siens sont mes voisins d'une lieue [P : un gentilhomme, mon voisin, que je n'ay point veu ⁴⁶], et s'apelle La Chapelle Montmoreau ⁴⁷.

Ce seigneur de La Chapelle faut que je die ung peu cecy. Avoit esté donné page à monsieur de Bourbon. Monsieur le cardinal d'Albret luy avoit donné, qui estoit conte de Périgort. Et ainsin qu'il se retira hors de France à si grand haste, ce fut à tous ses gens à se pourveoir comm' ilz pourroient [8 septembre 1523]. Ce La Chapelle estoit grand pagatre, qui quittant sa livrée s'alla jeter dans le camp du roy qui suivoit monsieur de Bourbon au partir de Marseille [29 septembre 1524], et suivist touiours le camp jusques delà les montz en guise d'ung [déguisé en] vallet de gendarme. Et quand il fut à une journée de Milan, il se desroba et gagna Milan le plus viste qu'il peut, où il y trouve monsieur de Bourbon son maistre, à qui il raconte de point en point toutes nouvelles et adventures de l'armée du roy, et surtout que dans le landemain il seroit aux portes de Milan. Monsieur de Bourbon fut fort aise de veoir son page et commant il s'estoit rendu là, et de scavoir aussi nouvelles du camp du roy, mais non trop aise de quoy il le voioyt si prez. De telle sorte que ce que ⁴⁸ le page avoit dict se trouva le lendemain vray [mi-octobre 1524].

Je laisse à dire ce que fit depuis ce page aveq son maistre, mais tant y a qu'aprez la mort de monsieur de Bourbon [6 mai 1527], l'empereur le récompensa si bien qu'il est mort aiant, ou de pensions ou de biens [P : ou en estat chez l'empereur, ou en pensions, ou en banques], tant en Italie, Hespagne qu'en la Franche Conté, plus de

42. Brantôme a ajouté tout ce qui précède en marge de sa deuxième rédaction.

43. Hugues de Villelume ; il sera gouverneur de Blâmont en 1550 (A.D. Meurthe et Moselle, B 3264).

44. Ce dernier nom ajouté ; L. Lalanne les identifie à N. Le Peloux, seigneur de Gourdan, Charles Chocques de La Mothe des Noyers, Jean de Vitry, sieur de Lallière, Barthélemy de Guerre, ancien châtelain de Moulins.

45. Sur sa deuxième rédaction, Brantôme a corrigé chaque fois « La Capelle » en « La Chapelle », ce qui peut laisser supposer qu'il aurait d'abord rédigé en se fondant sur des sources ou des notes en espagnol (« La Capella »).

46. Voir note 5.

47. En marge de la deuxième rédaction : « Je pense avoir écrit [...] en l'un ou l'autre endroit. »

48. « ce que » ajouté dans la deuxième rédaction.

dix mille ⁴⁹ [P : douze mille] ducatz de revenu bien venu de son maistre. Et mourut à Nancy, là où il l'avoit envoieé ambassadeur vers son altesse sa niepce ⁵⁰. Est enterré aux Cordelliers en une petite chapelle [P : à main droite en entrant, ainsy que m'ont dict ses frères] ; la sépulture y parest encores.

Il avoit deux frères mes voisins qui m'ont dict que par six fois [P : deux de ses frères... par cinq ou six fois] ilz l'estoient allé veoir en Hespaigne. La première fois qu'ilz le virent, parmi les grands de la court de l'empereur, qui estoit lors à Barsellonne, si bien venu [P : ils l'y virent si honoré et si enrichy] qu'ilz ne l'osarent aborder sinon quand il fut apart. Ilz prindrent l'occasion de parler à luy à l'escart et se fayre cognoistre, qui d'abord ne les cogneut sinon ung peu aprez. Et les mena en son logis, là où il les fit tenir cachez et garder la chambre car ilz estoient très mal en point, jusques à ce qu'il les heust fait habiller si bravement qu'il n'i avoit rien à dire ; il tenoit cela des *camarades* hespaignolles. Et puis les mena et pourmena touiours aveq' luy, les faisans cognoistre pour ses frères à ses compaignons et amis. Il les vouleut desbaucher et faire renier leur patrie et demeurer aveq' luy, leur promettans de bons apointemens, mais ilz ne le voulurent jamais, pauvres gens d'esprit qu'ilz estoient. Considerans que chez eux estoient pauvres heres ⁵¹ et n'avoient pas quatre cents livres de rante [P : pas tous ensemble deux cent livres de rente], s'ilz fussent entrez au party de leur frère ilz estoient hors de pauvreté pour jamais, ainsi que je les y ay veus plongez ! Que c'est que du naturel d'un cendrier, d'un casannier et d'un amateur de ses fouiers !

Enfin, ne les pouvant convertir, les laissa aller à la garde de Dieu et leur donna force argent et moiens. Mais ilz brouillarent tout. Et quand ilz avoient faute de moiens, ilz retournoient veoir le frere, qui par deux fois ne le trouverent point. Et ses compaignons, comme Le Peloux, Montbadon et autres, leur disoient qu'il estoit allé aveq' les gallères d'Espaigne, aiant ⁵² quelque charge à Naples, en Scicille et à La Goullette [juin 1535] ⁵³.

Pour la quatriesme fois, ilz me dirent avoir veu l'empereur parler à luy, la main sur son espaule et long temps. Quel heur et honneur pour ung pauvre gentilhomme qui n'avoit pas deux cents livres de rente de

49. Première rédaction : « vingt mille ».

50. Entre 1545 et 1552.

51. Deuxième rédaction : « hères » ajouté en marge.

52. Première rédaction : l'« y » de « y aiant » est biffé : il aurait eu des charges non sur les galères mais à leur destination.

53. On verra, infra, La Chapelle dans le Turinois en juin 1536.

sa maison, mais bien gentilhomme pourtant. C'est ce que le plus grand d'Hespaigne, Itallie ou Flandres heust peu souhaitter.

Aprez que ses frères avoient là demeuré ung mois ou deux pour le plus, s'en tournoient touiours la bource garnie. Mais ilz estoient de mes desbauchez de pais qui brouillarent et mangearent tout.

Et aprez la mort de leur frère, allarent en Hespaigne pour recueillir la succession, mais ilz n'eurent pas l'esprit de la liquider et en tirer ce qu'il falloit, et se contantarent d'en tirer quelques habillemens, hardes et quelque petit d'argent, et n'eurent pas l'arrest ni la patience ni l'advís que l'empereur [ne ?] fust en Hespaigne, ni l'aler trouver en Flandres pour avoir le principal. Se contantans de si peu de loches qu'ilz avoient pris, s'en tournarent chez eux, non sans porter de beaux tiltres, contractz et obligations, des biens, de ses debtez et de ses terres, lesquelz ilz m'ont monstré despuis, les laissans trainer en place sans en faire conte. Que s'ilz fussent tumbéz entre bonnes mains, ilz estoient riches de plus de quarante mille escus [P : entre les mains d'un habile homme, il fust esté riche de plus de cinquante mille escus] ! Que si je les heusse veuz avant qu'aler en Hespaigne quand j'y allys [1564], je les y heusse porté et fait avoir ou pied ou esle, tant lesdictz contractz estoient bons, vallables et authentiquez !

Je suis esté trop long en cecy, mais il faut tout dire et encore cecy de luy. Que de mon temps jeune j'ay cogneu deux vieux gentilhommes mes voisins qui estoient au siège de Foussan [juin 1536], et que ce La Chappelle s'enquérant à eux ainsin qu'ilz sortoient de la ville d'où ilz estoient, se firent cognoistre à luy comme ses voisins, ausquelz il fit toutes les bonnes cheres du monde, les faisant servir de l'office de l'empereur où il avoit ung très grand crédit, non seulement là mais parmy les grands. Si bien que s'ilz ne l'eussent veu, me disoient ilz, ne l'eussent jamais creu. Et surtout me jurarent que c'estoit le plus meschant [infortuné] François renegat qu'on heust sceu veoir. Possible que cela pouvoit estre son advancement !

Comme il se veoit en plusieurs autres pareilz que luy et s'est veu la premiere fois que je fus à Naples : en m'allant me pourmener à Puzol je rencontraí ung gentilhomme qui me cognoissant pour ung jeune gentilhomme françois esveillé à la francoise, me vint acoster et parler à moy en françois et me fayre tout plain d'honnestes offres. Je luy dis qu'à sa parolle plus qu'à son geste il paroissoit estre françois ; me respondit qu'ouy et qu'il s'apelloit le seigneur des Guerres et qu'il estoit ung des gentilshommes reffugiez du pauvre feu monsieur de Bourbon, ainsin me le nomma il, que despuis sa mort et sa perte il n'avoit bougé du service de l'empereur aveq ses autres compagnons qu'il m'alla nommer comme ceux que j'ay dict cy devant et d'autres

dont ne me souvient, lesquels l'empereur avoit pris en amitié et service et qu'il n'i en avoit heu aucun qui ne fust esté très bien recompensé, ou par pensions ou bienfaictz, terres ou argent, capiteneries de chasteaux et places, si bien que luy pour sa part il se pouvoit dire avoir six mille ducatz d'intrade [revenu] au royaume, vivant là heureux et contant comme ung petit prince et ne portant aucunement envie à la douceur de sa patrie. Voila comme l'empereur traittoit ses pauvres reniez.

Andre Dorio ⁵⁴ en scauroit bien que dire aussi, qu'il traitta très bien, en richesses et grandeurs, et le roy Francoys très mal jusques à ne luy paier ses estatz, ses pensions et retenir ses prisonniers ; aussi la luy rendist il bonne et servist très bien l'empereur. Nous faisons touiours de ces fautes qui sont beaucoup prejudiciables quand ne seroit que pour la conscience, en laquelle il y va beaucoup de la sienne pour laisser mourir de faim des gens de bien et d'honneur qui ont abandonné femme et enfans, peres, meres, pais, tout, pour venir servir ung roy ou prince et puis le laisser mourir de faim. Hélas ! il est assez affligé d'ailleurs du ver de sa conscience qui le picque et ronge pour la premiere faute qu'il a faite d'avoir ainsin renoncé son pais, son prince, ses parans et amis, sans luy adjouster sur affliction ceste miserable affliction de faim.

Nous avons heu en France le prince de Sallerne, les ducz d'Attrie, de Somme ⁵⁵, les contes de Gruyre et Rouquandolf, si grands en leur pais ⁵⁶, en grandes extremitez, et mesmes le prince de Sallerne qui mourut sans avoir de quoy à s'enterrer, j'estois lors à la court ; tant d'autres estrangiers ay je veu, qu'on ne voioyt rien tant à la porte du thresorier de l'hespaigne que ces pauvres gens à mandier et demander leurs pensions dont ilz n'en estoient que paieez à demy et quelque fois point du tout ; que j'en ay veu desesperez, si que ce brave coronnel San Petro Corso comme ung enragé et desesperé, prenant le meilleur party, print les armes pour rentrer en son bien et faire la guerre à sa nation pour avoir le sien ⁵⁷. Tant d'autres en nommerois je, mais je n'aurois jamais fait tant que le feu roi Henry a vescu. Certainement, ilz n'estoient point mal apointez aussi qu'on avoit affaire d'eux aux

54. André Doria, amiral génois (1468-1560).

55. Ferdinand de Sanseverino, prince de Salerne, Jean-François d'Acquaviva, duc d'Atrie, Jean-Bernard de Sanseverino, duc de Somme ; tous Napolitains et proches parents de Caracciolo, prince de Melfe.

56. L'« infortuné » Michel, dernier comte de Gruyère, en Suisse romande (Brantôme n'en parle plus dans sa rédaction finale) ; Christophe, comte de Roggendorf, en Franche-Comté (cf. LALANNE, VI, 223).

57. Sampietro Corso, couronnel général des Corses en France ; il mena en Corse une guérilla contre les Génois (cf. LALANNE, VI, 217).

guerres, où ils ont très fidèlement servi la Maison de France, mais la paix venue, je les ay veuz très mal. Je ne veux point nommer ceux qui en sont estez cause mais bien fort les blasmer et louer le roi Francois qui sceust très bien recognoistre ce prince de Melfe en moiens, pensions, grades, estatz, bien d'esglise⁵⁸ et charges, duquel je vois finir.

J'ay possible esté trop long sur ce discours mais n'importe. Entre autres louanges que j'ay veu donner à mondict sieur le prince de Melfe ceste cy est l'une pour les belles ordonnances et reigles qu'il avoit mis en Piedmont sur les soldatz et gens de guerre. »

Qu'y a-t-il de vrai dans ce beau récit ? Qui serait ce soldat perdu ? La cour de France, et la postérité, ont aimé Brantôme pour ses talents de conteur. L'abbé prisait plus à leur valeur morale qu'à leur justesse les anecdotes qu'il ramassait ou les aventures qu'il pensait se remémorer fidèlement. La retraite à Richemont, l'âge, la verve gasconne, se jouèrent d'une imagination fertile. Cet abbé guerrier, par la fragilité de ses témoignages, en aura échaudé plus d'un. Témoin à prendre avec des pincettes. En veut-on un exemple ?

À l'en croire, Antoine d'Authon, après avoir cédé en 1506 son château des Combes à Jean de Marcilhac, s'en serait allé servir sur mer notre alliée la Sublime Porte. En 1535, le Grand Seigneur l'aurait créé amiral de sa flotte, sous le nom de Kheireddin Barberousse II. Anatole de Roumejoux, qui avait avec quelque imprudence avalisé ce roman⁵⁹, dut affronter l'érudit saintonguais Denys Jolly d'Aussy, qui objectait que Barberousse soi-même se disait d'origine grecque. Il se rétracta très honorablement en admettant ne pouvait produire aucune pièce corroborant sa thèse : « D'Authon n'est pas Barberousse, soit ; je ne veux pas et ne puis pas insister⁶⁰ ». Depuis, Jean Lavallée, examinant l'inventaire du charrier d'Authon, a souligné que le Français n'aurait pu en même temps courir la Méditerranée et gérer ses terres de Saintonge⁶¹.

« Au rebours, je pérégrine très saoul de nos façons, non pour chercher des Gascons en Sicile (j'en ai assez laissé au logis) ; je cherche des Grecs plutôt, ou des Persans ». Si d'Authon a perdu son douteux lustre de renégat, il semblerait que notre La Chapelle puisse, lui, illustrer cette boutade de

58. La deuxième rédaction ajoute : « bien d'esglise ».

59. « Le château des Combes et Barberousse », *BSHAP*, 1890, t. XVII.

60. *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 1891 (col. 43-44) et 20 mars 1892 (col. 295-297).

61. LAVALLÉE (Jean), *Ce Saintonguais qui devint Barberousse : Antoine d'Authon*, Paris, 1997.

Montaigne⁶². Mais éclairer cette équipée ne sera pas chose facile, son héros étant inconnu du *Dictionnaire de biographie française*, du *Diccionario biográfico* et de l'*Archivo biográfico de España, Portugal e Iberoamérica*⁶³. Les indices laissés par Brantôme, dans ce texte bien mieux étoffé que celui connu jusqu'à présent, vont pourtant nous permettre d'avancer⁶⁴.

Son récit débute au plus tard à Casteljaloux, le 2 septembre 1520, quand s'éteignit Amanieu, cardinal d'Albret. Ce triste et médiocre personnage ne devait sa barrette qu'au mariage de sa sœur Charlotte avec César Borgia, fils du pape Alexandre VI. Il eut des mœurs bien peu ecclésiastiques, laissant derrière lui deux filles bâtarde et peut-être un fils. Il tint souvent sa cour à Montignac, ce qui fit dire – ou croire – à Brantôme qu'il avait été comte de Périgord, ce qu'il ne fut jamais, en titre du moins. Le cardinal possédait bien d'autres bénéfices et, le premier, il eut en commende l'abbaye de Brantôme, où il devait se plaire, car c'est lui qui éleva le palais abbatial⁶⁵. Étant, à ce dernier titre, seigneur de la Chapelle-Montmoreau, il n'est pas invraisemblable qu'il ait pris comme page à sa cour le fils dont un vassal périgordin lui confiait l'éducation. Peut-être l'enfant aura-t-il pu suivre le cardinal dans un de ses voyages romains ; dans ce milieu cosmopolite et peu compassé, il aura pu se familiariser avec les dialectes italiens et avec le castillan. S'il se révélera par

62. MONTAIGNE, III.9. *De la vanité*.

63. Respectivement : t. XVIII (1994) ; dir. M. Artola, Madrid, 1991 ; éd. V. H. Mediavilla, 3^e édition, Munich, 2000.

64. Si le roy a bien estimé le sieur de Pomperant pour sa générosité de bon et recognoissant naturel, l'empereur de son costé, en fit bien de mesme à plusieurs serviteurs et honnestes gentilshommes dudit M. de Bourbon ; car, ayant perdu leur bon maistre, ne sçachant où se retirer, luy ayant recognu en eux leurs fidelitez, loyales actions et amitié envers leur maistre, les retira à soy et s'en servit, et s'en trouva très-bien ; et si bien les rescompensa tous, qu'il n'y eut aucun qui demeura pauvre. Cesdits gentilshommes, des plus remarquez, estoient les sieurs de La Mothe des Noyers, Le Peloux, l'Allière, Montbardon, Luringe, des Guerres et La Chapelle-Montmoreau ; de tous ceux-là je n'ay veu que le seigneur des Guerres à Naples, la première fois que j'y fus, et qu'il vint faire la révérence à feu M. le grand-prieur de Lorraine, fort honneste gentilhomme certes. Il avoit bien six mille escus d'intrade à Cazé [Casal], et estoit marié à Naples. Ce La Chapelle Montmoreau estoit un gentilhomme, mon voisin, que je n'ay point veu ; mais j'ay ouy raconter à deux de ses frères qui l'allèrent veoir en Espagne par cinq ou six fois, et l'y virent si honoré et si enrichy, que, les voyant, il les pria de ne se dire ses frères, à cause qu'ilz étoient très-mal en point, car je croy qu'ilz n'avoient pas tous ensemble deux cent livres de rente, et donna à sesdicts frères assez de moyens ; mais c'estoient des desbauchez qui broüillèrent et consommèrent tout à leur retour. Du depuis j'ay veu aucuns titres de luy, par lesquelz il paroissoit qu'il avoit, ou en estat chez l'empereur, ou en pensions, ou en banques, plus de douze mille ducats de revenus. Il mourut à Nancy, ayant esté envoyé ambassadeur par l'empereur son maistre vers l'altesse de madame sa niepce, et est enterré audict Nancy aux Cordeliers, dans une petite chapelle à main droite en entrant, ainsy que m'ont dict ses frères, lesquelz ont laissé perdre tout par faute d'aller sur les lieux, et aussy qu'ilz n'avoient point trop d'esprit : leur frère leur avoit tout emporté avec luy. J'y ay veu d'aussy beaux papiers et titres, que, s'ilz fussent tombez entre les mains d'un habile homme, il fust esté riche de plus de cinquante mille escus. (*Discours sur M. de La Noue*, BUCHON, II, p. 81 ; LALANNE, VII, p. 243 ; LACOUR, IX, p. 300).

65. cf. LUCHAIRE (A.), *Alain, sire d'Albret*, Paris, 1877, et l'article de E.-G. LEDOS, in *Dictionnaire de biographie française*, I (1933).

la suite très habile à faire sa cour, c'est que le prélat avait en vue d'en faire un homme de cabinet plutôt qu'un homme de guerre. En 1520 donc, soucieux de recaser les gens de sa maison avant sa mort prochaine, il aurait pu le confier au connétable, alors qu'il n'était encore qu'un « pagâtre », c'est-à-dire un jeune page ⁶⁶. Cependant il n'est pas cité dans les états dressés pour liquider la succession du prélat ⁶⁷, pas plus que l'on ne comprend pour quelle raison il aurait abouti chez Bourbon, grand prince mais n'ayant comme plus proche terre que sa vicomté de Carlat, dans le Rouergue.

La Chapelle ne devait pas être bien vieux quand, le 8 septembre 1523, le connétable, convaincu de trahison et prêt d'être arrêté, abandonna nuitamment son château de Chantelle, en Bourbonnais. Le Peloux lançait alors à ses quelques fidèles : « Chacun pour soi, se sauve qui pourra ». Après une errance par Languedoc, Vivarais et Viennois, Le Peloux, Espinat, Tausannes, Le Peschin, Lurcy, Lallière, Montbardon se regroupèrent à Besançon, terre d'Empire. Une lettre adressée quelque temps plus tôt à Louise de Savoie, mère du roi, l'avait alertée que le connétable « a autour de lui tout plein de jeunes gens d'assez mauvais conseil et quelques évêques que je voudrais se mêlassent de dire leurs heures et à ma fantaisie et qui l'excitent plutôt à mal faire que bien ». Les rapports, pourtant très étoffés, laissés par l'enquête judiciaire diligentée après la trahison et la fuite du connétable ne cite pas La Chapelle au nombre des « trente-cinq ou quarante gentilshommes [qu'il] y avait à Chantelle, dont [...] et trois ou quatre aventuriers et plusieurs autres dont il n'est records des noms ». On peut imaginer que son jeune âge – et un rôle très subalterne – lui auront épargné le fâcheux honneur de figurer au nombre des accusés de lèse-majesté ⁶⁸.

En mars 1524, après un hiver de désœuvrement, Bourbon, investi de la lieutenance générale des armées impériales en Italie, envahit la Provence ⁶⁹. Mais, menacé par François I^{er}, il dut précipitamment lever le siège de Marseille, le 29 septembre, et battre en retraite, entouré d'une poignée de fidèles : Pompérant, les d'Espinat, Peloux, La Mothe des Noyers, Fielin. Presque une déroute ; on en fit quelque temps des gorges chaudes ⁷⁰. Nul témoignage pourtant sur ce « grand pagâtre », assez débrouillard pour rejoindre son maître qui se repliait sur Milan et pour lui rendre un signalé service. Il lui apprit qu'il était talonné par l'armée royale, si bien qu'à la mi-octobre, Bourbon évacua

66. GODEFROY (F.), *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1880-1902.

67. BnF, Doat 233, f° 14-89.

68. 13 août 1524 (BnF, Dupuy 484, f° 81, 113 et 490).

69. BREGEON (J.-J.), *Le connétable de Bourbon*, Paris, 2000.

70. Voir page suivante l'illustration de cet épisode par Faizan pour J. MICHELET, *Histoire de France*, Paris, Rouff, II, 459.



À pied, à mulet ou à âne, ils filèrent lestement par le chemin de la corniche.

Milan par une porte quand le roi y pénétrait par l'autre. Après Pavie, 3 février 1525, Bourbon dépêchera Le Peloux à Madrid pour annoncer la victoire des Impériaux. De même, en avril 1527, il enverra deux de ses gentilshommes, La Mothe et Montbardon, ainsi que son aumônier, Jean de Languedoc, pour parapher avec Lannoy un accord qui épargnait Florence ⁷¹. Guichardin, auteur de l'*Histoire des guerres d'Italie*, ne mentionne pas La Chapelle dans son exposé des campagnes de 1524-1527 ⁷². Toujours est-il qu'après que l'exconnétable fut tombé sous les murs de Rome, le 6 mai 1527, Charles Quint aurait recueilli le jeune homme.

« Je laisse à dire ce que fit depuis ce page avec son maître ». Brantôme passe délicatement sur deux moments très pénibles pour la nation française, la capture du roi à Pavie et l'assaut donné à la Ville éternelle par un seigneur du

71. LEBEY (A.), *Le connétable de Bourbon*, Paris, 1904, p. 414.

72. T. III, 1522-1534, traduite de l'italien par Favre et revue par Georgan.

sang de saint Louis menant des lansquenets luthériens. Délicatesse qui peut couvrir de l'ignorance comme des soupçons. Ce n'est que trente-deux ans après les événements, en septembre 1559, qu'étant à Naples il aura pu rechercher des vétérans du connétable. Il en trouvera deux : un vieux trompette, qui lui vantera le pillage de Rome et deviendra son guide touristique, et un gentilhomme de sa maison. « De tous ceux-là je n'ai vu que le seigneur des Guerres à Naples, la première fois que j'y fus, et qu'il vint faire la révérence à feu M. le grand-prieur de Lorraine, fort honnête gentilhomme certes. Il avait bien six mille écus de revenu à Casal, et était marié à Naples ». Il y vivait « heureux et content, comme un petit prince, ne portant aucunement envie à la douceur de sa patrie », ajoute Brantôme. Pourquoi les aurait-il questionnés sur le seigneur de La Chapelle : ses voisins n'évoquèrent leur frère qu'après le voyage de Brantôme en Espagne, de mai à novembre 1564. L'abbé regrettera d'avoir eu trop tard connaissance de cet héritage livré aux rats. S'il interrogea ces mêmes voisins sur cette période précise, ou bien ils ne savaient rien ou bien ils se soucièrent peu d'avouer de tristes exploits de leur frère.

Mais La Chapelle avait quitté sa patrie, par nécessité. Il ne reniait pas sa naissance et dès qu'il se vit tiré d'affaire, il dut convier les siens au festin. Car, sans courrier de lui, comment auraient-ils su et sa survie et sa réussite ? S'il écrivit, ce fut d'abord à son père, qui songea peut-être à placer ses cadets chez l'aîné, comme il l'avait placé chez Amanieu d'Albret. Brantôme les raillera d'avoir laissé filer cette chance, de ne pas s'être fait débaucher. C'est sévère et injuste. Était-on, à l'époque, si large d'esprit ? Une chose d'accepter le secours financier d'un grand frère transfuge, une autre de passer, de propos délibéré et par esprit de lucre, à l'ennemi juré de son roi ! Cette supposée timidité semble tout à leur honneur.

Quand entreprirent-ils ce premier voyage pour Barcelone ? Leur deuxième expédition datant sûrement – on le verra plus loin – de 1535, on peut hésiter entre les deux longs séjours, 1529 et 1533, que Charles Quint, et donc La Chapelle qui était dans sa suite, fit à Barcelone⁷³. L'empereur y passa le printemps 1529, avant de prendre ses galères pour Bologne. Là, après la Paix des Dames du 3 août 1529, il se fera couronner roi d'Italie et empereur d'Allemagne (22 et 24 février 1530). La Chapelle n'aurait eu, pour s'élever dans l'estime de l'empereur et bâtir sa magnifique situation (ses frères l'auront

73. Selon *Los viajes del Emperador* (<http://cervantesvirtual.com/historia/CarlosV>), Charles Quint y séjourna sept fois : 30 avril - 28 juillet 1529 ; 22 avril - 11 juillet 1533 ; 3 avril - 30 mai 1535 ; 31 décembre 1537 - 25 avril 1538 ; 20 - 26 juillet 1538 : il en part pour la Castille ; 16 octobre - 21 novembre 1542 : il en part pour Valence ; 10 avril - 1^{er} mai 1543 : il embarque pour Gênes, avec plusieurs escales sur la côte catalane.

vu « enrichi et honoré »), que deux ans depuis le sac de Rome. Alors, sauf à supposer qu'il y avait beaucoup pillé... En outre, aurait-il fallu six ans à ses frères pour tout dépenser avant la rencontre manquée de 1535 ? Il faut préférer 1533, quand Charles Quint séjourna à Barcelone du 22 avril au 11 juillet. Cette ville était un point de rendez-vous commode : le parler catalan cousinait avec le périgourdin, et le trajet coûtait moins qu'un voyage en Castille, ou en Aragon. Dès le 7 avril, La Chapelle apprit que l'empereur convoquait les *Cortes* d'Aragon à Monzón, pour la fin juin. Estimant que le souverain resterait près de Barcelone où l'impératrice était malade, il put envoyer un courrier à ses frères, qui le rejoignirent.

Il ne les reconnut pas d'abord, dans leurs humbles vêtements de campagnards. Vivant « parmi les grands de la cour », il ne supporta pas les voir si pauvrement mis et ordonna qu'on les rhabille de façon qu'ils lui fassent honneur. À la mode des « *camarades* espagnoles » précise Brantôme. « En Espagne on désignait aussi sous le nom de *camarades* les soldats de naissance distinguée, que nous nommons en France cadets ». C'est l'une des deux acceptions que donne Lacurne de Saint-Palaye, parlant sous l'autorité de François de La Noue, dit *Bras de Fer*, celui-là même que notre mémorialiste honore d'un de ses *Discours*. Gentilhomme calviniste, né à Nantes en 1531, compagnon d'armes d'Henri IV, il fut mortellement blessé au siège de Lamballe en 1591. Pendant sa captivité à Limbourg, il avait écrit ses *Discours politiques et militaires*, où il développait avec beaucoup de sagesse et de connaissance son point de vue sur la politique et l'art de la guerre de son temps. Il y expliquait en particulier : « Parmi l'infanterie espagnole, il y a (à ce que j'ai pu comprendre) de deux sortes de *camarades* : la première est de ceux que les officiers principaux des compagnies associent avec eux, lesquels ils défrayent, avec leurs serviteurs et chevaux, leur paye demeurant franche ; et ordinairement un capitaine en aura cinq ou six, qu'il appelle ses *camarades*, et l'enseigne trois ou quatre. La plupart de tels soldats sont gentilshommes puînés, et aucuns de bonne maison. La seconde sorte de *camarades* est celle qui se pratique parmi les soldats, etc. ⁷⁴ ».

Les délais de poste, les préparatifs, le trajet lui-même, tout cela prenait des mois et les deux frères arrivaient trop tard. D'où deux visites infructueuses, l'une en 1535, comme La Chapelle accompagnait l'empereur dans une grande expédition militaire.

Arrivé à Barcelone le 3 avril, l'empereur en était reparti sur ses galères le 30 mai. Le 16 juin, Alphonse d'Avalos, marquis del Vasto, donna l'attaque

74. *Discours politiques et militaires du Seigneur de La Nouë, nouvellement recueillis et mis en lumière par François Forest, Bâle, 1587, p. 354.*



*Discours politiques et militaires
du sieur de La Noue, 1595.*

à La Goulette, en face de Tunis. Barberousse, débordé, se sauva : toute sa flotte était coulée ou réduite à merci. L'empereur, son succès paraissant complet, reprit la mer le 19 août et séjourna en Sicile. À Noël, il fut reçu à Naples. Puis il disputa le Milanais aux Français. Les troupes impériales, sous Antoine de Leyve, affamèrent la garnison de Fossano, à dix lieues de Turin, forçant La Roche du Maine, « vieux, bon, brave et vaillant capitaine ⁷⁵ », à capituler après une belle résistance, le 24 juin 1536. La Chapelle aurait été là, à la reddition, ayant grand train dans la maison de l'empereur, qui vint en effet devant la ville le 18 juillet. Brantôme tenait l'information de deux Périgordins sortis vivants du siège. L'un d'eux était-il ce « M. de Saint-Martin, de Lisle, [auquel] mon père donna son premier cheval de guerre, pour aller aux ordonnances sous M. de Montpezat, à Foussan » ? Ce capitaine, « [avec] une compagnie de gens d'armes, se trouva au siège de Foussan [...] dont il retourna sauve, et quelques-uns de ses gens d'armes, dont j'en ai vu de mon temps, mes voisins, qui m'en contaient fort ⁷⁶ ». Le troisième rendez-vous, manqué, pourrait dater de 1538 : l'empereur, qui était depuis le début de l'année à Barcelone, prit le 25 avril les galères d'André Doria pour se rendre à Villefranche.

75. Charles Tiercelin, seigneur de La Roche du Maine, en Poitou.

76. « Fragment de la vie de François de Bourdeille, père de Brantôme », *Œuvres de Brantôme*, éd. MONTMERQUE, V, 397 ; et LALANNE, III, 151.

Une autre fois, ils virent « l'empereur lui parler, la main sur son épaule et longtemps. Quel honneur pour un pauvre gentilhomme ! C'est ce que le plus grand d'Espagne, d'Italie ou de Flandres eut pu souhaiter ». Soutenant cette carrière déjà brillante, Charles Quint aurait envoyé La Chapelle en ambassadeur auprès de la duchesse de Lorraine. C'était sa nièce, Christine de Danemark, orgueilleuse, belle et chaste veuve qui fut à vingt-quatre ans, en 1545, régente de Lorraine. Hélas ! Celui qui par sa prudence, son à-propos et son esprit de décision, s'était si vite promu indispensable courtisan, serait mort prématurément à Nancy et y aurait été enterré. Mais, jusqu'à présent, pas de confirmation de ces deux points. Au contraire, Dom Calmet nous dit que « Charles Quint, son oncle, envoya auprès d'elle les sieurs d'Andelot & Montbardon, avec François Bonvalot, abbé de Luxeu, pour la conseiller » et il ajoute, d'accord en cela avec Brantôme : « En 1547, on donna pour gouverneur au jeune duc le seigneur de Montbardon, Jean du Châtelet, S^{er} de Deuilly et de Gerbeviller, le baron Daguerre, & Hector de Ligniville, abbé de Saint-Sauveur [...] Le 15 avril 1552, il fut résolu au conseil du roi [de France ...] qu'au lieu du S^{er} de Montbardon, on donnerait pour gouverneur au jeune prince le S^{er} de la Brosse-Mailly, ci-devant gouverneur de M. le duc de Longueville ⁷⁷ ». E. Duvernoy, biographe de la duchesse, a signalé, sur la foi de Brantôme, cette ambassade de La Chapelle, mais sans pouvoir recouper sa source ⁷⁸. Même insuccès pour



La duchesse de Lorraine, par Hans Holbein.

77. *Histoire de Lorraine*, Nancy, 1745, t. V, col. 454, 656-658 et 668.

78. *Christine de Danemark, duchesse de Lorraine*, Nancy, 1940, p. 212

constater sa sépulture : Lionnois, qui a publié dans son *Histoire de Nancy* la liste des inscriptions funéraires dans la chapelle des Cordeliers, ne parle pas de La Chapelle ⁷⁹ ; silencieux aussi l'obituaire du couvent, dressé au XVII^e siècle et récemment publié, qui rappelait aux prières des fidèles les franciscains et les laïcs, modestes ou très augustes, inhumés là depuis la fin du XV^e siècle ⁸⁰.

Il serait mort, semble-t-il, sans femme ni enfants pour le pleurer. Et mort dès 1548 ⁸¹ : pour que ses frères aient ignoré que l'empereur avait définitivement déserté l'Espagne et établi sa cour à Bruxelles en septembre 1548 ⁸², c'est que la nouvelle n'était pas arrivée au fond de leur province (ce qui prenait au pire deux ou trois mois) quand ils entreprirent leur ultime voyage. Ils espéraient se faire mettre en possession de leur héritage, mais par maladresse, méfiance ou scrupule, ils ne liquidèrent rien. Ils ramassèrent toutes sortes de papiers, pour les exhiber, mais bien trop tard, devant Brantôme. L'abbé semble évoquer en connaisseur cette succession espagnole, grande ⁸³ et diversifiée : titres de propriété, pensions d'État, obligations privées ; et déplorer de n'avoir pu la reprendre à forfait pour la réaliser à son profit. En règle générale, on capitalisait « au denier vingt », c'est-à-dire à cinq pour cent. Le ducat différant peu de l'écu, dix mille ducats de revenu auraient dû se liquider pour bien plus de quarante mille écus. C'est que les revenus de La Chapelle se seraient révélés surtout viagers et que, pour le solde, Brantôme tablait sans doute sur une lourde décote.

Jusqu'ici, rien d'in vraisemblable mais rien de probant.

Par chance, les rôles de la Maison de Bourgogne, récemment publiés, paraissent devoir apporter une première confirmation aux dires du mémorialiste ⁸⁴. En 1534, un *Joan de La Capella* figure dixième sur le rôle des dix *pensionarios* de l'empereur, après les princes de Piémont ⁸⁵ et de

79. BOUVIER (abbé J.-J., dit LIONNOIS), *Histoire de Nancy*, 1805, t. I, p. 123-137. cf. aussi DIGOT (A.), *Histoire de Lorraine*, Nancy, 1884, t. 4 ; et GUILLAUME (P.-E.), *Cordeliers et chapelle ducale de Nancy*, Nancy, 1851.

80. Le nécrologe des cordeliers de Nancy (BnF, Nouv. Acq. lat. 3008) a été édité en cinquante-deux ans : par F. DOUSSET, in *La France franciscaine*, t. 22 (1939) et P. MORACCHINI, in *Archivum Franciscanum Historicum*, Rome, t. 83 (1990) et 84 (1991). Les Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, qui m'ont obligeamment signalé cette édition, ajoutent que Jean de La Chapelle est inconnu de leurs fichiers et index.

81. Et certainement avant 1552, quand la cour de France se réserva l'éducation du jeune Charles III de Lorraine.

82. CADENAS Y VICENTE (V. DE), *Diario del Emperador Carlos V : itinerarios...*, Madrid, 1992.

83. Comparable à celle du prince de Melfe, dont les revenus patrimoniaux s'élevaient à 8 000 ducats.

84. *La Corte de Carlos V : los servidores de las Casas Reales*, dir. José MARTINEZ MILLAN, Madrid, 2000, t. V, p. 178.

85. Emmanuel Philibert de Savoie, fils du duc Charles III de Savoie et de l'infante Béatrice de Portugal, sœur de l'impératrice Isabelle ; et cousin de l'infant Philippe. Son duché étant occupé par les troupes du roi de France, il vivait à la cour de l'empereur.

Macédoine ⁸⁶, le S^{gr} de Corbaron ⁸⁷, Léopold d'Autriche ⁸⁸, don Juan d'Almeida ⁸⁹, le commandeur Pedro Verdugo ⁹⁰, *Joan Languetot* et deux illustres inconnus ⁹¹. Ces *pensionnaires*, sans appartenir à proprement parler à « la Maison de l'empereur », étaient ses protégés. Comme tels, ils émargeaient au budget de l'État. Recoupement très encourageant qui prouve l'existence d'un La Chapelle et, mieux encore, nous donne son prénom : Jean.

La plupart de ces pensionnaires étant réfugiés politiques, on peut estimer que *Joan de La Capella* était de la même race ? Pourquoi pas l'un des fidèles de Bourbon, tel cet autre pensionnaire, *Joan Languetot*, identifiable à Jean de Languedot, que l'on a vu en Italie, en 1527, aumônier du connétable ? À la même date et toujours dans la Maison de l'empereur, on remarque plusieurs de ces fidèles : le S^{gr} de Peloux, gentilhomme de la chambre, et qui le restera jusqu'à sa mort en novembre 1543 ; son fils, page. En 1543, le S^{gr} de Monbardon sera gentilhomme « de la bouche », comme Ymbert de Peloux, qui mourra en 1553, et comme Charles de Galières, qui le deviendra en avril 1548 ⁹².

Repérer notre homme comme officier sur les galères de bataille ou comme gros propriétaire rentier en Espagne, en Flandres ou en Italie, exigerait de difficiles recherches dans le dédale des archives impériales, à Madrid, Bruxelles, Worms, Dijon... D'ailleurs, broser plus nettement la carrière courtisane de Jean de La Chapelle ne prouverait pas qu'il soit périgordin ? Notons pourtant que Brantôme n'a pas cru devoir célébrer sa terre natale à tout propos, que les Périgordins, hormis les Bourdeille, ne truffent pas son œuvre. S'il a laissé dérapier sa plume en évoquant d'Authon, Saintongeais qui n'avait eu qu'une terre chez nous, cette fois il est sérieux, il cite ses sources : « mes voisins d'une lieue ». Essayons de le croire, posons que « La Chapelle » vaut pour « La Chapelle-Montmoreau » ?

Et retournons en Périgord, deux générations plus tôt ?

Pas plus que Roumejoux dans l'affaire Barberousse, Saint-Saud ne s'inquiéta de prendre Brantôme pour argent comptant. Il supposa que ce

86. Sans doute de famille espagnole Castriota ; tué en 1551 à la prise de Torchiara par Horace Farnèse (LALANNE, IX, 631).

87. Claude Bouton ; chambellan de la Maison de Bourgogne de l'empereur, entre 1520 et 1531 (*La Corte...*, IV, 124).

88. Oncle de Charles Quint, nommé évêque de Cordoue en 1541.

89. Portugais, gentilhomme de la Maison de Bourgogne de l'empereur de 1524 à 1531 au moins (*La Corte...*, IV, 57).

90. De l'ordre de Calatrava ; favori de l'empereur, vers 1532 (*La Corte...*, IV, 387).

91. *Godscalcho Ericio et Pedro de Scoidi*.

92. *La Corte...*, V, 174, 218, 220, 222, 227, 242, 244.



LAMBERTERIE
D'azur à un lion d'argent,
armé et lampassé
de gueules.

« seigneur de La Chapelle-Montmoreau » était l'aîné des trois fils que Bertrand de Lamberterie aurait eus d'Anne *de Bertine*. C'est plausible mais sa chronologie est bancale, car il ajoute que c'est après avoir pris sa part dans la succession paternelle, que La Chapelle aurait suivi le connétable de Bourbon⁹³. Or Nadaud nous donne la date de ce partage, avril 1545, et mentionne à l'acte « Jean, autre Jean et Nicolas⁹⁴ ». Si l'un de ces Jean est notre La Chapelle, il ne pouvait pas retourner en France et était déjà riche à millions. À cette succession, négligeable à ses yeux, il ne sera intervenu que par procureur et se sera sans doute désisté.

Le lignage présente des antécédents guerriers. Un certain Q. de Lamberterie était paru dans une revue militaire, sans doute à l'avènement d'Alain d'Albret, en janvier 1471 : « Rôle des nobles du Périgord qui ont comparu aux montres de Monsieur d'Albret, comte de Périgord, et de ceux qui se sont excusés ». La baronnie de Nontron aligne dix-neuf hommes d'armes, dont Forton de Bellussières, à cheval en javeline et épée, Q. de Laubertarie, brigantinier à deux chevaux [Lespine écrit : p. ê. Lambertarie], P. Vigier, brigantinier à deux chevaux, etc.⁹⁵.

Les Lamberterie suivaient le baron de Nontron pour le « service d'ost », mais leur bien mouvait de l'abbaye de Brantôme. Épave des archives monastiques, le *Cartulaire de la prévôté de la Chapelle-Montmoreau* nous livre d'utiles renseignements sur cette maison, ses fiefs et autres propriétés. Rien sur notre aventurier, quoi de surprenant ! Si elle possédait, au tout début du XVI^e siècle, des fiefs en la paroisse de la Chapelle-Montmoreau, tels les repaires nobles de Lamberterie, de Noalhac et de la Cour, le cartulaire en suggère plus, nous plaçant devant une alternative : dans ce bourg de la Chapelle-Montmoreau, qui de la famille ou du repaire prit le nom de l'autre ? En d'autres termes, les Lamberterie tinrent-ils ces biens par héritage paternel ou maternel ? Car le cartulaire nous apprend qu'en 1392, Arnaud de la Court, Hélis de Noalhac, demoiselle, et Hélié de la Rivière leur fils, avaient fait hommage de tous leurs biens sis en cette paroisse. Il nous dit surtout qu'en

93. SAINT-SAUD (C^{te} de), *Nouveaux essais généalogiques périgourdins*, t. IV, Paris, 1942.

94. NADAUD, *Nobiliaire du Limousin*, III, 33. À noter que SIMON DES COUSTURES (*Nobiliaire de la généralité de Limoges*, éd. A. Lecler, Limoges, 1901) ne mentionnait que Jean et Nicolas.

95. BnF, Doat, t. 246, f^o 119, copié par Lespine dans *BnF, Périgord*, t. 57, f^o 74 ; la M^{ise} de Cumont ne l'a pas publiée.

1447. Christine, fille de Guillaume Bazat, avait rendu hommage pour « la moitié par indivis du repaire de Lamberterie et de ses autres biens [et], à cause dudit repaire, de la quarte partie de la vigerie, lieu et paroisse de La Chapelle, sous l'hommage franc à mutation d'homme et seigneur et v sols d'acapte, et chacun an un denier et dix sols de rente ⁹⁶ ».

Le repaire a subsisté ; il jouxte l'église et ses cheminées dateraient du XIV^e siècle ⁹⁷. Quant à la vigerie de la Chapelle-Montmoreau, qui pour moitié relevait du repaire, ce n'est autre que la prévôté, c'est-à-dire un office d'administration et de justice qu'on tenait en fief. Grâce à elle et en quelque sorte par délégation de l'abbé de Brantôme, les Lamberterie pouvaient se dire « seigneur de la Chapelle-Montmoreau ». Encore ne les voit-on pas le faire avant 1536 ⁹⁸ ; et ce ne fut qu'en indivis, car par exemple un François d'Autefort, écuyer, se vantait aussi en être coseigneur en 1539 (sans doute comme époux ou fils d'une Lamberterie) ⁹⁹. À ce titre, mais aussi auparavant pour les trois



Repaire de Lamberterie (bourg de La Chapelle-Montmoreau).

96. A.D.D., 14 H 1, pièces cotées C, H et K.

97. BELINGARD (J.-M.), LAGRANGE (J.), POMMARÈDE (P.), *Le Périgord des maisons fortes*, Périgueux, 1999, p. 154.

98. En la personne de Nicolas, fils de Bertrand et frère ou demi-frère de l'aventurier (Cumont : A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 671).

99. Lettre du 23 mars (*Arch. nat.*, 109.AP/17.2) ; la marquise de DAMAS ne le nomme pas dans sa *Généalogie de la Maison d'Autefort*.

repaires dans la paroisse, la famille était vassale de l'abbaye de Brantôme. Dès 1554, l'abbé commendataire, Pierre de Bourdeille, alias « Brantôme », très jeune alors car né vers 1540, aura pour apanage « les seigneuries et paroisses, en toute justice, haute, moyenne et basse, de la Chapelle-Montmoreau, Boulouneix, Bellaygues et Saint-Crépin, où est situé Richemont ¹⁰⁰ ». Y avait-il mieux placé que le mémorialiste pour savoir la fortune et les revenus, les allées et venues, de ces voisins et subordonnés ? Il est remarquable que plusieurs fois dans son récit, il leur délivre des certificats de gentilhommerie.

Pour le début du XVI^e siècle, la généalogie des Lamberterie serait tout à reprendre, le comte de Saint-Saud ayant travaillé de seconde main, d'après les notes du vicomte Gaston de Gérard et celles du baron de Woelmont, qui ne coïncident pas. Ce *Bulletin* n'étant pas le lieu pour de longs développements en la matière, bornons-nous à signaler que Bertrand, le père présumé de notre aventurier, n'est pas évidemment le fils d'un Jean de Lamberterie et le frère d'un Pierre : tant dans l'acte de 1513 que dans un autre de 1516, Pierre de Lamberterie paraît seul (en 1513, avec sa mère, Marguerite *Plazente*) ¹⁰¹. D'ailleurs, le cartulaire nous montre Bertrand, damoiseau, agissant seul dès 1499 ¹⁰², ce qui permettrait de dater son mariage plus tôt que le « vers 1510 » du vicomte de Gérard. Vieillir un peu notre La Chapelle ne serait pas inutile pour justifier ses débuts aux côtés de Bourbon. Le même acte de 1516 nous fait découvrir un Raymond de Lamberterie, oncle de Pierre et co-seigneur avec « feu Jean de Lamberterie » (sans doute son frère) des repaires nobles de Lamberterie, de Noalhac et de la Cour ¹⁰³. Bertrand serait tout aussi bien le fils ou le frère de ce Raymond. Un acte de 1560 ¹⁰⁴ ne nommera que deux frères, Bertrand et Jean, mais pas Pierre, qui pourrait n'être alors que leur cousin germain. Tel serait le berceau de notre aventurier.

En somme, si cette enquête soulève plus de questions qu'elle n'en résout, elle permet de conclure qu'il y eut un *Joan de La Capella* parmi les familiers de Charles Quint ; que sa carrière publique, telle que Brantôme l'a décrite avec saveur, a de la vraisemblance sans que l'on puisse à l'heure actuelle la confirmer ou l'infirmer ; que ce serviteur de l'Empire pourrait être

100. BSHAP, 1905, t. 32, p. 310 ; il s'en titrera encore dans son testament, le 30 décembre 1609 (LACOUR, XIII).

101. 1513 : A.D.D., 2 E 1831/26 ; 1516 : cartulaire, f° 77°.

102. Cartulaire, f° 6°.

103. Cf aussi : « 13 décembre 1541 [...] autrefois feu Pierre Brun, ayeul dud. Jehan Brun, vendit à Jehan de Lambertance, conseiller de Lambertance et de Noalhac, etc. » (BnF, Carrés d'Hoziere, n° 147, art. Camain, f° 148).

104. A.D.D., B 2185, f°22.

un Lamberterie. Rien ne prouve encore cette naissance que les dires de MM. de La Chapelle-Montmoreau et de deux autres Périgourdiens. Pourquoi ne pas croire ces derniers ? Ils ne lui savaient aucun gré des bons soins qu'il leur avait rendus lorsqu'ils sortirent de Fossano : « Ils me jurèrent que c'était le plus méchant Français renégat qu'on eût su voir ». Sur cet exécrationnel jugement, Brantôme n'hésitait pas à en remettre : « Possible que cela pouvait être son avancement ! »

C.-H. P.

Annexe : biographie de Jean Caracciolo, par le Pr R. Scheurer (traduite de l'italien)

Jean Caracciolo naquit en 1487, de Trojan, duc puis prince de Melfe, et d'Hippolite Paule de Sanseverino, fille de Guillaume, comte de Capaccio¹⁰⁵. On a peu de choses sur son enfance et son adolescence, sinon qu'il fit partie de l'Académie pontanienne¹⁰⁶ : en 1526, le duc d'Atri lui dédicacera sa traduction de Plutarque *De virtute morali. Libellus græcus cum latina versione et commentariis Andreae Mathei Acquaviva Hadrianorum ducis*, Naples 1526.

Il consacra la majeure partie de son existence à la guerre. En 1512, il combattit à Ravenne dans le camp français, alors qu'en cette rencontre son père restait fidèle à la maison d'Aragon. Non qu'il y eut antagonisme dans la famille : c'était une façon de lui conserver son patrimoine quelle que fût l'issue de la bataille¹⁰⁷. D'ailleurs Caracciolo abandonna bien vite la cause française et, en 1523, il succéda sans peine à son père, devenant prince de Melfe, duc de Venosa, d'Ascoli de Soria, marquis d'Atella, comte d'Avellino et grand sénéchal du royaume de Naples. Sa seule terre de Melfe lui assurait un revenu annuel d'environ 2 500 ducats, et 8 000 l'ensemble de ses possessions. Son nom et sa fortune en faisaient un des principaux personnages du royaume. Du reste il savait vivre en grand seigneur.

Les visées de François I^{er} sur le royaume de Naples pesèrent tragiquement sur sa vie. Dès 1525, le vice-roi le chargeait de préparer la défense de Barletta où l'on craignait un débarquement vénitien. Trois ans plus tard, il reprit les armes pour résister à une invasion conduite par Odet de Foix, seigneur de Lautrec. Partant de L'Aquila, où il se trouvait en janvier, Caracciolo rejoignit le mois suivant à Lucera Philibert de

105. Pour les références d'ouvrages et d'archives, se reporter au *Dizionario biografico degli Italiani*, Rome : Istituto della Enciclopedia italiana, t. 19 (1976).

106. Fondée par Giovanni Pontano (1426-1503).

107. Il faut révoquer cette apparente duplicité rapportée sur la foi du P. ANSELME (VII, 191), le fils combattait aux côtés de son père : dans une lettre écrite deux jours après Ravenne, Bayard compte « le fils du prince de Melfe » au nombre des prisonniers faits par les Français (JACQUART (J.), *Bayard*, Paris, 1987).

Châlon, prince d'Orange ; les deux *condottieri* se séparèrent à Troia, le 21 mars, Philibert retournant à Naples, Caracciolo s'établissant à Melfe avec ses compagnies d'infanterie et un gros régiment de cavaliers. Face à cette menace qui pesait sur le ravitaillement de son camp, Lautrec dépêcha devant Melfe Pedro Navarro, une partie de son artillerie, les « Bandes noires ¹⁰⁸ » et un certain nombre de fantassins français. Après deux jours de bombardement, un premier assaut fut repoussé, mais le second permit aux assaillants de s'emparer de la ville, qu'ils pillèrent. Caracciolo, blessé, était fait prisonnier dans le château, avec sa femme, Eléonore Sanseverino, et ses fils. Défaute d'argent et, semble-t-il, mauvaise volonté détournèrent Philibert d'Orange de le racheter. Caracciolo dut se résoudre à rompre le serment prêté à Charles Quint et se mit à enrôler des troupes pour le compte du roi de France. Ainsi, en mai 1528, se trouva-t-il devant San Germano, puis devant Gaète, avec plus de 2 000 hommes, tandis que les galères vénitiennes en complétaient l'investissement ; l'arrivée d'André Doria l'obligea à suspendre cette action. Caracciolo se replia vers Capoue, mais la mort de Lautrec et la débâcle de l'armée l'y firent renoncer et, le 1^{er} septembre, avec l'abbé de Farfa et Renzo da Ceri, il prit la route d'Aversa. Ayant peu après appris la chute de cette ville, il se dirigèrent vers les Abruzzes et menacèrent les Pouilles. Philibert de Châlon envoya pour les y contrer le marquis del Vasto, avec une partie de l'artillerie et 6 000 fantassins.

Le 18 octobre 1528, il écrivait à Anne de Montmorency pour l'assurer que : « ... tant que seray vivant ne faudray à faire le service du Roy ou verray estre necessaire, comme par cy-devant mes predecesseurs ont fait. » Il se trouvait alors à Senigallia, d'où il repartit avec des galères vénitiennes en direction de Bari. Dans la cité pouillanne il retrouva Frédéric Carafa et campa avec lui sous les murs de Molfetta, ville qui aurait dû revenir à son fils Trojan à cause de son mariage avec Isabelle de Capoue. Carafa fut tué dans l'assaut, mais Caracciolo parvint à s'emparer de la ville, qui fut pillée. En ce même mois de février 1529, il entra dans Barletta. De là, il écrivit en France pour réclamer les fonds nécessaires à l'enrôlement de 4 000 hommes et à la contre-offensive. Grâce à l'appui financier de Florence (ce qui a fait supposer à d'Ayala que Caracciolo était passé au service de cette république), il défendit avec Renzo da Ceri les villes de Monopoli et de Barletta, assez vigoureusement pour contraindre le marquis del Vasto à lever le siège de cette dernière en mars 1529.

Il est manifeste que François I^{er} oublia ses alliés italiens quand il négocia le traité de Cambrai (5 août 1529). On comprend alors le refus obstiné de Renzo da Ceri et de Caracciolo d'abandonner aux Impériaux, en conséquence de ce traité, des villes qui pouvaient sans aucune peine se défendre par elles-mêmes. Jusqu'en octobre 1529, et pour faciliter la restitution de Barletta, l'amiral de France chercha à obtenir le pardon de Caracciolo auprès des ambassadeurs de Charles Quint, mais ces tentatives furent vaines et le prince de Melfe finit par se rendre en France. En 1530, il figurait comme chef des exilés napolitains dans la suite du roi, lors du voyage vers la frontière espagnole ; triste situation qui transparaît dans une lettre qu'il écrivit à cette époque à

108. Mercenaires commandés par Jean de Médicis, dit « des Bandes noires », puis, à sa mort, le 30 novembre 1526, par Horace Baglione.

Montmorency. Il resta dans l'*entourage* du roi et assista, avec deux de ses fils, à Saint-Denis, le 5 mars 1531, au sacre de la reine Éléonore. Fin 1528, l'empereur avait confisqué ses biens¹⁰⁹ et avait créé prince de Melte André Doria et prince d'Ascoli Antoine de Leyve (20 décembre 1531). François I^{er}, en compensation, lui avait accordé une pension annuelle de 10 000 livres tournois (que Henri II portera à 15 000), l'avait fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel, lui concédant successivement les terres de Châteauneuf-sur-Loire, Vitry-aux-Loges, Romorantin, Brié-Comte-Robert, la vicomté de Martigues, la baronnie de Berre. Chacun de ses fils reçut une pension de 600 livres tournois et son gendre Antoine d'Aquin, de 1 200. Ses revenus en France finirent ainsi par dépasser ceux dont il avait bénéficié au royaume de Naples, ce qui garantit longtemps la fidélité que Caracciolo aurait conservée à la cause du roi. En réalité le souverain lui faisait pleine confiance et quand la guerre reprit, en 1536, il le chargea avec Stéphane Colonna de choisir un lieu propice pour rassembler sa gendarmerie ; il le consulta aussi sur les préparatifs nécessaires à la défense de la Provence et, sur son conseil, il abandonna la ville d'Aix.

Le 1^{er} août, Caracciolo entra dans Arles et partagea avec Stéphane Colonna la charge de lieutenant du roi dans cette ville. La mésentente entre soldats français et italiens y était si forte qu'elle explosa en lutte ouverte durant l'une de ses absences. Revenu aussitôt, Caracciolo démontra la grande autorité et le fort ascendant qu'il avait sur les troupes, qualités qui s'ajoutaient à la clairvoyance avec laquelle il avait su fortifier la ville. Tout dans sa conduite durant la campagne de 1536 marque une fidélité absolue au roi de France, ce qui permet de révoquer comme calomnieuse l'affirmation de Rosso selon laquelle Caracciolo aurait promis à Charles Quint de lui livrer Marseille contre la restitution de ses biens. On pourrait toutefois penser, suivant l'opinion de Brantôme, que Caracciolo avait agi par ruse pour détourner Antoine de Leyve de ses projets contre Turin et l'inciter à attaquer la Provence. Après la retraite de l'empereur, Caracciolo rejoignit le roi et assista, à Lyon, à l'exécution de Montecuccoli, accusé d'avoir empoisonné le Dauphin.

Sur la fin de l'hiver 1536-1537, il fut de ceux qui dirigèrent le retranchement des murs d'Hesdin et, en mai, sa compagnie fut des premières à se mettre en route vers le Piémont. Caracciolo ne participa pas à cette campagne, le roi ayant décidé vers la mi-juillet de lui confier le commandement d'une douzaine de galères pour une expédition navale contre Naples. Ayant embarqué à Marseille le 7 septembre, il tenta de rallier l'escadre du baron de Saint-Blancard pour effectuer avec ce dernier et de concert avec Barberousse un débarquement au royaume de Naples : l'opération devait en remplacer une autre, de caractère plus général, en Italie, qui avait été retardée et redimensionnée de l'expédition du printemps dans le nord de la France. Caracciolo et Saint-Blancard se rencontrèrent, peu après le 25 septembre, dans les eaux de Patras, mais le baron avait déjà pris congé de Barberousse et la saison était trop avancée pour que les Napolitains pussent tenter avec succès une bataille sur leur territoire : l'occasion ne se représentera pas.

109. L'empereur le condamna à mort, avec Alphonse Sanseverino, duc de Somme, et d'autres, et confisqua leurs biens, (CORINGLIARO (A.), *Sovranità e feudo nel regno di Napoli (1505-1557)*, Naples, 1983, p. 125).

Peu de notes sur lui entre 1538 et 1541 : Caracciolo était à Fréjus en mai 1538 ; en juin 1539, il assista, à Paris, à l'hommage funèbre rendu à l'impératrice. Sa compagnie de cinquante lances resta inactive dans cette période mais, dès août 1541, Caracciolo, avec deux mille fantassins et deux cents lances, fut envoyé en Arles, où il participa aux grandes opérations de défense dans le Midi.

En 1542, la guerre se ralluma. Il prit part alors à la conquête d'Ivoix, de Damvilliers et de Montmédy. En mars de l'année suivante, on décommanda l'opération qui aurait dû le porter, avec le duc de Vendôme, à renforcer la flotte du Turc de vingt-cinq galères et de trente vaisseaux dans les eaux de la Méditerranée. Il combattit alors dans l'Est : en août 1543, il réussit à prévenir une offensive du comte de Rœux contre Landrecies et munit la ville de puissantes fortifications. À la fin du mois, il est attesté à Guise avec dix mille Allemands et un certain nombre de légionnaires et de cavaliers. En octobre, il réussit la difficile entreprise de ravitailler Luxembourg et organisa la défense d'Arlon ; au retour, il alla renforcer l'armée royale devant Landrecies. Après la retraite des Impériaux, François I^{er} lui délivra des lettres de lieutenant général à l'armée de Luxembourg (4 décembre 1543). Avec l'aide de Brissac il devait contraindre Guillaume de Fürstenberg à lever le siège de cette ville, entreprise bien réussie quoique conduite en plein mois de janvier, dans un froid tel que le vin gelait et était transporté en paniers après avoir été taillé à la hachette.

François I^{er} l'appela de nouveau à une charge de haute responsabilité en le nommant, le 10 juin 1544, lieutenant de la ville de Troyes, alors que Charles Quint se dirigeait vers la Champagne, menaçant désormais Paris : la garnison comptait cinq mille hommes, et Caracciolo fit appel à toute son expérience pour préparer les fortifications. Le 14 décembre 1544, il fut récompensé pour ses brillants services par le bâton de maréchal de France et sa compagnie passa de cinquante à cent lances. L'année suivante, il dut rétablir l'ordre à Périgueux, où la révolte dite de la gabelle avait donné lieu à de graves désordres. Il y appliqua autant d'autorité que de clémence, comme à son habitude. Nous le retrouvons au Havre, en juin de la même année, où il réorganisait l'infanterie ; à la mi-septembre, il fut envoyé devant Boulogne pour inspecter l'état des fortifications, sur lesquelles il envoya un rapport déterminant pour l'action du roi. Le 4 octobre 1545, François I^{er} qui se préparait à poursuivre la guerre le nomma gouverneur et lieutenant en Piémont (« pour la longue expérience qu'il a au fait de la guerre et des armes, accompagnée de grans sens, vertu, vaillance, prudence et bonne conduite qui sont en luy »). Son départ pour Turin fut cependant retardé par une maladie, venue, semble-t-il, du chagrin causé par la défiance que certains conseillers du roi nourrissaient sur sa loyauté. Enfin, dans la seconde moitié de février 1546, il rejoignit son nouveau poste. En décembre 1547, Henri II le confirma dans sa lieutenance.

Après s'être montré soldat de grande valeur, Caracciolo se distingua aussi comme un excellent administrateur. Dans les instructions données au maréchal de Brissac, son successeur, on peut lire : « Il semble que les choses concernans le fait de la justice et police ont esté très bien entendues par le prince de Melphe, avec une grande diligence, de sorte qu'il ne s'est point veu ne oy de son temps au Piedmont aucun bruit ne de praguerie ne sedition, mais tout y est allé doucement, vivant le soldat avec le peuple et le peuple avec le soldat au contentement des deux ». La même impression se

retire de la relation de voyage d'André Minucci : « *E certo è bel vedere tra tanti soldati forestieri essere la piazza [di Torino] così piena di cose venali, dove uomini e donne vendono e comprano secondo il loro bisogno senza uno strepito al mondo : anzi mi dicevano alcuni di quella città, che allora si viveva assai più quetamente che non facevano al tempo dello studio che vi stanziano scolari e non soldati, e ciò essi attribuiscono alla prudenza e giustizia del signor Jano Caracciolo... il quale con destrezza e severità tiene i terrazzani ed i soldati in obbedienza e in ufficio, che mai non si sente una contesa fra loro...* ¹¹⁰ ». D'ailleurs, la seule description des mesures prises pour renforcer les murs montre assez que Caracciolo, même en temps de paix, n'était pas enclin à la paresse.

Le principal événement connu de son gouvernement fut la prise du château de Revel et, le 23 février 1548, l'arrestation du marquis Gabriel de Saluces, qui mourut peu après. Cela donna à ses adversaires l'occasion de réveiller les soupçons du roi contre Caracciolo : on racontait que ce dernier avait demandé pardon au marquis pour tout ce qu'il était obligé de faire contre lui. On ordonna une enquête, dont on confia la direction à Antoine Caracciolo, mais Caracciolo n'eut aucune peine à fournir les preuves de sa loyauté envers Henri II.

En Piémont, il mena une existence brillante, en grand seigneur qu'il était, comme en témoignent la réception en l'honneur d'Henri II, en août 1548, et l'accueil réservé à Anne d'Este en octobre 1549, quand elle rejoignit en France son mari François de Lorraine. Mais il fut toujours prompt à reprendre les armes et peu s'en fallut du reste qu'il ne le fit à l'époque du complot contre Gènes, en 1548, puisque les cardinaux de Guise et du Bellay auraient préféré qu'il menât l'entreprise, plutôt que Pierre Strozzi, soutenu par les exilés mais plus brutal.

Sa sage administration dura jusqu'en 1550, où il tomba si gravement malade que Diane de Poitiers lui envoya son fils Antoine pour le prier de renoncer à une charge devenue trop lourde et de se retirer en France, où le roi aurait eu égard aux services qu'il lui avait rendus. Mais il ne devait plus revoir son palais parisien, près de l'abbaye de Saint-Victor : le 20 juillet, Antoine Caracciolo faisait savoir au roi que son père désirait être remplacé ; la charge de lieutenant général fut confiée, sur intervention de Diane de Poitiers, au seigneur de Brissac, grand maître de l'artillerie, lequel partit sans délai et rencontra Caracciolo à Suse, le 9 août. Mais il était trop tard pour s'entretenir avec le prince, alors mourant.

Ce fut, comme l'écrivit le chroniqueur : « un grand dommage pour la France à cause de la singulière prudence, bonté et expérience qui estoient en luy, ayant accompagné tous ses faits et toutes ses actions, tant civiles que militaires, d'une très recommandable devotion et fidélité envers ceste couronne » (Boyvin du Villars).

110. « Certes, il fait beau voir au milieu de tant de soldats étrangers le marché [de Turin] ainsi rempli de marchandises, hommes et femmes achetant et vendant à leur gré sans le moindre éclat du monde ; d'ailleurs, aucuns de cette ville me disent que l'on y vit aujourd'hui beaucoup plus tranquillement qu'à la saison des études, quand y stationnent les écoliers et pas les soldats ; et cela ils l'attribuent à la prudence et à la justice du seigneur Jano Caracciolo... lequel, habile et sévère, maintient paysans et soldats dans l'obéissance et le travail, que jamais l'on n'entend dispute entre eux... ».

On porta son corps à Turin, dans l'église Saint-Dominique, et on l'inhuma dans la chapelle de la Sainte Vierge du Rosaire ; ses fils y posèrent une pierre en sa mémoire.

Caracciolo s'était fait estimer à la cour de France, de ceux-là même qui étaient le plus sensibles à ses qualités intellectuelles et morales. Ainsi conquit-il l'amitié de la reine Marguerite de Navarre.

Ses traits nous ont été rapportés par A. Minnuci (1549) : c'était un « ... homme d'aspect agréable et vénérable, de bonne taille, le poil tout blanc », et ainsi paraît-il dans deux dessins de l'école de Clouet qui nous sont restés, alors que le portrait que Brantôme vit chez une descendante du prince semble s'être perdu.

Il avait épousé Jeanne d'Acquaviva, fille de Jean François, marquis de Bitonto, puis Éléonore Sanseverino. Il eut pour enfants : Trojan, marquis d'Atella, marié à Isabelle de Capoue, qui devait l'abandonner pour apporter à Ferrant Gonzague la principauté de Molfetta ; lieutenant en France dans la compagnie de son père, il fut tué en avril 1544 à la bataille de Cérisoles ; Jules, marquis d'Atella, lieutenant dans la compagnie de son père après la mort de Trojan ; Antoine, évêque de Troyes ; Isabelle, mariée à Antoine d'Aquin, marquis de Corato, naturalisée avec son mari en décembre 1550, et morte en 1555 ; Camille, qui épousa, le 26 mai 1547, Claude, baron de Pestels, et reçut une dot de 12 000 livres tournois ; Susanne, qui épousa, en octobre 1550, François d'Acquaviva, duc d'Atri, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et à qui le roi concéda, le 14 juin 1547, la seigneurie de Brie-Comte-Robert ; Henri II leur assigna en dot 30 000 livres tournois ; Cornélie, princesse de Melfe, à qui le roi assigna, le 22 janvier 1568, la rente de la seigneurie de Châteauneuf-sur-Loire, où elle mourut en 1586.

Les papeteries d'Essendiéras et de Saint-Médard en la châteltenie d'Excideuil aux XVII^e et XVIII^e siècles

par Francis A. BODDART

Les moulins à papier de la châteltenie d'Excideuil ont été peu étudiés. Beaucoup moins que ceux de Couze ou ceux de la vallée de l'Isle. À Saint-Médard-d'Excideuil, la papeterie d'Essendiéras, marquée par une dynastie de maîtres papetiers, les Dumas, et la papeterie de Saint-Médard, constituent un bel exemple de ces papeteries oubliées¹ du Haut Périgord.

1. Louis Mesmer dans son *Histoire de la commune de Saint-Médard-d'Excideuil*, 1901-1913, (document manuscrit, Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), J 1596) ne traite pas des papeteries d'Essendieras et de Saint-Médard.

I. Présentation et contexte

La châtelainie d'Excideuil ² a possédé au moins cinq moulins à papier sur la vallée de la Loue :

- Le moulin de la papeterie Basse de Lanouaille,
- Le moulin de Pont-de-Lanouaille,
- Le moulin de Plauny (Sarrazac),
- Le moulin de Saint-Médard (Saint-Médard-d'Excideuil),
- Le moulin haut d'Essendiéras (Saint-Médard-d'Excideuil).

La région voisine de Thiviers, parcourue à l'est par la vallée de l'Isle, était certes mieux dotée. Au XVII^e siècle, Cognac-sur-l'Isle possédait deux papeteries (moulins de Linards et de Neufville), Nantheuil deux papeteries également (moulins de Labonne et de la Brégère ³) et surtout Nanthiat, quatre (le grand moulin de Nanthiat, les moulins de Monchasty, de Nègre-Vergne et de Castillon).

L'inventaire de 1609 du château d'Excideuil ⁴, qui comprend la visite de six moulins à blé ou à huile, ne fait mention d'aucun moulin à papier.

La carte de Belleyme (XVIII^e siècle) met en évidence pour la paroisse de Saint-Médard-d'Excideuil sept moulins, implantés sur le cours de la Loue : « Moulin de la Jorie, Moulin Jugal, Farge, Moulin les Fourches, Moulin d'Exendiéras, [la] Papeterie, Moulin du Bout ». Un moulin apparaît également à Gandumas ⁵.

Le moulin de la papeterie de Saint-Médard est celui également appelé « moulin Jugal ⁶ ».

Essendiéras possédait deux moulins : le moulin haut (ou encore la « Papeterie ») et le moulin bas (moulin à blé et à maillerie). Le moulin haut d'Essendiéras connaît dans les contrats notariés du XVII^e siècle de nombreuses variantes orthographiques : moulin à papier de Saint-Diéras, de

2. Excideuil, Saint-Médard, Preyssac, Lanouaille, Dussac, Sarrazac, Saint-Sulpice, Saint-Germain, Saint-Pierre de Sensac, Coulaures, Saint-Vincent, Saint-Privat, Mayac, Saint-Eulalie, Saint-Pantaly, Saint-Raphael, Saint-Martin, Anliac, Clermont, Saint-Michel, les enclaves de La Nouaillette et de Saint-Pantaly-d'Ans.

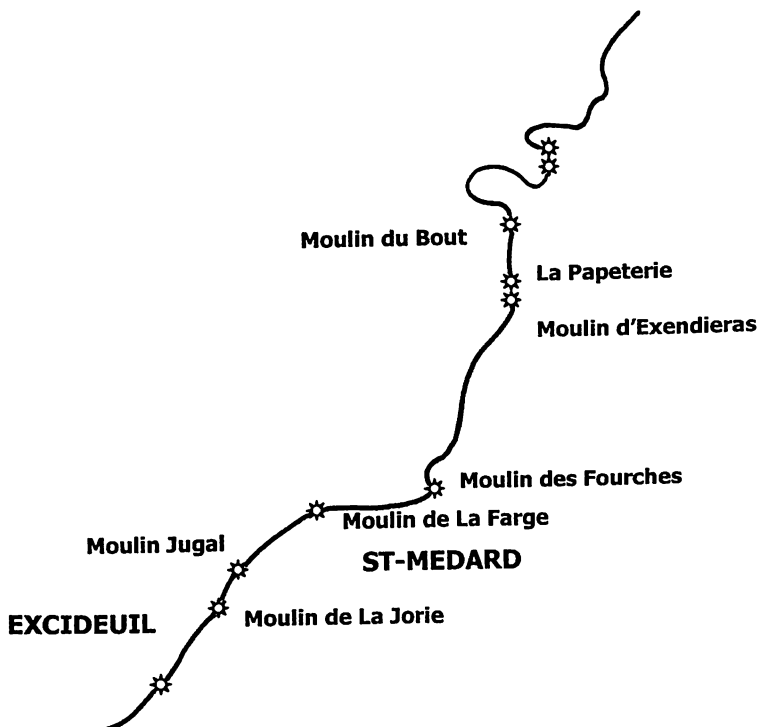
3. Ou moulin de La Brune.

4. Arch. départ. Charente, 10 J 7, 26 juillet 1609.

5. Commune rattachée à Saint-Médard-d'Excideuil en 1792.

6. Notons néanmoins qu'un acte de catholicité du 21 mars 1764 mentionne « moulin des Farges ou moulin Jugal ».

Saint-Dyairas, de St-Guyerat, de Saindiéras, de Sindiéras, de Xaindiéras, de Champ-Dira ou encore Dexandreau. En aval, le moulin bas d'Essendiéras est parfois appelé moulin de Presbotrevet. Au XVIII^e siècle, les deux moulins apparaissent sous la dénomination de moulin de la Pinelle, de la Penelle ou encore de la Penèle.



Moulins de Saint-Médard-d'Excideuil sur la carte de Belleyme (XVIII^e siècle).

II. Les maîtres des lieux

1. Les Malet, capitaines d'Excideuil et capitaines d'industries

Louis Malet de la Jorie, seigneur de la Roche ⁷, a possédé à la fois le moulin de Saint-Médard et le moulin haut d'Essendiéras. Il possédait également les moulins des Fourches, de la Jorie, du Bout (ou du Bouc), la

7. Louis Malet de la Jorie 1^{er}, chevalier, seigneur de la Roche, est fils de Guillaume et de Antoinette de La Tour. Il a épousé par contrat passé devant M^e Bourzac, le 23 octobre 1662, Isabeau de la Roche Aymon.

forge de Saint-Médard. Il a exploité, généralement en association, plusieurs gîtes miniers. Louis Malet réside successivement à La Brousse (Saint-Germain-des-Prés), à la Roche (Saint-Médard-d'Excideuil) et dans la maison noble de La Farge que fit construire, semble-t-il, son père entre 1643 et 1649 ⁸.

Les Malet, originaires de Normandie, étaient venus en Limousin à la suite de Jeanne de Penthièvre ⁹. Ils occupèrent dès le XV^e siècle la charge de capitaine et gouverneur du château d'Excideuil.

Le père de Louis Malet, Guillaume, possédait déjà le moulin « appelé de Saint-Médard ». Un inventaire de ce moulin, établi le 11 février 1633, fait clairement apparaître qu'il s'agit d'une papeterie. S'y trouvent en particulier « une caysse à fayre papier... la cuve... plus la presse de la cuve... plus lancroyze, plus [des] chaudières... plus le moulin garny de trente cinq perches... ¹⁰ ».

Louis Malet achète le 13 avril 1672 le moulin des Fourches au marquis d'Excideuil. Un contrat établi, le même jour, évoque le moulin Jugal. Jean de Talleyrand cède à Louis Malet « la ranthe annuelle et perpétuelle foncière dud sur le ténement de Saint-Méard... de plus a [le] dit Seigneur accordé au dit Sieur de la Roche la faculté de faire un moulin à bled dans le mesme lieu... ou est un autre moulin moulin à papier appartenant au d[ict] sieur de la Roche appelé moulin Jugal sur la même rivière de la Loup et moyennant les d[ic]tes parties demeureront respectivement quittes de toutes pretancions réciproques mesme des procès qu'il ont eu au sujet des ranthes de la d. papeterie... ¹¹ ».

Le conflit entre Louis Malet et le marquis d'Excideuil portait sur le paiement arriéré de la rente féodale du moulin de Saint-Médard dont était redevable le maître papetier Guilhen Marcaud menacé de « saisie féodale ». Louis Malet accepte en juillet 1672 de payer la dette de Guilhien Marcaud (quelques 1 000 livres) à charge de se faire rembourser ¹². Néanmoins, une nouvelle transaction devra intervenir en 1694 ¹³.

Un échange « de la papeterie et biens appelés de Saint Médard » intervient en 1676 mais l'opération n'ira pas à son terme. Louis Malet reprend

8. Note de Jean-Paul Laurent.

9. BEAUGOURDON (Jean de) et LAURENT (Jean-Paul), *Excideuil*, 1954, p. 68.

10. Arch. privée. Acte du 11 février 1633 aimablement communiqué par le Dr Jacques Gay.

11. A.D.D., 3 E 85, minutes Rolin, 13 avril 1672.

12. A.D.D., 3 E 85, minutes Rolin, 23 juillet 1672.

13. A.D.D., 3 E 185, minutes Rolin, 23 juin 1694.

le moulin Jugal et un siècle plus tard le moulin apparaît dans les biens de son arrière-petit-fils, Jean-François, marquis Malet de la Jorie.

Les circonstances de la possession du moulin haut d'Essendiéras par Louis Malet restent également imprécises. À la fin XVI^e siècle, le moulin haut d'Essendiéras appartenait aux Pasquet¹⁴. Pierre Pasquet aliéna, par un échange conclu le 12 juillet 1652, le fief d'Essendiéras avec un neveu de sa femme, Aubin de La Roche Aymon¹⁵, sieur du Verdier de Prémilhac. Louis Malet de la Jorie, sieur de la Roche, marié en 1662 à une La Roche Aymon, recueillit ainsi divers biens des Pasquet dont probablement la papeterie d'Essendiéras. Le moulin sera assez rapidement cédé (1683) aux maîtres papetiers qui l'exploitaient.

Le moulin bas d'Essendiéras était en possession de la famille de Lignac¹⁶, proche alliée des Pasquet et des Malet.

2. Les Dumas, une dynastie de maîtres papetiers

Au XVI^e siècle, la papeterie d'Essendiéras a été continûment affermée aux Dumas, qui y formèrent une dynastie de maîtres papetiers. Nous y trouvons quatre générations de cette même famille :

- Jehan Dumas dit [le] Clerc, maître papetier (mentionné dans des contrats d'achat de papier notamment en 1633, 1637, 1641)
- Jean Dumas, maître papetier (mentionné en 1629, 1637). En 1637, il est associé avec son père.
- Pierre Dumas (né vers 1603, décédé en 1676¹⁷), maître papetier entre 1638 et 1667. Il a épousé Françoise Lescure, puis Marie Lapie¹⁸.

Deux enfants de Pierre Dumas travailleront au moulin haut d'Essendiéras :

- Jean Dumas (maître papetier mentionné entre 1651 et 1658). En 1651, il est associé avec son père,

14. Sur les Pasquet, on lira LAURENT (Jean-Paul), « L'anoblissement à la tierce foi en Périgord », BSHAP, 1991, t. CXVIII, p. 375-459.

15. LAURENT (Jean-Paul), « L'anoblissement... », *op. cit.*, p. 397. Près d'un siècle après la dévolution de 1652, Jean de la Roche Aymon se défit du fief d'Essendiéras en le vendant, le 4 juin 1748, à François Malet, seigneur de la Jorie (A.D.D., 3 E 206, n° 127, minutes Rolin, notaire à Excideuil, 4 juin 1748).

16. Emmanuel de Lignac a épousé le 28 juin 1695 Isabeau Malet de la Jorie, fille de Louis et d'Isabeau de la Roche-Aymon.

17. A.D.D. Il est décédé le 18 septembre 1676 à Essendiéras.

18. Marie Lapie est décédée « en la papeterie d'Essendiéras » le 18 décembre 1677. Les Lapie ou Lapye étaient maîtres papetiers au moulin de Linards, paroisse de Cognac, en Périgord.

- Aubin ou Guillaume ou Gaubillou¹⁹ Dumas, (maître papetier mentionné entre 1667, 1675, 1680, 1688 et 1699). En 1667, il est associé avec son père. Il est marié à Jeanne Chapuzet²⁰, puis à Anne Abriat.

Martial Dumas²¹, autre enfant de Pierre Dumas, est maître papetier « à la papeterie de Lanouaille » au moins entre 1668 et 1676. Il s'installe ensuite au moulin de Saint-Médard-d'Excideuil²². Martial Dumas acquiert le 1^{er} juillet 1676 de Louis Malet, à titre d'échange, la papeterie de Saint-Médard contre diverses pièces de terre représentant une valeur de 700 livres. Les biens échangés appartenaient toujours à Pierre Dumas père qui recevra 560 livres 2 deniers. Nous savons que, finalement, la papeterie de Saint-Médard, occupée par Martial Dumas jusqu'à son décès (1688), restera en possession des Malet.

La papeterie d'Essendiéras est acquise probablement en 1683 par les Dumas. Louis Malet de la Jorie passe en effet, le 9 avril 1683, quittance avec Gaubillou Dumas « pour la vente de la papeterie haute d'Essendiéras ».

L'affaire Boysset/Dumas (1651-1682), qui conduisit à l'assignation de Pierre Dumas devant la cour de la sénéchaussée de Périgueux, permet de mieux situer cette famille de papetiers dans son environnement socio-économique. Jean Boysset, notaire à Preyssac [d'Excideuil], avait contracté divers emprunts auprès de Jean Dumas « dict du Clerq me papetier au moulin à papier dexendieras ». Plusieurs reconnaissances de dettes du notaire Boysset sont intervenues. Trois nous sont connues :

- le 23 août 1639 pour 30 livres « en une pistolle et autre bonne monnaie »,
- le 2 juin 1641 pour 22 livres,
- le 2 juin 1642 pour 210 livres « en cinquante réal d'Espagne et autres monnays ».

Après le décès de Jean Boysset, sa veuve, Gabrielle Gay, pour régler ses dettes, doit transiger avec Pierre Dumas et lui cède, le 25 juillet 1651, sa métairie de la Vigerie (Saint-Médard-d'Excideuil) et d'autres biens. À la mort de Gabrielle Gay-Boysset, ses deux fils héritiers, ne reconnaissent que la moitié de la vente et provoquent un procès. De longs argumentaires juridiques sont échangés. En 1674, des arbitres sont choisis : Chapelle, notaire royal à

19. De nombreuses variantes orthographiques ont été rencontrées : Gabillou, Gaubilou, Guabilhou...

20. Jeanne Chapuzet est décédée au moulin de la Penèle le 6 avril 1697 âgée de 50 ans.

21. Martial Dumas est décédé le 28 septembre 1688 au moulin à papier de Saint-Médard-d'Excideuil.

22. En 1662, Martial Laffon était maître papetier au moulin à papier de Saint-Méard [d'Excideuil].

Saint-Raphaël pour les Boysset et M^e Bernard Bugeaud, de la forge de Gandumas, pour les Dumas. Une transaction est finalement trouvée le 11 novembre 1682. Pierre Dumas remet 200 livres et 10 sols à Bernard Boysset auxquels s'ajoutent « les intérêts d'un an ». La métairie de la Vigerie avait été vendue entre-temps pour 1 050 livres.

En dehors de cette affaire, nous avons retrouvé d'autres reconnaissances de dettes en faveur des Dumas. Notamment celle de Philippon Coustillas, clerc, de Saint-Martial-d'Hautefort ²³ qui « reconnaît devoir à Jean Dumas dit Clerc Me papetier la somme de 662 livres 10 sols ».

Au total, les Dumas, maîtres papetiers, apparaissent comme prêteurs de deniers saisissant les bonnes opportunités pour se constituer une assise foncière. Leurs activités financières passent également par le fermage et le sous fermage.

En 1684, François de Magonthier afferme à Gaubillou Dumas la métairie « appelée de la Sirieysé [Cerisaie], paroisse de Saint-Médard, pour 5 ans et... sept vingt quatre livres par an en deux pactes égaux ²⁴ ». De même, à compter du 29 septembre 1692, Gaubillou Dumas prend en ferme pour 7 ans, et 75 livres par an, le moulin de Presbotrevet qu'il met en sous fermage ²⁵. En 1697, il prend en ferme pour 110 livres les « grains et frais décimaux du quartier de la Vigerie » relevant de l'archiprêtre de Saint-Médard-d'Excideuil. Il en sous affermera la moitié trois années plus tard. En 1700, les deux cousins germains, Jean (fils de Martial) et Pierre (fils de Gaubillou) Dumas, afferment « la moitié de la dixme du quartier de la Gacherie... pour 3 ans et 155 livres par an ».

Gaubillou Dumas, qui est régulièrement en affaire avec Louis Malet de la Jorie, deviendra en outre administrateur des enfants d'Isabeau Pasquet et d'Antoine Germain, seigneur de la Reille, suite au décès de celui-ci ²⁶.

Jean et Gobillon [alias Gaubillou] Dieuayde, qui exploitent la papeterie de Saint-Médard en 1672 ²⁷ appartiennent même à une puissante dynastie papetière présente dans plusieurs moulins. Les Dieuayde sont ainsi présents aux moulins de Castillon (Nanthiat), de La Bergère (Nantheuil) ou encore de la Boissière-d'Ans.

23. Aujourd'hui Saint-Martial-Laborie, commune de Cherveix-Cubas.

24. A.D.D., 3 E 179-215, 1684, minutes Rolin.

25. Les sous-fermiers sont Jean Laborie et Jean Thourenne, meuniers suivant un contrat Lescure du 2 octobre 1692.

26. Isabeau Pasquet donne quittance en 1683 de 150 livres pour la rente de 50 livres dues par Dumas sur 3 ans (1680, 1681, 1682).

27. A.D.D., 3 E 179-215, 5 mai 1672, minutes Rolin.

III. Les marchands flamands d'Angoulême

Les marchands flamands d'Amsterdam monopolisent au XVII^e siècle le commerce des papiers en provenance d'Angoulême ou de Bergerac. Ils avaient même réussi « grâce à des prête-noms, à se rendre fermiers des droits sur le papier ²⁸ ».

Les travaux de recherches de Gabriel Delage sur les moulins à papier d'Angoumois, Périgord et Limousin ²⁹ ont permis de retrouver 27 contrats de vente passés à Angoulême concernant le moulin d'Essendiéras et 9 concernant le moulin de Saint-Médard. Ces contrats portent sur la période 1629 à 1699.

Ces marchands sont Dericq Jansen (1629, 1636), Abraham Jansen (1654-1699), François le Bleu (1636,1638), Jean Bernard (1640), Gilles Van Hoven (1650-1652), Denis Gaultier (1650-1668), Girard Verduyn (1656) et François Van Tongeren (1667-1670).

On retrouve ces mêmes marchands dans des contrats établis avec la plupart des maîtres papetiers du Haut Périgord. En fait, plusieurs d'entre eux n'étaient que les mandataires d'autres marchands beaucoup plus puissants qui, d'Amsterdam, leur donnaient des ordres pour acheter ou vendre en leur nom. Ainsi, en juillet 1650, Gilles Van Hoven et Denis Gaultier achètent 40 charges de papier à Pierre Dumas « maître papetier de St-Dierat » pour le compte de « Pitre Haac, marchand à Amsterdam ³⁰ ».

Les achats unitaires concernant le moulin à papier d'Essendiéras étaient en moyenne de 50 charges de papier. Plusieurs contrats relatifs à la papeterie de Saint-Médard portent sur 100 charges mais il apparaît que les maîtres papetiers ont parfois du mal à réaliser la livraison et doivent demander un délai.

« Le poids d'une charge papier avoisinait les 300 livres, tantôt plus, tantôt moins, soit environ 150 kg ³¹ ». Le papier devait généralement être livré au port de Lhoumeau, à Angoulême. « De Lhoumeau, mis dans des gabarres, il descendait la Charente jusqu'au port de Tonnay-Charente où attendaient des

28. DELAGE (Gabriel), *Moulins à papier d'Angoumois, Périgord et Limousin (17^e siècle)*, Paris, Librairie Bruno Sépulchre, 1991, p. 55.

29. DELAGE (Gabriel), *op. cit.* et *L'Angoumois au temps des marchands flamands (17^e siècle)*, Paris, Librairie Bruno Sépulchre, 1990.

30. DELAGE (Gabriel), *Moulins à papier d'Angoumois, Périgord et Limousin, op. cit.*, p. 199.

31. DELAGE (Gabriel), *op. cit.*, p. 20.

navires pour l'emmener à l'étranger, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Suède ...³² ». Il arrivait également que le papier soit livré à Bergerac suivant le « choix et option » des marchands d'Angoulême.

L'activité papetière fut inégale au long du XVII^e siècle. Les moulins d'Essendiéras et de Saint-Médard, comme tous ceux de la région, furent régulièrement au chômage. « Ce furent surtout les guerres incessantes de Louis XIV qui ruinèrent le commerce du papier. Les contrats [...] le disent clairement. On attendait impatiemment la fin de la guerre, ou bien on redoutait le déclenchement de la prochaine³³ ». La guerre de succession d'Espagne a ainsi été « particulièrement désastreuse pour l'exportation du papier des papeteries du Sud-Ouest³⁴ ». Par contre, lorsque arriva la Révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, les marchands flamands de l'Angoumois, qui étaient tous de religion protestante, « s'accommodèrent de ce nouvel état de choses » et « ils firent semblant d'abandonner la religion réformée pour la religion catholique³⁵ ». Ainsi, entre 1683 et 1688, le « marchand banquier » Abraham Jansen, passa chaque année une commande à Aubin [Gaubillou] Dumas, maître papetier d'Essendiéras. Le même Jansen vit venir des charges de papier de la papeterie de Saint-Médard entre 1682 et 1684.

Les Dumas, maîtres papetiers au moulin d'Essendiéras, vendaient au XVII^e siècle aux marchands flamands quatre catégories de papier :

- Le papier au pot (1648, 1651, 1654, 1658, 1660, 1662, 1667, 1670). Il s'agissait d'un produit assez bon marché même si son prix a régulièrement augmenté. Les moulins du Périgord et du Limousin le fabriquaient en grande quantité.

- Le papier carré (1629, 1638, 1658, 1668, 1675). Comme le papier au pot, ce papier se vendait moins cher que les autres. Les moulins du Périgord s'en étaient fait une spécialité et il n'était pas fabriqué dans les papeteries du Limousin et de l'Angoumois. La charge était de 28 rames pesant chacune 10 livres ou 9 livres 1/2.

- Le papier à la fleur de lis (1662, 1667, 1670, 1683). La charge était de 32 rames pesant chacune 9 livres.

- Le papier petit cornet (1683). La charge était identique au précédent.

32. DELAGE (Gabriel), *op. cit.*, p. 42.

33. DELAGE (Gabriel), *op. cit.* p. 7.

34. VAN RIESEN (Wulf), *Moulins et usines à papier en Périgord*.

35. DELAGE (Gabriel), *L'Angoumois au temps des marchands flamands...*, *op. cit.*, p. 10.

Le moulin de Saint-Médard, exploité successivement par Guillen Marvaud (1636-1656), Aubin Terrade (1668-1669), Gobillon Dieuayde (1672) et Martial Dumas (1682-1684) livre du papier au pot (1636-1656) et du papier carré (1668-1684).

Les délais de livraison étaient souvent d'un an pour fournir l'ensemble de la commande. Ainsi, en 1654, lorsque Abraham Janssen acheta 60 charges de papier au pot au moulin d'Essendiéras, mais également 100 charges de papier atlas à Saint-Junien, 100 de papier carré au moulin de La Brune, autant au moulin de Monchasty et 50 charges à la fleur de lis au Moulin Neuf près d'Aubeterre, il fut convenu que la totalité de ces papiers serait livrée au plus tard au bout d'un an ³⁶.

Lorsque les clients n'étaient pas des commerçants flamands, ils venaient néanmoins le plus souvent d'Angoulême. Un contrat du 14 avril 1634 passé au moulin d'Essendiéras formalise la vente par Jean Dumas à François Brun, marchand d'Angoulême de « cenx charges de papier au pot faict de toutes peilhes, à scavoir la charge contenant 32 rames, la rame 20 mains et la mains 25 feuilles... ³⁷ ».

Le papier était fabriqué à partir de la peille (chiffons) que des marchands « amassaient » dans les villes et dans les campagnes ³⁸. En 1641, Jehan Dumas achète à Martial Dubost, marchand aux Chabridoux, Saint Agnan [d'Hautefort] dix charges de peille « à 3 quintal la charge pour 120 livres ³⁹ ». En 1643, Pierre Dumas achète vingt charges de peille à Antoine Maury, marchand, habitant... en Limousin. La peille est à prendre chez Maury qui s'engage à lui faire « l'exclusive pendant 2 ans ⁴⁰ ».

Les contrats retrouvés nous apprennent malheureusement peu de choses sur le processus de fabrication et le matériel spécifiques des deux moulins à papier. Arrivée au moulin à papier la peille était triée, mise en charpie avant de la laisser pourrir dans des grands bacs en pierre. Placée ensuite dans des piles en bois, elle était déchiquetée par des gros maillets munis de marteaux. La pâte ainsi obtenue était blanchie avant d'être encollée et transformée en feuilles de papier par l'utilisation de cuve à ouvrer et d'un tamis. Les feuilles étaient alors empilées et séparées par des feutres avant d'être pressées et mises en paquets. Le séchage se faisait généralement sur des cordes dans le grenier du moulin.

36. DELAGE (Gabriel), *op. cit.*, p. 39 et Arch.dép. Charente, 2 E 890.

37. Arch. privées. Communication du Dr Jacques Gay.

38. DELAGE (Gabriel), *op. cit.*, p. 59.

39. Arch. Privées. Communication du Dr Jacques Gay. Contrat du 3 décembre 1641.

40. Arch. Privées. Communication du Dr Jacques Gay. Contrat du 13 décembre 1643.

IV. Diversification familiale des Dumas et diversification de la papeterie d'Essendiéras

Nous connaissons sept enfants à Gaubillou Dumas :

- Pierre, né en 1680 ⁴¹.
- Pierre Layné, né en 1682 ⁴² qui reprendra, au moulin haut d'Essendiéras, le métier de maître papetier.
- Pierre 3^e, forgeron.
- Jean, gardeur de fourneaux. Il afferme, en 1693, sa part dans la papeterie pour 300 livres. Il épouse vers 1700 Louise Péliesson et réside au moulin à papier d'Essendiéras ⁴³.
- Françoise qui épouse Pierre Lascoux, maître papetier à Excideuil. Elle teste en 1716 et institue pour héritier universel « Pierre Layné son frère germain ⁴⁴ ».
- François qui cède ses droits à son frère Pierre Layné.
- Catherine qui a épousé en 1690 Germain Lambert, d'Anliac ⁴⁵.

La nouvelle génération investit davantage le métier de la forge. Par ailleurs, Gaubillou Dumas et son fils, Pierre Layné, ne sont plus seulement des maîtres papetiers mais également des négociants. Notons que dès 1683, Gaubillou Dumas est qualifié de « marchand papetier ⁴⁶ ». En 1697, un contrat le concernant ne mentionne que la profession de « marchand ».

Dès 1692, la papeterie n'apparaît plus directement ou exclusivement exploitée par les Dumas.

« Pierre Dumas, papetier, comme mary de Françoise Herbou, afferme la papeterie dexendiéras à Jean Montalard ⁴⁷ ».

À partir de 1713, les Dumas vont également diversifier l'activité de la papeterie. Pierre Dumas dit Gaubillou fera venir à Essendiéras un charpentier « demeurant au moulin de la Casterie en Bas Limousin, pour faire construire et bastir un moulin à bled dans la ditte papeterie et réparer celle-ci pour

41. A.D.D., 5 E 463. Il est né le 21 janvier 1680 à la papeterie d'Exendiéras.

42. *Idem*. Il est né le 25 octobre 1682, même lieu.

43. Au moins six de ses enfants sont nés au moulin haut d'Essendiéras : Pierre (1701), François (1701), Pierre (1704), Philippe (1704), Pierre (1708), André (1711). Sa fille Anne sera mariée à Léonard Betoule, meunier habitant le moulin d'Essendiéras. À partir 1715, il réside à Tourenne, même paroisse de Saint-Médard, où sont nés Aubin (1715), Anne (1718).

44. A.D.D., 3 E 179-215, minutes Rolin, testament du 17 novembre 1716.

45. A.D.D., 5 E 463, 24 octobre 1690.

46. A.D.D., 3 E 179-215, minutes Rolin, quittance du 29 juin 1683.

47. A.D.D., 3 E 179-215, minutes Rolin, contrat du 10 avril 1692 et quittance du 16 août 1695. Pierre Dumas a épousé Françoise Herbou le 24 octobre 1690.

199 livres⁴⁸ ». Conséquemment une famille de meunier, les Latronche, s'installe à la papeterie d'Essendiéras. En 1718, Jean Latronche est « meunier au moulin dit de la papeterie d'Exendieras ».

Le 12 juillet 1719, Pierre Lansade, seigneur de Pla[i]gne, cède à Jean Maignac de la Barouthie⁴⁹, sieur du Raysse « la rente foncière et directe de la somme de 50 livres sur le moulin et papeterie d'Exendiéras [...] possédé à présent par Pierre Dumas fils à feu Guillaume dit [Gaubillou] Dumas⁵⁰ ». Cet acte confirme que les Dumas sont bien entrés en possession de la papeterie d'Essendiéras. De fait, Pierre Layné, toujours maître papetier, signe le 13 novembre 1721 un acte de reconnaissance en faveur de Jean de Magnac⁵¹, seigneur du Raysse.

Pierre Dumas ayné acquiert également à cette époque une métairie, et des bois en dépendant, au lieu appelé de la Boige, paroisse de Preyssac [d'Excideuil]. Il afferme ce bien en 1724 à Pierre Rey, marchand d'Excideuil, pour 75 livres par an auxquelles s'ajoutent 280 livres pour le matériel et les bestiaux.

Il engage en 1731 une procédure contre Georges Goursat, « meunier habitant le moulin de la Roche, paroisse de Courgnac » qui s'est porté acquéreur du moulin bas d'Essendiéras et qui a entrepris de rehausser la chaussée du moulin⁵².

Un Jean Dumas, marié à Françoise Peyre, réside à la papeterie au moins entre 1724 et 1733⁵³.

La présence des Dumas à Essendieras s'estompe pourtant avant la fin de la première moitié du XVIII^e siècle. « Bourgeois et marchands », ils résident désormais à Excideuil. Jean Dumas accède à la charge de procureur fiscal de la châtellenie d'Excideuil. Un rameau des Dumas⁵⁴ reste par ailleurs installé à La Grave de Saint-Médard-d'Excideuil.

48. A.D.D., 3 E 179-215, minutes Rolin, contrat du 2 février 1713.

49. Avocat, maire perpétuel d'Excideuil dès 1695, Jean de Magnac de la Baroutie, sieur du Raysse, se titra seigneur de Neuville après son mariage avec Mlle de Guy.

50. A.D.D., 3 E 179-215.

51. Il fit l'acquisition de cette rente auprès de Pierre Lansade, seigneur de Plaigne, par contrat du 12 juillet 1719.

52. Minute du 23 juillet 1731 ; M^e Parrot.

53. A.D.D., 5 E 463.

54. Jean Dumas, bourgeois et marchand, fils de Pierre Dumas et de Marie Chataignou épouse le 30 novembre 1745 Marie Soulier fille de Jean Soulier, sieur de Lortat. Le couple réside au lieu de la Grave dans la maison des héritiers de Pierre Dumas.

La papeterie d'Essendiéras est reprise par Léonard Betoule⁵⁵, dit Maney, meunier originaire de Magnac en Limousin, qui s'y est implanté après son mariage (1743) avec Françoise Anne Dumas, petite-fille de Gaubillou Dumas. Plusieurs de leurs enfants naîtront au moulin d'Essendiéras (de 1748 à 1756)⁵⁶. Son fils aîné, Jean Betoule, travaillera au côté de son père et décèdera à 20 ans au « moulin de la Penèle⁵⁷ ».

Léonard Betoule afferme en 1748 la papeterie au maître papetier François Lacoste. Le bail est renouvelé en 1753. Le 13 août 1759, le bail est prorogé pour 7 ans en faveur de Jean Lacoste, fils aîné de François Lacoste⁵⁸ « moyennant la somme de cent cinquante livres et une rame de papier pour chacune des sept années⁵⁹ ». Un acte de licitation de 1760 indique que Jean Lacoste, « maître papetier » travaille avec son frère « Jean Lacoste, dit la Migaudie, garçon papetier, demeurant à la papeterie d'Exendiéras⁶⁰ ».

En 1764, la papeterie est à nouveau affermée à Jean Lacoste maître papetier. Mais ce dernier décède le 25 mars 1765 « âgé de 38 ans ». Léonard Betoule trouve en quelques semaines un nouveau fermier, Pierre Tarrade, « maître papetier habitant du lieu de la Borie, paroisse de Nanthiat » qui signe le contrat d'affermé dès le 25 avril 1765⁶¹. Pierre Tarade⁶² réside en 1766-1770 à la papeterie d'Essendiéras avec sa femme, Anne David.

Jean Betoule, fils de Léonard, épouse le 3 février 1767 au moulin de la Penèle Françoise Audebert, venant du proche village de Brouilhac (Saint-Médard-d'Excideuil). Sa sœur, Marguerite épouse en 1771 Guillaume Amouroux.

Jean Betoule est encore mentionné en novembre 1770 comme « papetier à la papeterie dexendiéras⁶³ ». Mais il n'est plus fait mention de l'activité de la papeterie d'Essendiéras dans les toutes dernières décennies du XVIII^e siècle. Un contrat du 3 mars 1777 nous indique que « Françoise Audebert, épouse de Jean Betoule absent du pays depuis plusieurs années,

55. Variantes orthographiques : Bétoule, Bethoule, Betouille, Bettoule...

56. Dont Jean, né le 9 septembre 1748, qui épouse le 3 février 1767, à Saint-Médard-d'Excideuil, Françoise Audebert ; Françoise Betoule née le 5 avril 1750.

57. A.D.D., registres paroissiaux.

58. François Lacoste est décédé le 11 juillet 1760 à la papeterie d'Essendiéras.

59. A.D.D., 3 E 4448, 13 août 1756, n° 56, minutes Bugeaud, notaire à Excideuil.

60. A.D.D., 3 E 4448, 30 mai 1760, n° 54, minutes Bugeaud.

61. Minutes Me Bugeaud, notaire à Lanouaille. Contrat du 25 avril 1765. Arch. Dr J. Gay, Excideuil.

62. Pierre Tarade est né le 3 juin 1737 à Nanthiat, fils d'Aubin Tarrade, greffier et notaire de Nanthiat et de Jeanne Gazaille. Il a épousé le 3 juin 1737 à Nanthiat Anne David. Il était alors « garçon papetier ».

63. A.D.D., 3 E 16597, minutes Debotas, 19 novembre 1770.

habitant du village de Brouillac, Antoine et Guillaume Amouroux, père et fils, ce dernier agissant en qualité de mari de Marguerite Betouille, afferment pour neuf années à Antoine Reynaud [...] le moulin de la Penelle ou d'Eyssendiéras ». Les fonds et la grange « dépendants de la papeterie dudit Essendyeras » sont compris mais la papeterie elle-même et le moulin sont exclus ⁶⁴.

V. Les Latronche, simples meuniers au moulin de la Papeterie de Saint-Médard

Après le décès de Martial Dumas, Louis Malet de la Jorie afferme le moulin de Saint-Médard aux frères Darfeuille. Le contrat de 1690 prévoit un fermage de 140 livres la première année plus dix pintes d'huile, six chapons et six poulets. Les années suivantes, sont dues 200 livres avec les mêmes quantités en nature.

Dès le début du XVIII^e siècle des familles proches alliées aux Darfeuille (Commeurie, Faure, Latronche ⁶⁵) exploiteront également le moulin à papier de Saint-Médard. Mais rapidement les Latronche, déjà présents aux moulins de la Jorie et des Fourches, vont s'implanter dans la papeterie. Ce sont des meuniers et non des papetiers. L'activité papetière semble bien avoir été totalement abandonnée. Jean Latronche ayné avait épousé vers 1700 Louise Faure ⁶⁶, « meunière » à la papeterie de Saint-Médard. Six de leurs enfants sont nés au « moulin de Jugal » entre 1702 et 1716. Leur fils Jean Latronche, marié à Marguerite Flamen, exploitera le moulin de la papeterie de Saint-Médard, au moins jusqu'en 1734, avant que le couple ne s'installe au moulin de la Farge.

La crue exceptionnelle de la Loue de février 1739 endommage gravement le moulin. « La Dame de La Farge ⁶⁷ » fera établir un procès verbal pour constater que l'écluse de son moulin « appelé moulin de la papeterie » « a été emportée et détruite jusqu'aux fondements de la longueur de dix brasses... en sorte que ledit moulin ne peut moudre de bled de longtemps ».

64. A.D.D., 3 E 9073, minutes Dufraysse.

65. Pierre Darfeuille a épousé le 25 septembre 1691 Léonarde Latronche, du moulin de la Jorie.

66. Louise Faure est née vers 1676. Elle est décédée le 5 janvier 1736 au moulin de la Farge.

67. Jeanne de Lestrade de la Cousse, veuve de Louis Malet de la Jorie.

Jean Latronche décède en 1747 au moulin de la papeterie qu'il avait probablement à nouveau affermé. Moins d'une année plus tard, sa veuve épouse Jean Lescure, meunier au moulin du Bout. François Latronche ⁶⁸ et Jean Lescure dit Pily, « oncle et neveu, meuniers » exploiteront le moulin de la papeterie entre 1750 et 1773. D'autres membres de la famille Latronche ont résidé au moulin ⁶⁹. Les inondations « extraordinaires et imprévues » du 5 au 7 mars 1783 provoquent à nouveau d'importants dégâts : « le moulin ne peut plus moudre ⁷⁰ ».

Les biens des Malet, comme appartenant, pour des parts indivises à un condamné et à un émigré, furent mis sous séquestres et certains immeubles, notamment le moulin de la Papeterie de Saint-Médard, furent vendus.

Conclusion

À bien des égards, les papeteries d'Essendiéras et de Saint-Médard se sont inscrites dans le modèle général des moulins à papier du Périgord sous l'Ancien Régime : dynasties papetières, fournisseurs des négociants hollandais du XVII^e siècle, double activité.

Pourtant, au moment de la Révolution, les deux papeteries de « Médard-sur-la-Loup » ont totalement disparu. Une liste des papeteries du district d'Excideuil, dressée en l'an III ⁷¹, désigne dix établissements ⁷² tous situés sur le bassin de l'Isle : quatre à Nanthiat (Nègre Vergne, Coluchade, Castillou et Monchaty), trois à Nantheuil (Labergère, Desroche et Moreau), deux à [Saint-] Paul-Laroche (Linard et Montardy) et une à Sarrazac (le Moulin du Juge).

La fin des deux papeteries, en fait très antérieure à la crise révolutionnaire, semble reposer sur plusieurs facteurs :

- Les Dumas, maîtres papetiers d'Essendiéras, vont progressivement se détourner de la production pour le négoce ; au XVIII^e siècle, les Dumas appartiennent à la bourgeoisie de la ville d'Excideuil.

68. François Latronche, fils de Jean et de Marguerite Flamen, a épousé le 29 janvier 1760 Marguerite Lescure.

69. Autre François Latronche, fils de Jean qui avait épousé Marie Chavoix, est meunier en 1764 au moulin de la papeterie. Communication de J.-F. David, Etudes des familles Darnat/Latronche.

70. A.D.D., 3 E 16600, minutes Debotas, 15 mars 1783, acte n° 452.

71. Cette liste semble répondre à une Instruction de Tissot du 14 nivôse an III.

72. Un tableau statistique publié en l'an II ne donne pour le district d'Excideuil que 5 papeteries : La Brugère, Montchaty, Nègrevergne, Le Peyret et le moulin du Juge. Voir VILLEPET, BSHAP, 1874, t. I, p. 255.

- L'activité industrielle du bassin d'Excideuil, et notamment de Saint-Médard-d'Excideuil, va fortement se centrer sur la forge ; la main d'œuvre et les investissements, en particulier des Malet, y affluent au détriment des autres secteurs d'activité ⁷³.

- Enfin, dans ces deux moulins, le blé l'a emporté sur le papier. La mouture du grain, dont l'approvisionnement et les débouchés étaient plus réguliers, a fini par occuper tout l'espace des anciens moulins à papier.

F.A. B.

73. Sur ce point, l'histoire tourne aussi. En 1861, une papeterie prendra la place des forges de Vaux et Malherbeaux (Payzac). Voir BODDART (Francis A.), *BSHAP*, 1994, t. CXXI, p. 101.

Un pionnier de l'aviation méconnu : le baron Charles de Verneilh-Puyrazeau

par Jean BARDOULAT

Le centenaire de l'aviation, en 1998, n'a pas connu une publicité médiatique aussi importante que celui de l'automobile. Cependant, une très belle exposition aux Champs-Élysées à Paris a fêté cet événement. Dans son discours inaugural, le ministre des Transports du moment a déploré la discrétion qui entoure nos premiers hommes volants. Guynemer et Mermoz sont connus des Français ; Saint-Exupéry, grâce à son rayonnement littéraire, est célèbre dans le monde entier. Mais, à part les spécialistes, qui connaît Charles de Verneilh-Puyrazeau ?

Notre héros est né au château de Puyrazeau, commune de Piégut-Pluviers, le 18 juillet 1894. Il est le fils de Pierre de Verneilh-Puyrazeau et de Thérèse Rivière-Bodin. Il a trois frères, Maurice, Félix et François, et une sœur appelée familièrement Miquette. La famille de Verneilh est originaire de Nexon en Limousin. L'aïeul est venu s'installer au château de Puyrazeau, après son mariage, en 1784, avec Christine de La Vallade qui lui apporte ce domaine en dot. Ce n'est pas n'importe qui ce Jean-Baptiste Joseph de Verneilh. Juriste, conseiller général, sept fois député, préfet de l'Empire. Louis XVIII lui octroie le titre de baron et l'autorisation d'ajouter Puyrazeau

à son patronyme. Le grand-père de Charles, Jules, et son grand-oncle Félix sont aussi des personnages hors du commun : artistes, architectes amateurs, peintres, graveurs, ils ont contribué à fonder la Société historique et archéologique du Périgord. Ils seront les seuls à intervenir pour essayer d'empêcher la démolition de l'église Saint-Étienne de Nontron. Ils émettront des réserves contre la restauration trop radicale de la cathédrale Saint-Front de Périgueux.



Le château de Puyrâteau.

Dans ce milieu cultivé, très policé, où l'on s'occupe également d'agriculture, où l'on reçoit, et où l'on chasse beaucoup, notre ami semble être assez turbulent et facétieux. Il joue, sans avoir appris, du piano et même de la scie musicale... Il aura son permis de chasse par faveur à 14 ans ! Il est au collège à Pons, menacé plusieurs fois de renvoi. On le reprend par égard pour sa famille. Mais il étouffe dans son collège, rêve d'aventures, de voyages, enfin de partir...

Son père cède à ses instances et il embarque comme pilotin à 15 ans sur un cargo : le *Gafsa*. Il fait la côte algérienne. Puis, il est employé dans une maison de commerce qui possède des comptoirs à Dakar et à Kayes (Mali). Là aussi, il chasse, pas la bécasse comme à Puyrâteau, mais le lion ! Son père meurt le 13 octobre 1912.

Pour tempérer son début de vie un peu atypique, surtout dans son milieu, Charles s'engage, en 1913, dans la cavalerie au 12^e dragon à Pont-à-Mousson. Il a 18 ans, 1914, c'est tout de suite le dur apprentissage de la

guerre. En 1915, il est nommé sous-officier au feu, avec cette citation : « N'a pas cessé un seul jour, depuis le début de la campagne, de montrer une énergie et une bravoure peu commune dans toutes les circonstances, et dernièrement encore a fait preuve d'une audace et d'un mépris du danger remarquable en allant tout seul, et sur sa demande, reconnaître un poste d'observation d'artillerie ennemi, très en avant des lignes, a essuyé un feu violent d'artillerie et d'infanterie. D'une intelligence supérieure, très aimé de ses hommes sur lesquels il a su prendre un très fort ascendant moral... ». Sous ces mots à la sécheresse militaire, se dessine en filigrane le résumé de toute la vie de Charles de Verneilh.

Il écrit tendrement et régulièrement à sa mère « j'étais fait pour me battre. » Le 26 juin 1915, il écrit de nouveau : « Sept jours et sept nuits à se battre. Nous repartons demain. Jamais, je crois, je n'avais été aussi entraîné. Nous avons retourné contre eux, deux lignes de tranchées allemandes. Le plancher était fait de deux couches de cadavres, cloués à la baïonnette. J'ai bien des camarades qui sont tombés. » Il revient de l'attaque si meurtrière du 25 septembre 1915 et fait une demande pour entrer dans l'aviation.

Il est envoyé à Châteauroux, puis à Dijon. Le 30 décembre 1915, il accomplit son premier vol. Il est enthousiasmé. C'est une révélation. « C'est splendide, là-haut, dit-il, avec le seul bruit du moteur. » En janvier 1916, il est affecté au camp d'Avor sur les avions Nieuport. À sa mère qui lui envoie scapulaires et reliques, il répond gaiement : « Tout cela commence à faire nombre, et un de ces jours mon avion ne pourra plus s'élever à cause du poids des gravures et des médailles. » En juillet, il passe son brevet de pilote à Buc. On voudrait le garder comme moniteur. Mais il veut aller au front. Après un stage d'acrobatie à Pau, il revient à Châteauroux sur avion Caudron. Enfin, à sa grande joie, le 27 septembre 1916, c'est la vie en escadrille exaltante mais terrible. Nommé sous-lieutenant, il reçoit brusquement une affectation ministérielle pour la Russie. C'est la formation à Lyon de la fameuse « Escadrille de Russie ». Il débarque à Kiev, le lendemain du jour de l'abdication du Tsar. En juillet 1917, il est sur le front de Galicie, à 50 km de Tarnopol. C'est la retraite, la débandade des troupes russes. « C'est la retraite, on ne fait rien pour arrêter la marche des Allemands. C'est partout fuite en désordre, abandon de matériel. C'est affreux et navrant. Nous fuyons toujours au dernier moment, avec nos appareils, par la voie des airs, dans un pays très mauvais pour l'aviation, à cause des terrains accidentés, et des cartes, tout ce qu'il y a de plus fausses. » Il est dans une petite ville près d'Odessa. « Nos affaires sont de plus en plus mauvaises, toute la Russie est à feu et à sang. Ce n'est point au front d'où tous les soldats sont partis que l'on se bat, mais dans les rues de toutes les villes. » Après une dépêche d'Odessa du 15 décembre 1917, aucune nouvelle jusqu'au 25 mars 1918. Il rentre en France, après avoir été prisonnier à Simferopol. Le voyage de retour fut une épopée terrible : 23 jours de train.

dans des conditions épouvantables, pour rejoindre, sur la mer Blanche, un bateau qui ramène les aviateurs en Angleterre escortés par des sous-marins. Permission à Paris, en tenue fantaisie, ce beau garçon fait sensation : fête, Champagne, tout est permis à ces jeunes héros, si vivants après de si dures épreuves.

Il revoit une cousine, Suzanne de Langourian. C'est le coup de foudre. Ces jeunes gens qui ont tellement envie de vivre tombent amoureux l'un de l'autre. Du même âge, du même milieu social, ils voudraient se marier. La famille de Suzanne trouve cela bien précipité. Il faut attendre car la guerre est toujours là. Charles, après des réceptions d'appareils à Villacoublay, repart en escadrille. Enfin la guerre est finie. Bousculant la famille, Suzanne et Charles se marient. Après ces quatre années terribles, tout ne doit-il pas être accordé aux héros : l'amour, la fortune. C'est ce que pense la jeune épousée. Mais Charles n'est pas encore démobilisé. Il amène, malgré le règlement, sa jeune femme près de Metz. C'est là que Suzanne verra son mari s'envoler pour la première fois, sur un Spad monoplace. Puis, l'escadrille rejoint un camp près de Châlons, à Courban. Il projette une mission en Pologne... mais, patatras, un héritier est annoncé. Un accouchement en Pologne, loin des siens... La future maman et sa famille sont inquiets et réticents. Au mépris de ses préférences, en gentilhomme amoureux, Charles retire sa demande. Mais, il faut vivre, assurer à sa famille des conditions convenables... Une situation lui est offerte à Biarritz : donner des baptêmes de l'air sur des vieux Farman. Notre excellent pilote est vite populaire. Il vole tous les jours, essayant de faire partager son goût pour l'aviation à la famille, aux amis. Hélas, au bout de quatre mois la société fait faillite... Et le petit Pierre de Verneilh naît le 6 novembre 1919. Peut-être Charles pourrait-il se créer une situation en Afrique ? Les souvenirs de sa première expérience dans cette région ne sont pas si mauvais.

Projets, contre-projets, il a des idées innombrables. Mais comment les réaliser ? Finalement, il part pour Douala, au Cameroun, en décembre 1920. Vivant dans des conditions sommaires, les affaires se révèlent fructueuses dans un premier temps, puis c'est la déroute. La famille de Verneilh rentre en France dans des conditions aussi économiques que possible sur un cargo danois. Le voyage est interminable. On arrive tout de même à Bordeaux.

Toujours inventif, et jamais abattu, Charles part pour le Sénégal. Il s'agit de créer une ligne pour relier Dakar à Kayes en avion. Nouvel échec financier. Les as du front ont bien du mal à se recaser dans la vie civile. Un portefeuille d'assurance offert à Angoulême paraît bien terne à notre ami qui a de plus en plus la nostalgie de l'aviation. Il parle d'acheter un bateau avec un commanditaire pour amener de l'alcool aux États-Unis, en pleine prohibition. Peut-être pourrait-il vendre des voitures de luxe ? Il trouve même des gens de cinéma prêts à parier sur sa belle tournure et son chic aristocratique. Il pense plutôt à allier aviation et cinéma dans un projet de documentaire aérien en

Océanie. Il a un projet commercial sur Casablanca... Mais sa seule et vraie vocation, c'est l'aviation.

Enfin, miracle, il entre à l'Aéropostale, la déjà célèbre « Ligne ». Il installe sa famille à Toulouse. Le patron de cette entreprise est le fameux Didier Daurat qui apprécie très vite son nouveau pilote. Il le nomme en 1928, directeur de l'aéroplice d'Agadir. Sa femme vient le rejoindre, en avion, bien sûr, puis son fils, accompagné de sa tante, dans un Bréguet 14 découvert, assis sur des sacs postaux. Tout le monde est heureux dans la maison blanche « Latecoere » où se trouvent aussi les bureaux de l'aéropostale. Les relations avec les gens du pays sont bonnes. Les Marocains ont surnommé Verneilh « Moulay-Tierai », le seigneur des oiseaux.

Antoine de Saint-Exupéry était à ce moment là, chef de l'aéroplice de Cap-Juby. C'était le voisin, et un voisin idéal. Bien que né à Lyon, sa famille possédait, et possède encore, de nombreux châteaux en Périgord. Des connaissances communes étayaient leur amitié. Ils échangeaient des disques, des livres, refaisaient le monde dans des discussions sans fin sur les sujets les plus divers dont l'aviation n'était pas absente. Madame de Verneilh note dans ses souvenirs que Saint-Exupéry ne pouvait s'endormir, s'il n'avait pas auprès de lui, sur son lit ou sur une étagère, une pile de livres qu'il ne lisait pas forcément.

Hélas, après une sombre histoire de dénonciation par des sous-ordres (Verneilh allait, paraît-il, trop souvent à la chasse), Charles est convoqué à Toulouse, où, malgré tous les services rendus, on lui demande des explications. Verneilh se cabre, supporte difficilement les observations et donne sa démission. La patience n'est pas son fort, et puis, il commence à trouver sa vie à Agadir trop tranquille, trop « popote ».

Et des projets extraordinaires trottent dans sa tête. L'Atlantique-Nord, pourquoi pas ? Il a toujours des cartes du monde sur sa table. Un projet avec la Maison de France n'aboutit pas. Il faut de l'argent. Enfin, un jour, en 1930, un banquier a confiance. Mais, les fermes de Puyrâteau sont là pour appuyer cette confiance. Et, Verneilh achète, de ses propres deniers, un 190 Farman à moteur Gnome et Rhone Titan de 230 chevaux. Il le fait repeindre en rouge et noir et le baptise *Inch Allah*. Il a enfin un avion à lui. Il est obligé de passer, à Toussus-le-Noble, des épreuves de pilotage sans visibilité. Ce n'est pas un problème. Il prend comme navigateur son ami Duvé (ils se connaissent depuis la Russie). La maison Farman lui donne un mécanicien : Drone. Comme galop d'essai le 20 juillet 1930, il décolle du Bourget à 4 h 20, arrive à Rome à 12 h 50 ; le 21 : Rome-Brindisi ; le 23 : Brindisi-Palermo ; le 25 : Palermo-Tunis, Tunis-Alger, puis Alger-Alicante ; Alicante-Le Bourget le 26 juillet 1930. Il n'y a personne pour l'accueillir après cet exploit.

Il comprend que son avion est trop petit pour tenter l'Atlantique-Nord (d'ailleurs, le 2 septembre, Coste fait son raid triomphal jusqu'à New York).

Il obtient une mission en Abyssinie pour le couronnement du Négus. Il part donc, avec l'*Inch Allah*, le 28 octobre pour Addis-Abeba. Pierre Weiss comme navigateur, et toujours Drone, comme mécanicien. Il arrive à Djibouti, sans encombre, mais l'atterrissage à Addis-Abeba est moins réussi. L'avion pique du nez et s'écrase sur le champ de course devant le maréchal Franchet d'Esperey. Verneilh enrage. Il est de mauvaise humeur, il n'encasse pas d'avoir à marcher à reculons après sa présentation au Roi des Rois qui lui offre cependant une superbe montre. Mais il a perdu son avion, heureusement assuré. Finalement, on ne lui paiera que la moitié du prix. On lui laisse l'épave qu'il rapatrie coûteusement en bateau. La vente du moteur lui fait espérer quelques deniers supplémentaires. Mais, là aussi, on ne lui donne que la moitié du prix prévu.

À force de se pencher sur les cartes du monde (c'est ce qu'il avoue dans une de ses conférences), il remarque que l'Empire français est en rose, et qu'il y a un point lointain de cette couleur qui n'est pas relié par avion à la métropole. C'est la Nouvelle-Calédonie... L'idée, dit-il, « d'aller cueillir d'un coup d'aile cette rose du Pacifique » germe dans son cerveau imaginaire. Jamais aucun avion n'a atterri sur cette île... Cela le fascine d'aller se poser le premier sur cette terre lointaine.



Le trimoteur Couzinet.

Décembre 1930. Verneilh va tous les jours au salon de l'aéronautique. Il est en admiration devant un trimoteur Couzinet, premier du genre. Il rencontre René Couzinet qui croit en l'aviation. Ce constructeur a 28 ans et « place, dit Verneilh, son idéal avant son intérêt ». Mais, malgré la bonne volonté de l'industriel, le prix du Farman cassé est loin de pouvoir payer le trimoteur. La préparation d'un raid de cette importance n'est pas de tout repos. Trouver les escales, parfois les aménager, organiser le ravitaillement en carburant, toutes ces difficultés seront aplanies à la longue. La famille de

Verneilh, la famille de son épouse, les amis de Biarritz s'évertuent à trouver l'argent nécessaire. On fait un bal au Casino, une ferme sur la route de Marval trouve un acquéreur. Ce n'est pas du sponsoring, avec une idée de lucre, mais du mécénat généreux, sans réclame en retour. On se bat pour l'exploit pur. Du 15 mai 1931 au 25 novembre 1931, date à laquelle l'avion fit son premier vol à Étampes, notre pilote allait tous les jours voir les progrès de son appareil. L'avion est construit en bois léger. Tout est calculé avec soin, la puissance des moteurs Gipsy de 150 chevaux, les réservoirs supplémentaires pour augmenter autant que possible le rayon d'action. Le capitaine Max Dévé, rescapé de Russie, as de la navigation, s'est rendu libre. Le mécanicien Munch est désigné par



*Charles de Verneilh,
à son arrivée en Australie en 1932.*

la maison Couzinet. Le premier vol se fait d'Étampes à Biarritz. La famille, les amis, tous ceux qui ont aidé, assistent à la cérémonie que préside l'évêque de Bayonne, M^{gr} Gieur. L'évêque connaît les prières pour le baptême d'un bateau... Mais pour un avion ? C'est aussi une première pour lui. Il téléphone à Rome, à la commission des rites, pour s'assurer que les prières choisies sont convenables... Banquet à l'hôtel de Paris. Discours du maire : « Monsieur de Verneilh, vous avez su vaincre l'apathie des hommes... » Ce qui est bien dans la manière de l'entraîneur des tranchées de 1914. On revient au Bourget. On va partir avec un avion qui n'a que 27 heures de vol. Tout est prêt. Mais il faut attendre une météo favorable. On l'interroge plusieurs fois par jour. Dans l'énervement de cette attente angoissante, Couzinet est pâle d'émotion. Verneilh garde son calme. Le 4 mars 1932, départ du Bourget. Premier arrêt à Istres à cause du temps très défavorable pour traverser la Méditerranée. Départ le 9 mars seulement. Tripoli : vent de sable. Le Caire : un mécanicien anglais fait un trou dans une aile. Bassora : le personnel anglais ne transmet pas les dépêches. Gwadar : un trio de chameaux leur apporte à dîner en plein désert. Karachi, Allahabad, Calcutta, Akya, Moulmein (toutes ces étapes serviront plus tard à Air-France), Alorstar, Batavia, Bima, Koepang, Port Darwin (c'est

la première fois qu'un avion français se pose en Australie), Camooweal, Longreach, Brisbane, et enfin Nouméa, le 5 avril. Verneilh racontera son voyage en détails, dans *Le Petit Journal*. Il y a beaucoup de monde sur l'aéroport de Tontouta. Le terrain est trop petit, la foule envahit la pelouse, l'atterrissage est difficile. Une aile est endommagée par un niaouli, l'avion pique du nez, casse une hélice... enfin tout le monde est sain et sauf. Les aviateurs sont portés en triomphe. Enthousiasme général, *Marseillaise*, et trois semaines de bals, de fêtes, de pique-niques, et bien entendu de chasse. Les aviateurs habitent chez le gouverneur Guyon. La colonie vote une souscription pour aider à rapatrier et à réparer le *Biarritz*. Soirée de charité au théâtre. Retour de l'équipe en bateau par l'Australie. Arrivée à Marseille le 11 juin. Le lendemain, Le Bourget. Réception officielle. Et c'est le succès. Articles dans les journaux, argent, amitiés nombreuses, bel appartement à Neuilly, grosse voiture américaine.

On répare le *Biarritz*. En novembre 1932, Verneilh est reçu à l'aéroclub de France pour fêter et recevoir la croix d'officier de la Légion d'honneur. En décembre, c'est à nouveau le salon de l'aéronautique. Le *Biarritz* y est placé. C'est un grand succès de curiosité. On construit à l'usine Couzinet une réplique du *Biarritz*, en plus grand. C'est l'*Arc-en-ciel* avec lequel Mermoz va tenter la traversée de l'Atlantique-Sud. Avec ce bel avion, Mermoz arrive heureusement à Natal et à Buenos-Aires. Il faut aménager une piste pour repartir et Mermoz et Couzinet rentreront par mer. Verneilh va les chercher à Dakar, avec le *Biarritz* réparé, le mécanicien Rejeange, et le radio Guyomor.

Ils amènent également un passager courageux : Raoul Helbronner qui tient un journal de bord avec beaucoup de précisions. Ils sont obligés d'atterrir dans un pays en pleine dissidence, s'échappent de justesse. À Villa Cisneros, ils retrouvent Mermoz et Couzinet. Retour à Villacoublay et là, à nouveau, journalistes, fleurs, discours et banquets. Couzinet décide très vite que Mermoz et Verneilh vont repartir pour faire une reconnaissance aux îles du Cap-Vert. On pourrait peut-être y installer un aérodrome utile pour la ligne de l'Atlantique-Sud. Ils se



De gauche à droite au premier plan : Mermoz, Helbronner, Verneilh, Couzinet à Villa Cisneros en février 1933.

posent sur un terrain de fortune, sans encombre. C'est, là aussi, le premier atterrissage d'un avion sur cette île. Une liaison Casablanca-Alger, puis Alger-Paris, pour la première fois. Puis, Paris-Alger-Paris dans la même journée. Une météo défavorable, un vent violent empêche la réalisation de cet exploit. L'aviateur doit se poser à Marseille et ne rejoint Le Bourget que le lendemain : « J'ai loupé mon affaire de bien peu » dit Verneilh.

Missions, voyages d'études et de propagande aux Pays Baltes, Danemark, Norvège, Suède, Lettonie, Estonie, Pologne. Il accomplit une période militaire dans le Châteauroux de ses débuts. Nouvelle mission importante pour Moscou, avec le ministre Pierre Cot. On présente aux autorités soviétiques les plus récents appareils.

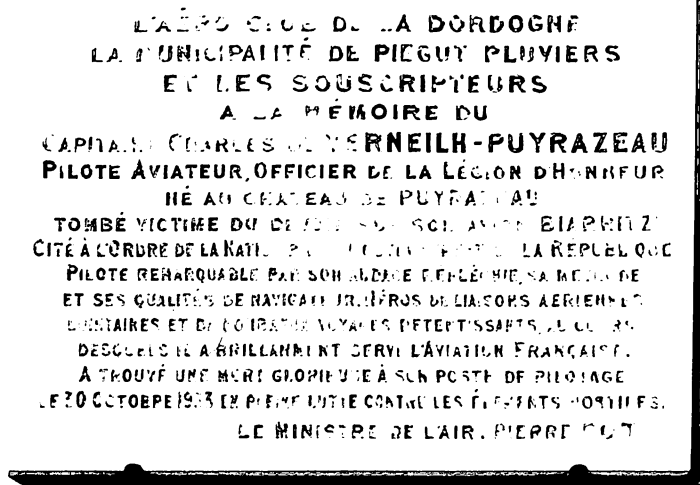
Charles de Verneilh a toujours beaucoup d'idées : établir une liaison entre la Belgique et sa grande et riche colonie du Congo. Il faut changer à Londres ses moteurs Gypsy 105 chevaux par des plus puissants de 135 chevaux. Départ avec ces nouveaux moteurs et un passager pour Casablanca. Le 27 octobre 1933 : Casablanca-Tunis. Le 28 au matin, départ de Tunis, cap sur Marseille, avec l'intention de faire Tunis-Paris sans escale. Malheureusement, à son arrivée en France, le temps est très mauvais. À Dijon, c'est infect : tempête, brume. Le radio appelle Le Bourget qui ne répond pas. Verneilh renonce à réussir et se pose à Dijon. Le lendemain dimanche, temps toujours aussi mauvais. Le 30 au matin, il s'envole. À 10 h 13, la radio du *Biarritz* ne répond plus. Couzinet pensera plus tard que, devant le temps bouché, Verneilh a essayé de revenir à Dijon (la queue de l'avion était tournée vers Paris). Il aurait tenté de passer sous le brouillard qui recouvrait la colline et heurté la crête. Les trois du *Biarritz* ont trouvé la mort sur cette terre bourguignonne. Une photo du journal *L'Excelsior* montre les débris de l'appareil avec les corps de Verneilh, du mécanicien Le Bas et du radiotélégraphiste Goulmy, recouverts de tapis marocains qu'ils ramenaient pour leurs familles. Ils sont transportés à Blaisy-Bas, puis à Paris. Grande cérémonie dans la chapelle des Invalides. Beaucoup de monde, tous les officiels, les militaires de haut rang, et aussi mécaniciens, radios, tous les amis si fidèles de l'aviation. C'est le petit Pierre de Verneilh, âgé de 13 ans, qui conduit le deuil dans l'émotion générale.

Ainsi disparut en pleine gloire, à 39 ans, le pionnier obstiné, enthousiaste, généreux et désintéressé que fut Charles de Verneilh.

Quand je dis aviateur oublié, ce n'est pas tout à fait vrai, car sa famille conserve son souvenir. C'est grâce à elle que j'ai pu trouver tous les éléments puis résumer son histoire, très courte dans le temps et très longue dans l'œuvre accomplie.

Le colonel et M^{me} de Sagazan m'ont reçu à Puyrazeau, m'ont ouvert un dossier et j'ai trouvé lettres et photos, livre de souvenirs de M^{me} de Verneilh... Qu'ils en soient remerciés.

J'ai reçu aussi, il y a quelque temps, la visite d'un jeune journaliste de la Nouvelle-Calédonie dont les parents habitent rue Charles-de-Verneilh à Nouméa. Je l'ai conduit au château de Puyrâteau. Il m'a décrit avec ferveur l'atmosphère qui régnait à Nouméa au moment du raid. Tous les Français de l'autre bout du monde se sont sentis soudain moins éloignés de la mère-patrie. Un monument à l'aéroport de Tontouta a été érigé.



La plaque à la mémoire de Charles de Verneilh à Piégut-Pluviers.

Biarritz n'a pas non plus oublié son héros. Un bas-relief, œuvre du statuaire Gabard, a été apposé sur le bâtiment principal de l'aérodrome Parme-Biarritz. Enfin à Piégut, une plaque en marbre a été placée, sur un mur latéral de l'hôtel de ville, par l'aéroclub de la Dordogne, un comité de la plaque, la municipalité de Piégut. Elle rappelle l'aviateur et ses exploits.

J. B.

Bibliographie et sources

- VERNEILH-PUYRASEAU (M. de), *Mes souvenirs de 75 ans*, Limoges, impr. Baubou, 1836.
- VERNEILH-PUYRASEAU (Suzanne de), *Les deux pilotes*, Paris, éd. J. Foret, 1950.
- Archives du château de Puyrâteau (lettres et coupures de presse).

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE ET LES ARCHIVES

Louis Didon (1866-1927) préhistorien, archéologue et maître d'hôtel

par Brigitte et Gilles DELLUC

Louis Didon fut un homme très entreprenant. Cet hôtelier de grande qualité, établi à Périgueux, aimait à se dire « maître d'hôtel ». Il était aussi expert en succulentes recettes de foie gras et de pâté de perdrix. Fort connu et estimé dans la gentry périgordine, il se consacra aussi aux organismes commerciaux de sa cité, au tourisme local, à l'automobile, à la collection de manuscrits (qui sont parvenus à notre compagnie) et d'objets d'ethnologie, à l'acquisition d'objets et de meubles du Périgord et à la restauration du vieil hôpital de Charroux, dit « la Maladrerie ».

Il conduisit deux grandes fouilles préhistoriques dans les abris du Coniacien du vallon des Roches de Sergeac, avec l'aide de son ouvrier, Marcel Castanet, qu'il forma et qui, sous sa direction, devint un fouilleur consciencieux et compétent. Là, à l'abri Blanchard et à l'abri Labattut, de 1910 à 1914, ils exhumèrent, pour la première fois dans l'histoire des fouilles préhistoriques, d'exceptionnels fragments d'abris sous roche

peints et de non moins exceptionnels blocs gravés et sculptés du tout début du Paléolithique supérieur.

Juste avant la Grande Guerre et durant celle-ci, avec Denis Peyrony et sous l'impulsion de l'abbé Henri Breuil, Louis Didon prit une part importante dans la lutte contre l'archéologue Otto Hauser, jugé trop agressif dans ses excavations.

Cet homme de valeur, aujourd'hui assez oublié en Dordogne, mérite d'être rappelé au souvenir de ses compatriotes. Grâce à sa fille, Mme Alix Picard, et à ses descendants, les auteurs de ces pages ont pu consulter et exploiter les épais dossiers de Louis Didon consacrés notamment à ses fouilles de Sergeac et à l'affaire Hauser.

L'abri nommé aujourd'hui abri Blanchard des Roches à Sergeac fut reconnu à la fin du XIX^e siècle par Alain Reverdit. Il y donna quelques coups de pioche mettant à découvert la couche supérieure. C'est tout ce que nous apprend Louis Didon sur les premiers travaux effectués dans ce gisement ¹.

Alain Reverdit (1838-1915) était vérificateur des tabacs à Montignac. De 1872 à 1880, appelé par ses fonctions à visiter un grand nombre de parcelles de terre et guidé par « son goût des recherches de cette nature », il suivit pas à pas la vallée de la Vézère, depuis la ville de Condat jusqu'à la station préhistorique du Moustier, soit sur une distance de 25 kilomètres environ, et établit la liste et la carte des gisements. Dans ses publications ², Alain Reverdit rend bien compte de ses prospections, mais nulle part il ne mentionne la rive droite du vallon des Roches où se trouve l'abri Blanchard. Pourtant, comme on vient de le dire, il y avait pratiqué un sondage suffisamment profond pour atteindre les couches aurignaciennes.

Marcel Castanet, paysan à Sergeac

Marcel Castanet est un témoin essentiel. Il était né en 1878 à Saint-Léon-sur-Vézère, au château de Chabans (qui donnera bien plus tard la moitié de son nom à un premier ministre), à quelque deux kilomètres à vol d'oiseau de Castelmerle. Il était donc tout enfant à l'époque des randonnées d'Alain Reverdit et ne le connaissait probablement pas. Ce n'est qu'en 1903 que le jeune Castanet prend contact en fait avec la Préhistoire ³. Cette année-là, il

1. DIDON, 1911b. DELLUC, 1975 et 1978a.

2. REVERDIT, 1878, 1882a et b. Il a excavé l'abri du vallon des Roches de Sergeac auquel on a donné son nom. Mais c'est Marcel Castanet qui en découvrit la décoration pariétale.

3. Soixante ans plus tard (1961), Marcel Castanet a résumé sa vie pour un journaliste. Son fils, René Castanet, a bien voulu nous confier un enregistrement de cet entretien et nous l'en remercions vivement (archives Castanet).

prend femme à la ferme de Castelmerle (Sergeac) et s'installe chez ses beaux-parents.

L'abbé Michel Antoine Landesque (1838-1905), curé dans une petite paroisse près de Monpazier, s'adonne à des recherches archéologiques. Il a commencé de fouiller l'abri de la Souquette, dans le vallon des Roches de Sergeac, et embauche, pour la somme de 2 francs par jour, le jeune paysan qui travaillera « à reprises », comme il dit, pendant deux ans, dans ce gisement.

La mort de l'abbé Landesque, en 1905, arrête là ces travaux qui consistaient à vider purement et simplement l'abri. « Après, dira Marcel Castanet, j'ai abandonné cette science et je me suis occupé de l'agriculture, de planter des vignes. En 1908, ça m'a repris. J'ai acheté des terrains où il y avait des abris sous roche...⁴ ». En 1908, son goût pour la Préhistoire l'entraîne à acquérir des terrains dans le vallon des Roches de Sergeac et à y faire des sondages, notamment à l'abri Reverdit⁵.

L'année suivante, le hasard lui fait découvrir un grain de collier et « des grands couteaux », chez son voisin Blanchard, sur la terrasse de ce que l'on nommera plus tard l'abri Blanchard. Il se met donc à chercher. Le sondage qu'il y pratique, sur le côté gauche – c'est-à-dire dans la partie aval –, doit être prometteur car il est à l'origine de l'étroite collaboration de Marcel Castanet et de Louis Didon. Quelques mois plus tard, en ouvrant une nouvelle tranchée, il rencontrera celle qu'avait effectuée Alain Reverdit. Après avoir cru que ce dernier avait écorné la couche supérieure, il pense qu'il a, en fait, découvert la couche inférieure. Reverdit « avait fait son premier sondage, d'après ce que j'ai vu, en dehors de la couche de surface et était descendu jusqu'à celle du fond où ils ont fouillé 1 mètre au carré, seulement ils se sont vus contournés par de gros blocs » (Marcel Castanet à Louis Didon le 23 avril 1910 et le 30 avril 1910). Cette allégation semble contredire Louis Didon, mais, étant donné que nous ne possédons pas de relations suffisamment précises des fouilles postérieures, il importe, en fait, peu de savoir laquelle des deux couches a été entrevue par Alain Reverdit. Ce n'est qu'une anecdote.

De même, il serait hasardeux de chercher à recouper une autre information transmise par Marcel Castanet : le précédent propriétaire de l'abri, âgé de 70 ans en 1911, aurait construit lui-même toutes les murailles de pierres sèches, au bas de la fouille, avec des blocs qu'il aurait extraits en partie de l'extrémité de la terrasse. Ce renseignement avait quelque valeur, car il a permis à Marcel Castanet de retrouver, dans ces murs de pierres sèches, des blocs qui portent des traces d'anneaux rocheux paléolithiques (Marcel Castanet à Louis Didon le 30 septembre 1911)⁶.

4. CASTANET, 1961.

5. Dont il découvrira la frise sculptée en 1920 (CASTANET, 1961).

6. DELLUC, 1978b.

C'est en janvier 1910 que commencent réellement les fouilles de Marcel Castanet à l'abri Blanchard, pour le compte de Louis Didon.

Les nombreuses lettres de Marcel Castanet à son commanditaire sont un écho précis de la vie quotidienne de ce fouilleur au début du siècle, en même temps qu'un véritable carnet des fouilles qu'il exécuta, pour Louis Didon, d'abord à l'abri Blanchard, puis à l'abri Labattut, de 1909 à 1914. Elles proviennent toutes des archives Didon, sauf le brouillon d'une seule (sans date) adressée à Denis Peyrony, sans doute après la mort de Louis Didon, évoquant les trois blocs gravés demeurés sur place (un bloc dans le gisement et les deux que nous avons retrouvés en 1980 dans la cour de la demeure de Castelmerle sur une indication de René Castanet) ⁷. Plus tard, Marcel Castanet prendra soin de rédiger un petit manuscrit intitulé *Découvertes préhistoriques par Marcel Castanet*, avec, pour chaque année, un petit commentaire ⁸.

Le fouilleur est d'une grande méticulosité dans ses travaux et ses rapports. Une chance : le ruisseau du vallon des Roches coule au pied de l'abri Blanchard. Il va donc tamiser tous ses sédiments et recueillir un très grand nombre de perles de pierre, d'ivoire ou d'os, près d'une centaine de coquillages, une quarantaine de dents, des pendeloques. Louis Didon les publiera méthodiquement et en remontera une partie en collier, avant de les vendre aux États-Unis, où ils deviendront *the oldest jewelry in the world* ⁹.

En 1910, Marcel Castanet est un jeune agriculteur, demeurant et travaillant à la ferme familiale de Castelmerle, juste au-dessus de l'abri Blanchard. Il est familier des gisements préhistoriques des environs. Il a trente-deux ans.

Louis Didon, grand bourgeois à Périgueux

Louis Didon, quant à lui, en a quarante-quatre. Comme tous ses contemporains, ce « bel homme », au regard franc et aux joues pleines, est chauve et porte la moustache. Il est toujours élégamment vêtu. Il est issu d'une famille grenobloise ¹⁰. Il est né à Périgueux en 1866 et on l'a envoyé faire ses

7. DELLUC, 1981b, p. 94, note 2.

8. Après Blanchard et Labattut, Marcel Castanet fouillera l'abri Castanet, contigu à Blanchard, pour le compte de D. Peyrony (DELLUC, 1975, 1978a, 1991). En 1923, il avait découvert, lors d'un sondage de l'abri de Belcayre, pour le compte de Franck Delage, la dalle aurignacienne gravée d'une silhouette complète de capridé, aujourd'hui exposée au musée des Eyzies (DELAGE, 1927 et 1935) (pl. III.3).

9. POND, 1925. Il en demeure une carte postale de l'époque, sans doute éditée par Louis Didon. Les photos de deux colliers sont sur le site : www.beloit.edu/~museum/logan.

10. Le célèbre père dominicain Henri-Louis Didon était un compatriote du Grésivaudan et peut-être un parent. Directeur du collège Albert-le-Grand d'Arcueil et familier de P. de Coubertin, il est l'auteur de la devise olympique : *Citius, Altius, Fortius* (plus vite, plus haut, plus fort).



Planche I. 1. Le premier hôtel Didon (actuel passage Sainte-Cécile), vers 1880. Au-dessus de la porte, on lit *L. Didon* (archives S.H.A.P.). 2. L'hôtel du Commerce et des Postes dans les années 1930. Le personnel porte le long tablier. En face, l'arbre de la Liberté. À gauche, au loin, l'ancienne Caisse d'épargne et la cheminée d'une fabrique. 3. L. Didon vu par L. de Maleville avec un poème (1910). 4. Ex-libris de L. Didon à la gloire des « pâtisseries ». 5. Carte postale conçue par L. Didon avec le profil de la route Périgueux- Bergerac par Vergt. 6. L. Didon et son mécanicien sur sa *Léon Bollée* (course automobile du 2 mai 1898) : c'est un tandem à 3 roues, de 3 CV.

études à une trentaine de kilomètres de la ville, comme pensionnaire chez les maristes d'Azerat. Plus tard, il dira devoir à ces frères son goût des travaux intellectuels et ses sentiments chrétiens. Il deviendra vite l'aide, puis le successeur de son père, fondateur du Grand hôtel du Commerce à Périgueux.

Cet hôtel Didon avait succédé à un établissement du même nom, au fond d'une courte impasse, à l'est de la place Bugeaud (pl. I.1). Ce premier établissement était l'ancien hôtel Mouyane ¹¹. On aménagea à sa place, en 1895, le passage Sainte-Cécile, entre la rue Puynazeau (depuis rue André-Saigne) et la rue Chancelier-de-l'Hôpital ¹².

Puis, Louis Didon fit construire le Grand hôtel du Commerce, derrière le défunt théâtre de l'architecte Catoire, au 8 de la place du 4-Septembre, au coin de la rue Louis-Mie, juste en face de l'arbre de la Liberté ¹³ (pl. I.2). C'est un hôtel tout confort : majestueux escalier, chaudes boiseries foncées, grande salles. Le téléphone y a même été installé, un des premiers de la ville : le 033 à Périgueux. Les salons reçoivent pour les mariages, les baptêmes et autres cérémonies. Les menus sont fastueux. Sous les fenêtres, la place du 4-Septembre est d'un grand calme, n'était le garage du coureur cycliste Petit-Breton, à l'emplacement de l'actuelle Poste. À partir de 1942, le bel hôtel sera le siège de la *Kommandantur* durant l'occupation allemande : on le verra entouré de chevaux de frise au début de 1944. Il est remplacé aujourd'hui par un immeuble neuf, place André-Maurois : la ville a renoncé en 1967 à y célébrer la proclamation de la République et préféré honorer un romancier venu passer ses vieux jours en Dordogne.

Après la retraite de son père, Louis Didon devient hôtelier, « maître d'hôtel » comme il se plaît le dire, et, avec l'aide de son épouse, née Sibut-Bourde, assure à son établissement une renommée enviée. Il tient à recevoir parfaitement ses hôtes, tant pour la réputation de sa maison que pour celle de sa cité de Périgueux.

D'une activité trépidante, mêlant la modestie et l'urbanité à de remarquables talents de créateur, toujours empreint de gaieté, il invente ou recrée avec bonheur d'exquises recettes, notamment des pâtés de foie gras qui seront souvent d'aimables ambassadeurs (H. Breuil à Louis Didon le 3 septembre 1911) ¹⁴. À cette époque, ses plantureuses terrines de perdrix au

11. Une photographie de cet établissement par L. Didon, avec sa légende, est conservée dans la photothèque de la S.H.A.P. Information et tirage de J. Lagrange, 1981.

12. PENAUD (G.), *Le grand livre de Périgueux*, Périgueux, éd. La Lauze, 2003.

13. Ouvert en 1883 par la famille Didon sous le nom d'hôtel du Commerce, agrandi par L. Didon au début des années 1890. Il devint hôtel du Commerce et des Postes vers 1900-1910. Il fut démoli en 1965. Il reçoit la médaille d'or du Tourisme vers 1910.

14. Dans un moment d'inattention, l'abbé remercie Louis Didon, par lettre, pour son « pâté de foi ».

foie gras truffé, suivant l'ancienne recette périgordine de Villereynier et Courtois, coûtent entre douze francs cinquante et cinquante francs ¹⁵.

Curnonsky et Marcel Rouff font à Louis Didon l'honneur de leur guide sur leur monumentale *France gastronomique* :

« M. Didon, propriétaire-directeur de l'hôtel du Commerce à Périgueux, l'homme le plus érudit du Périgord, assurément, pour tout ce qui concerne ses mœurs, ses habitudes, ses légendes, et spécialement ses coutumes culinaires, a retrouvé à la fois, à la suite de longues recherches, la recette exacte des pâtés de Courtois et le spécimen d'une des terrines qui les renfermaient.

N'hésitez pas, ô vous qui aimez parer un aimable ordinaire de quelques œuvres de gueule. Goûtez aux terrines de perdrix de M. Didon ¹⁶ ».

Voici, à tout hasard, la recette des truffes sous la cendre à la Didon, transcrite par les mêmes auteurs. Elle est de réalisation facile... sous réserve d'être bien approvisionné :

« Cette recette est la meilleure si on a une cheminée chauffée au bois. On pèle les truffes, on les sale, et on les entoure d'une bande de lard frais qu'on sale aussi. Puis, chaque truffe est enveloppée dans un papier huilé, puis dans un second et dans un troisième. On forme un peu en avant du feu un gros tas de cendres et on y range les paquets de truffes, qu'on recouvre d'autres cendres et quelques braises par-dessus. Et on laisse cuire une demi-heure environ. Puis, on enlève les papiers et on met dans un plat les truffes avec leur lard. Il se dégage un parfum exquis qui embaume la salle à manger et fait commettre le péché de gourmandise...

En dégustant, il est difficile de discerner ce qui est le meilleur, du lard qui a absorbé une grande partie de la truffe, ou bien de la truffe qui s'est imprégnée du gras du lard... On peut procéder de la même façon dans un four, mais ça ne vaut pas la cendre... Mais, bien entendu, il faut pour cela disposer de truffes fraîches et non pas de conserves. Et, là-dessus un verre de Saint-Émilion de la plus grande année ! »

15. Pour trouver, en euros actuels, l'équivalent approximatif des francs d'avant 1914, multiplier par le coefficient 3. Ainsi 50 F correspondent à 150 euros environ. Après la guerre, pour les années 1920, compte tenu de la dévaluation, multiplier par le coefficient 1 puis 0,5.

16. CURNONSKY et ROUFF, *La France gastronomique. Guide des merveilles culinaires et des bonnes auberges*, 1921, p. 62-63 du volume consacré à la région. On doit à Pierre de Villereynier, « pâtissier du roi » de Périgueux, l'invention du pâté de perdrix rouges, truffé bien entendu. Les terrines de Louis Didon portaient la mention *Courtois Périgueux*. Son ex-libris était la reproduction d'une gravure ancienne, représentant ces cuisiniers en plein travail (pl. I.4).

Le jeune peintre Lucien de Maleville, son compatriote, le croquera en 1910, casquette en tête, émergeant d'une terrine *Courtois à Périgueux* (pl. I.3). Il débuta sa carrière par la caricature. Ancien élève des jésuites de Sarlat et sans doute familier de l'*Enéide*, il troussera ces quelques vers octosyllabes, aussi mythologiques que laudatifs, à la gloire de son ami Louis et de la fondatrice de Carthage, amoureuse d'Enée :

*La Carthaginoise Didon / S'avisait d'une ruse dont
On nous rase à travers les âges : / Elle sut, d'une peau de bœuf,
Couvrir la place de Carthage... / À Périgueux, on fait plus neuf.
Notre orgueil et notre espérance / Didon – (que n'a-t-il le poireau !) –
Avec un pâté de perdreaux / A su couvrir toute la France !*

S'il n'est pas décoré du poireau (la croix du Mérite agricole), Didon est l'homme de multiples passions.

Enfin, j'ai une auto... (air connu)

Le tourisme naissant l'incite à rédiger, pour des journaux sportifs, de nombreuses notes sur le Périgord, son pittoresque et sa cuisine. Il édite un guide du touriste, pour cyclistes et automobilistes, et des élégantes cartes postales bleutées avec photographie et dessin en rouge du profil de la route, de sa main ¹⁷ (pl. I.5). L'année 1892 le voit secrétaire du Véloce-Club périgourdin. Cette société cycliste deviendra l'Automobile-Club, dont Louis Didon demeurera, durant 35 ans, le secrétaire zélé et actif. Il est aussi délégué de l'Association générale automobile. Sa première grande passion est, en effet, l'automobile. C'est l'époque où, à l'hôtel, deux employés stylés abandonnent leur long tablier blanc, pour entraîner les visiteurs à la découverte des monuments de Périgueux.

En 1895, il a acquis au Mans l'une des dix premières voiturettes sortant de l'usine *Léon Bollée*. C'est une voiture biplace (le passager devant, le conducteur derrière) que la mère de Louis Didon, elle-même, conduit : c'est sans doute une des premières automobilistes de Dordogne. Les roues chauffent, qu'importe, on les arrose. Des étincelles jaillissent du pot d'échappement et l'on dit à son passage : « La voiture de Monsieur Didon a le feu au derrière... ¹⁸ »

17. Les cartes portent au revers le blason du Véloce-Club périgourdin et de l'Automobile-Club de la Dordogne, aujourd'hui Automobile-Club du Périgord. Elles avaient été imprimées chez Ronteix, à Périgueux. La série de cet « excellent photographe amateur » comportait 28 cartes avec clichés et profils des parcours automobiles (BOISVERT (T.), *Photographes en Dordogne*, 1, 2005, p. 243). Certaines ont été rééditées par Copédit en 1986.

18. Souvenir de M^{me} Alix Picard.

Le 2 mai 1898 est marqué par la course d'automobiles organisée par le Véloce-Club Périgourdin : un circuit de 145 kilomètres (Périgueux-Mussidan-Bergerac-Le-Bugue-Périgueux). Les lots sont somptueux : de superbes objets d'art dont un soldat en tenue de campagne offert par Napoléon Magne, le fils du ministre de Napoléon III. Le crâne rond, l'oreille haute, le cheveu rare, la moustache gauloise, la main gantée sur le volant à droite, Louis Didon prend place derrière son mécanicien sur sa voiturette *Léon Bollée* (pl. I.6).

Et c'est une course folle à travers le Périgord, marquée, hélas, par le sot accident du marquis Renaud de Montaignac (sur phaétonnette *Landry-Beyroux*). Voulant saluer courtoisement, en le dépassant, un autre concurrent et ami, le malheureux s'en va verser dans le fossé du Saut-du-Chevalier. « Ce n'est rien, dit le marquis en rendant le dernier soupir ; soignez d'abord mon domestique ». Le supplément illustré du *Petit Parisien* et celui du *Petit Journal*, le 15 mai 1898, ne manqueront pas de rapporter l'accident avec ces dessins à la plume particulièrement évocateurs dont ils ont le secret. C'est le premier accident automobile mortel connu en Dordogne et dans une course de voitures ¹⁹. Pourtant cette triste épopée se terminera par un chaleureux banquet dans les salons de Louis Didon, où abondent le saumon, le suprême de dinde, le filet de bœuf sauce Périgueux, le pâté de foie gras et sans doute de bonnes bouteilles de vin de Bergerac.

Lorsque, plus tard, Louis Didon, sans doute ayant pris goût à cette recherche lors des réunions de la Société historique et archéologique du Périgord, à laquelle il appartient depuis 1901, s'adonnera à la Préhistoire, d'abord au Fourneau du Diable à Bourdeilles, puis à l'abri Blanchard de Sergeac, la *Léon Bollée* sera remplacée par une *de Dion Bouton*. C'est une voiture plus sûre et plus rapide, qui lui permet d'aller à Sergeac dans la journée et de rentrer le soir.

Alors même que Madame Didon le seconde activement à l'hôtel, que le hall d'entrée s'enorgueillit d'une exposition de vestiges préhistoriques, et, quelques années après, de curiosités provenant aussi bien d'Afrique que d'Amérique, d'Australie ou d'Asie, Louis Didon fait figure d'amateur et de grand acquéreur de meubles, de bibelots, de vieux objets périgordins et aussi d'archives. Marcel Castanet sera, ici aussi, son fidèle rabatteur (Marcel Castanet à Louis Didon, 30 septembre 1911).

La collection de l'abri Blanchard sera dispersée, en partie sur les conseils de l'abbé Henri Breuil, selon la coutume du temps et, grâce aux papiers Didon, nous avons pu suivre la destinée de tous ces objets, de même que ceux de l'abri Labattut ²⁰.

19. Quelques années plus tard, en 1903, l'hécatombe sera telle que la course Paris-Madrid sera arrêtée à Bordeaux.

20. DELLUC, 1980 et 1991 ; DELLUC (S.), 1987.

Les fouilles de l'abri Blanchard

Très assidu aux réunions de la Société historique et archéologique du Périgord, Louis Didon fait figure d'érudit touche à tout et surtout de collectionneur (pl. II.1). Il ne manquait pas de présenter, à cette docte compagnie, des documents originaux chaque fois qu'il le pouvait : contrat d'apprentissage du 3 mars 1660, commission de syndic de 1746, passeport espagnol orné d'une eau-forte du 24 juillet 1796²¹. On lui doit aussi la description d'une boutique d'orfèvre périgourdin au XVII^e siècle.

Ce cénacle comptait alors dans ses rangs, outre le marquis Gérard de Fayolle (1851-1933), Maurice Féaux (1851-1934), agent voyer et conservateur adjoint chargé de la Préhistoire au musée du Périgord²², et l'ancien pharmacien, au prénom romantique, collectionneur de vestiges préhistoriques, Antony Delugin. Une photographie célèbre les réunit autour de l'abbé Breuil au Ruth, près de l'abri Cellier à Tursac, le 15 avril 1908, avec le Toulousain Émile Cartailhac, Denis Peyrony et le Limougeaud Frank Delage²³, venus clore la « bataille de l'Aurignacien ». Une autre, plus tardive, montre Louis Didon et Maurice Féaux, en tenue de ville, fouillant un site, sans doute près de la chapelle d'Auberoche ; à leur côté, un aide, en long tablier et sabots (pl. II.2).

Tout en s'occupant des problèmes de son époque, notamment des questions de voirie, d'administration, de commerce, des projets d'embellissement de sa ville de Périgueux (il fut conseiller municipal de 1892 à 1896), il va, en janvier 1910, sans grande expérience, tenter de louer une « bonne fouille ». Comment s'adresse-t-il à Marcel Castanet ? Nous n'en savons rien. Peut-être est-ce pour lui acheter des silex taillés ? Le fait est qu'à ce moment, nombreux sont les amateurs dans la région. Tout particulièrement l'antiquaire suisse Otto Hauser (1874-1932) qui a quelque fortune et qui, avec ses collaborateurs, met la main sur tous les gisements qu'il peut trouver.

Marcel Castanet, prenant fait et cause pour Louis Didon, veut lui faire louer le gisement qu'il a découvert chez son voisin Blanchard : il le presse donc de solliciter l'autorisation d'un nouveau sondage à l'extrémité de l'abri pour voir si l'on retrouve là les couches qu'il a reconnues et pour fixer un prix suivant l'intérêt qu'on y trouvera. Il joue de vitesse avec Leyssales, des Eyzies, l'envoyé de Otto Hauser, qui s'intéresse au même gisement. Le sondage est favorable : il y a deux couches assez épaisses. Mais le propriétaire n'y connaît rien et il s'agit d'en minimiser l'intérêt pour en faire diminuer le

21. DIDON, 1911c.

22. Aujourd'hui musée d'art et d'archéologie du Périgord.

23. SKROTZKY, 1964, p. 33.

prix. Pourtant, il y a déjà de fort belles pièces : une pierre gravée d'une sorte de « cœur »²⁴, de beaux grattoirs sur bout de lames, beaucoup d'os travaillés, gravés de coches (Marcel Castanet à Louis Didon les 21 et 29 janvier 1910, 5 et 7 février 1910). Le 1^{er} mars 1910, le bail est signé ! C'est un bail pour cinq ans, mais, sans que nous en sachions la raison, il sera modifié en un bail pour un an à dater du 1^{er} juin 1911, avec protection de la fouille pendant dix ans. Les difficultés avec le propriétaire du terrain expliquent les conditions dans lesquelles seront conduites rapidement les fouilles à l'échéance du bail. Le 5 janvier 1911, Louis Didon adresse, à la Société historique et archéologique du Périgord, une prise de date, en vue de sa publication²⁵.

Ainsi a commencé une étonnante et fructueuse collaboration, quasi journalière : Marcel Castanet travaille à la fouille chaque fois que ses tâches agricoles le lui permettent, qu'il fait trop chaud pour aller aux champs et que sa femme ne voit pas les choses d'un trop mauvais œil. Mais « c'est surtout en hiver que je fouillais, il y avait moins d'occupation dans l'agriculture²⁶ ».

Louis Didon s'échappe de Périgueux une journée de temps en temps (en moyenne deux à trois fois par mois), vient se rendre compte sur le terrain de l'avancement du travail, réfléchit, prend des photos, donne des directives, récolte les trouvailles et participe à la fouille proprement dite pendant quelques heures. Il ne semble pas qu'il couchât jamais sur place ; il interrompait simplement son trajet d'aller par un déjeuner à l'hôtel de Saint-Léon-sur-Vézère. Il faisait l'aller et le retour dans la journée, sauf lorsque de rares incidents l'obligeaient à coucher en route (Marcel Castanet à Louis Didon le 29 janvier 1911).

C'est sur l'annexe de l'hôtel Delsaux, située près du chevet de l'église romane de Saint-Léon-sur-Vézère, qu'a été apposée plus tard une plaque à la mémoire de Louis Didon et aussi à la mémoire de George Grant Mac Curdy²⁷. Cet attaché au Peabody Museum de Boston (U.S.A.) fouillera bientôt l'abri des Merveilles, à Sergeac, avec l'École américaine d'Anthropologie, à peu de distance de l'abri Blanchard ; il jouera un rôle déterminant dans l'achat, par l'*American Museum of Natural History* de New York, du bloc au cheval gravé en champlevé, découvert par Didon et Castanet à l'abri Labattut.

24. Il s'agit d'une image vulvaire. Blanchard en a fourni beaucoup, de même qu'un phallus sculpté. C'est l'abbé H. Breuil qui confirmera par lettres ces identifications à L. Didon (archives Delluc, fonds Didon).

25. DIDON, 1911a. Il prévient de même la Société préhistorique française.

26. CASTANET, 1961.

27. Plaque dévoilée, à Pâques 1967, par le recteur Babin, en présence des Prs Hallam Movius (Harvard) et François Bordes (Bordeaux) (journal *Sud Ouest*).

Un préhistorien passionné

1910-1914. Ce sont les grandes années des recherches préhistoriques de Louis Didon. Oui, Louis Didon est aussi bien un esprit curieux qu'un collectionneur. Après sa mort, la dispersion de ses collections, tant préhistoriques qu'archéologiques au sens le plus large, témoignera de la richesse de celles-ci et plusieurs archéologues de la Société historique et archéologique du Périgord ne manqueront pas de les exploiter. Nous avons dit ailleurs quel fut le devenir des collections provenant de l'abri Blanchard (DELLUC, 1981a).

Tout se passe comme si, muni du *Manuel de Recherches Préhistoriques* publié par la Société préhistorique française en 1906²⁸, il avait étudié l'abri Blanchard, fouillé sur ses directives par Marcel Castanet, sachant exploiter les données recueillies, regrouper les trouvailles et utiliser comme fil conducteur, en vue de sa publication de 1911, sa correspondance avec son fouilleur. Les lettres de ce dernier – que l'on voit au fur et à mesure s'ouvrir à la recherche préhistorique et qui témoigne d'une très grande honnêteté vis-à-vis de lui-même et de celui qui est son employeur – constituent, pour ce tandem curieux, le plus précieux des carnets de fouilles, seul moyen d'y voir clair dans l'historique de ces travaux qui n'ont pas bénéficié, comme les autres gisements aurignaciens des environs des Eyzies, d'un préhistorien méticuleux comme Denis Peyrony²⁹. C'est d'ailleurs sans doute en raison de ses visites répétées à l'abri Blanchard que Denis Peyrony décidera de fouiller l'abri Castanet, quasi contigu à Blanchard, avec l'aide de Marcel Castanet qui l'a découvert en 1910.

C'est redire ici l'importance que prend, à notre sens, cette fouille de l'abri Blanchard, premier gisement aurignacien à avoir fourni des blocs ornés et les fragments éboulés d'un abri peint. La correspondance entre l'archéologue périgordin et le fouilleur local, seul témoignage qui demeure du déroulement exact des opérations, donne toute sa valeur à cette fouille. Il en va tout autrement en ce qui concerne les autres gisements aurignaciens que nous avons étudiés. Les publications de Denis Peyrony à leur sujet nous ont dispensés de rechercher çà et là des indications supplémentaires sur le déroulement des opérations de fouille, précieuses sur l'abri Blanchard, mais plus contingentes pour les autres gisements.

28. S.P.F., 1906. Ce livre relié faisait encore partie de sa bibliothèque en 1972, lorsque nous avons travaillé chez sa fille, M^{me} A. Picard.

29. Archives Delluc, fonds Didon (photocopies).

La richesse de l'abri Blanchard et la publication par Louis Didon des résultats de sa fouille ³⁰ lui ont permis de nouer des relations plus ou moins étroites avec de nombreux préhistoriens de son époque (l'abbé Henri Breuil, George G. Mac Curdy, Marcellin Boule, le docteur Louis Capitan, le comte Bégouën, Émile Cartailhac...), comme en témoigne sa correspondance.

Vieilles pierres et vieux papiers

« S'arrêter ? Lui jamais ! », dira de Louis Didon son ami Fernand de la Tombelle, le fondateur de la *Schola Cantorum*, lui-même collectionneur avisé d'instruments de musique anciens, en rimant lors d'une randonnée de l'Automobile-Club, en 1909 :

*Bientôt il dort ; mais sous le dais / Les rêves accourent en bande :
Vieux fers et lustres hollandais / Accompagnent la sarabande.
Il voit des silex monstrueux / Émergeant du sein des terrines,
Des in-folios somptueux / Dansant en rond sous leurs vitrines ;
Des coquemars en échansons, / À qui des bonzes font la moue,
Abreuvant des estramaçons, / Devant des plats qui font la roue ;
Et, dans le fond, des voyageurs, / Comme un rang de marionnettes,
Aux traits grimaçants et rageurs / Pendus aux fils de leurs sonnettes !* ³¹

Le musée installé dans l'entrée de l'hôtel du Commerce est devenu trop petit. Louis Didon acquiert l'ancien hôpital de Charroux, près de Périgueux ³², en rive gauche de l'Isle, dit aussi « la Maladrerie », vieille maison romane du XII^e siècle, qui lui permettra d'héberger ses nombreuses merveilles (pl. III.1 et 2). Il le fait restaurer en 1907. Un hangar abrite les collections préhistoriques. Il reçoit ses amis, dans cette vieille demeure, entre des murs ornés d'armes, de costumes et de bibelots anciens et d'objets d'Afrique et d'Asie. Il leur montre des monceaux de paperasses éparses, des incunables, un manuscrit de Fénelon, des lettres de Bugeaud.

Mais, en ce début du XX^e siècle, cet homme fin, cultivé et altruiste, est aussi membre actif du Syndicat d'initiative de Périgueux et apparaît comme un des fondateurs de l'Union fédérale des commerçants et industriels de la

30. DIDON, 1911b et d, 1912b, 1914. Sa publication en 1911 est remarquable pour l'époque et honore le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* (1911b). La partie concernant l'outillage osseux a été exploitée par C. Leroy-Prost dans sa thèse sur l'industrie osseuse aurignacienne : « L. Didon exposa une classification des pointes à base fendue qui devait s'avérer, de loin, la plus détaillée, qu'aucune autre n'a jamais remplacée et à laquelle on n'a guère prêté attention » (*Gallia Préhistoire*, 1975, p. 105).

31. Automobile-Club du Périgord, 1928.

32. Sur la commune de Coulounièux, au pied du massif d'Ecorneboeuf.

Dordogne et de la Banque populaire de Périgueux. À la Chambre de Commerce de sa ville, il fait adopter un rapport sur le code de la route et un autre sur le repos hebdomadaire des apprentis dans l'industrie hôtelière. Sa fille rappelait qu'il s'était aussi occupé d'œuvres confessionnelles, notamment d'une communauté de religieuses.

Et l'abri Labattut ?

La carrière de préhistorien de Louis Didon se poursuit, sur sa lancée, à l'abri Labattut. Ce site, découvert par Marcel Castanet en 1911, est acquis pour 170 F par Louis Didon à Jean Labattut ou Labatut le 23 mai 1911³³. L'acte énonce, en outre : « Le vendeur se réserve la propriété de 35 pieds de chêne qu'il pourra couper selon ses désirs dans un délai maximum de deux ans sans indemnité. Toutefois, si quelques pieds gênaient M. Didon dans ses travaux, M. Labattut s'engage à les couper à mesure des besoins ».

Les travaux commencèrent en janvier 1912, mais l'eau était trop froide pour laver et tamiser les sédiments. Ils attendent donc le printemps pour fouiller cet abri gravettien et les travaux dureront du 8 avril 1912 à janvier 1914. Marcel Castanet doit s'aider parfois, en juin, de la barre à mine et d'explosifs à cause des blocs éboulés. Durant l'été, il relève le plan du site, les cotes de la coupe, qui ne sera dessinée et mise au propre qu'en 1986 par Sophie Delluc³⁴. Elle montre : 1. trois couches de Gravettien, avec un bloc vigoureusement gravé (un cheval) et un fragment de paroi ou de l'auvent de la voûte (un cerf et un bison peint), un bloc portant une main négative noire et deux galets finement gravés (deux chevaux sur l'un, les restes d'une tête de mammoth sur l'autre) ; 2. une couche de Solutréen avec le squelette d'un enfant de moins de deux ans et des coquillages, découvert entre le 16 et le 19 avril 1913³⁵.

Le bloc de la main négative noire a été découvert le 6 mai 1913 par Denis Peyrony, en aidant Louis Didon à dégager le squelette de l'enfant, selon le *Journal manuscrit* de Denis Peyrony³⁶.

33. Soit environ l'équivalent de 500 de nos euros. Le vendeur en voulait 300 F, mais Marcel Castanet obtint ce prix. Les abris Blanchard, Castanet, Reverdit et Labattut, appartiennent aujourd'hui à la famille Castanet. À Sergeac aussi, un autre lieu-dit *Labattut*, à l'est du bourg, conserve les ruines de la préceptorerie des templiers.

34. DELLUC (S.), 1987 ; DELLUC, 1991. Les papiers Didon sur Labattut comporte 50 lettres, 7 plans, 4 coupes et 17 dessins d'objets.

35. Le bloc portant la main négative ne sera retrouvé que plus d'un demi-siècle plus tard à Saint-Germain (DELLUC, 1982-1983) et le squelette, prélevé en bloc avec les sédiments sous la pluie, qu'à la fin du XX^e siècle. H. Breuil fit un premier relevé des galets (BREUIL, 1929) ; ils seront réétudiés en 1986 (DELLUC (S.), 1987).

36. Information de Jean Guichard, musée national de Préhistoire des Eyzies.

Du 11 au 28 mai, la presse régionale et nationale rapporte la découverte du squelette d'enfant. Deux photographies de Gérard de Fayolle sont prises sur place le jeudi 15 mai 1913³⁷, lors de l'enlèvement du squelette (pl. II.3 et 4). Denis Peyrony, présent le même jour, écrit dans son *Journal* :

« Les ossements très friables sont empâtés dans une terre fortement serrée et résistante. Il occupait un faible espace, semblait replié sur lui-même et devait être orné d'un collier de coquillages dont on aperçoit encore quelques uns de ces derniers dans les blocs de terre enlevés. Il semblait être d'un milieu solutréen [...] 15 mai : on y a trouvé un fragment de feuille de laurier.³⁸ »

Un journaliste du sévère journal *Le Temps* décrit les mauvaises conditions météorologiques de cette exhumation, sans doute sous la dictée de Louis Didon :

« Comme les pluies ont persisté depuis la découverte, le squelette n'a pu être dégagé du magma qui le renferme, et c'est le tout qui a été transporté à Périgueux... Il semble qu'en raison du très jeune âge du sujet, et par conséquent de la fragilité de l'ossature, les constatations anthropologiques doivent être très restreintes. »

Sur les conseils de l'abbé Breuil, qui s'était rendu sur place le 7 août 1913, le squelette et la main négative sont acquis par le musée des Antiquités nationales³⁹ pour un peu moins de 1 000 F et expédiés à Saint-Germain au printemps de 1914. Le directeur du musée, Henri Hubert, écrit à Louis Didon, le 28 novembre 1913, cette bien curieuse missive :

« Comme le prix du squelette est difficile à apprécier, je souhaiterais que vous ne lui en attribuiez aucun et qu'il fut considéré comme un cadeau. Aussi bien nous reconnaissons que vous n'avez pas agi avec nous en homme d'affaires ; des ventes traitées comme celles que vous nous avez faites sont des ventes gracieuses. Je vous propose de vous arranger comme suit, en vous priant de nous donner le squelette : convenir d'un prix de 950 à 980 F pour le reste. »

Ce qui fut fait. Mais la Grande Guerre vient interrompre les travaux de Louis Didon et, sauf quelques lignes, la publication des résultats de la fouille de l'abri Labattut ne verra pas le jour de son vivant⁴⁰.

37. Archives S.H.A.P.

38. Documents transmis par Jean Guichard, conservateur du musée national de Préhistoire des Eyzies.

39. Aujourd'hui musée national d'Archéologie, à Saint-Germain-en-Laye, Yvelines.

40. DIDON, 1921.

Voici la guerre

Louis Didon tentera de reprendre quelques recherches à la grotte du Péchialet ⁴¹, dans l'abri de Hauteroche (Charente) et à Chancelade, près de l'abri où ses amis Michel Hardy et Maurice Féaux ont découvert un squelette célèbre ⁴². À cause de Chancelade, il négligera ses fouilles de Sergeac (lettre à H. Breuil du 16 juin 1926) et ne retrouvera jamais la joie fiévreuse des grandes découvertes de l'abri Blanchard. Cependant, comme pour l'abri Blanchard, grâce aux lettres et notes que le tandem Didon-Castanet a laissées, les fouilles de l'abri Labattut à Sergeac, de même que les péripéties de l'affaire Hauser, nous ont permis de publier ses résultats ⁴³.

Peu de temps avant la guerre de 1914-1918 et durant ce conflit, après trois dernières notes sur Blanchard ⁴⁴, il va entrer en lutte contre l'antiquaire archéologue Otto Hauser. Il est aidé dans cette tâche par Denis Peyrony auquel l'unissent des liens étroits et l'abbé Breuil ne manque pas, par quelques lettres, de les aiguillonner et d'attiser leur patriotique acrimonie contre ce personnage. Louis Didon signe, dans la presse, des articles vengeurs sous le pseudonyme de *H. de Cro-Magnon*. Les péripéties périgordines de cette guerre, menée par Denis Peyrony et Louis Didon, ont été ici contées d'après les documents conservés dans le gros dossier « Hauser, espion allemand », conservé aux Archives départementales de la Dordogne ⁴⁵. Elles aboutiront au départ de l'archéologue bâlois en août 1914, mais, surtout, lui interdiront de revenir dans la vallée de la Vézère. Après tout, n'était-il pas sujet suisse, donc neutre, et propriétaire en Dordogne ?

Entre ces deux hommes si différents, se sont tissés, entre autres, des liens maçonniques. Louis Didon fut reçu maître en 1890 et rose-croix en 1896 (loge de *l'Étoile de Vézère et les Amis persévérants réunis*). Denis Peyrony est instituteur public aux Eyzies de 1891 à 1910, puis chargé de la Direction des fouilles préhistoriques en Dordogne. Il est membre de l'Association maçonnique de l'enseignement en 1906 et son obligation envers le Grand Orient est prêtée au cours d'une initiation au premier degré en 1908 (loge *Vers la Justice* de Sarlat) ⁴⁶. Cette loge, sans doute sous son impulsion, agira, dans sa tenue du 13 novembre 1910, auprès du secrétariat d'État aux Beaux-Arts.

41. DIDON, 1912a.

42. Archives Delluc, fonds Didon.

43. DELLUC, 1975, 1978, 1981, 1982-1983, 1984, 1991 ; DELLUC (S.), 1989.

44. DIDON, 1911, 1912b et 1914.

45. DELLUC, 1999.

46. Ces renseignements, recueillis auprès des archives du Grand Orient de France, 11, rue Cadet, Paris, nous ont été fournis par le père P. Pommarède, que nous remercions. D. Peyrony publie sur Les Eyzies dans *l'Acacia* de décembre 1923. Il signe *Peyroux*.

par l'intermédiaire du Conseil de l'Ordre, pour que les fouilles préhistoriques soient réservées à des chercheurs compétents et désintéressés et que le produit des fouilles soit destiné aux musées de France, sauf visa de sortie accordé pour l'étranger. Cette demande est à la base de la législation française et aussi de la création du musée des Eyzies.

Durant ce conflit, nous ne savons rien de la vie militaire de Louis Didon. Il était fier d'être capitaine de réserve au 93^e Régiment d'Infanterie territoriale, d'après l'*Annuaire du Tout Sud-Ouest* de 1907-1908. Il dut rester à Périgueux, de 1914 à 1918, compte tenu de son âge : il était quinquagénaire.

C'est chez Louis Didon que l'abbé Breuil rencontra, le 4 août 1915, l'entomologiste allemand Alluaud qu'il accompagna le lendemain dans la grotte de Rouffignac à la recherche d'un certain *Trechus* cavernicole, une modeste lampe à acétylène à la main : il n'en vit pas les dessins et gravures. Puis l'abbé s'en ira, « en mission commandée », selon lui, en Espagne, tandis que d'autres partiront au front, tel le père Teilhard de Chardin transformé en brancardier, et y laisseront la vie, tel Joseph Déchelette.

Marcel Castanet est soldat au front, notamment à Vesoul. Sans doute continue-t-il à rêver à son vallon des Roches, car, de là-bas, il écrit à Louis Didon et lui envoie un dernier plan de Labattut montrant l'emplacement des pierres peintes. Puis il est fait prisonnier et, à son retour, il fouillera pour Denis Peyrony : « J'ai travaillé pour lui [...], par périodes, peut-être une quinzaine d'années, pour alimenter le musée des Eyzies, puisque j'avais loué un gisement qui porte le nom d'abri Castanet ». Plus tard, au début des années 1930, Marcel Castanet découvrira aussi le Pech de la Boissière à Carsac ⁴⁷ :

« En traversant avec mes bestiaux des passages où il y avait des rochers, je me suis dit : « Là, il doit y avoir des gisements ». Le dimanche suivant, je prenais mon vélo, j'allai faire une excursion et, en gratouillant un petit peu, j'ai trouvé des silex. J'ai découvert le gisement du Pech de la Boissière.

Je l'ai loué, payé. Ensuite M. Peyrony l'a fait classer monument historique et, alors, m'en a dépossédé et a fait fouiller son fils Élie pour lui faire décerner les palmes académiques... »

Après la guerre, Louis Didon continuera à prospecter les environs immédiats de Périgueux, s'intéressant notamment à la céramique gauloise d'Ecorneboeuf, au-dessus de la Maladrerie ⁴⁸. Vers 1920, il achète, en ventes publiques (notamment lors de la vente de E. Payrastré de Périgueux qui proposa 6 000 pièces), de très nombreux manuscrits concernant le Périgord.

47. CASTANET, 1961.

48. DIDON, 1923.

Louis Didon avait inventorié et estimé 936 pièces ou dossiers (chacun riche parfois de plusieurs centaines de documents). Il semble s'être porté acquéreur de 76 pièces pour 187,50 F. La quasi-totalité de la collection Louis Didon fut acquise par la Société historique et archéologique du Périgord en 1934 ⁴⁹.

La dispersion des objets et la singulière entremise de l'abbé Breuil

Plusieurs musées et quelques particuliers possèdent des fragments de la collection que Louis Didon constitua en fouillant l'abri Blanchard de janvier 1910 à janvier 1911, puis l'abri Labattut de février 1912 à 1914.

Dès 1910 et à chaque fois qu'on le lui demande, Louis Didon vend des petites collections d'importance inégale selon les possibilités financières des acquéreurs, suivant par-là les coutumes de son temps. Il est d'ailleurs encouragé dans cette voie par les préhistoriens officiels qui estiment, compte tenu des moyens financiers limités des musées de France, que c'est là la seule façon, pour les chercheurs bénévoles, de pourvoir aux besoins matériels de leurs campagnes de fouilles, tout en conservant aux musées français la possibilité d'acquérir les objets les plus représentatifs. Ainsi l'abbé Breuil lui écrit-il le 10 décembre 1912 :

« On me charge de vous demander une très petite, mais *excellente* série de silex aurignaciens moyens et supérieurs, pour le prix de cinquante francs qui vous sera adressé directement. Ci-joint une petite feuille avec des indications dont vous voudrez bien vous rapprocher. On ne désire pas de lames et objets banals, car c'est pour un musée public, et tout doit être utile ⁵⁰ ».

Louis Didon semble pourtant avoir recherché activement un acquéreur unique pour toute la collection de l'abri Blanchard. Échec. Il se rend aux arguments de H. Breuil qui lui avait écrit le 23 janvier 1911 :

49. BSHAP, 1934, t. LXI, p. 324, et 1935, t. LXII, p. 80. Voir dans le même bulletin, en 1966, t. XCIII : N. Becquart, « Accroissement des archives de la Dordogne », p. 68-69. Cette collection fut déposée aux Archives départementales le 24 septembre 1965. Augmentée de dons de divers membres et des papiers de Jean Secret (déposés d'août à décembre 1981), elle constitue la sous-série 2J. Des documents encore conservés par la famille Didon ont permis la rédaction de deux articles du *Périgord révolutionnaire* (édité par la S.H.A.P. en 1989) : « Les volailles du marquis de Taillefer » (B. et G. Delluc) et « Le registre d'écrou de la maison d'arrêt de Sarlat » (P. Parat).

50. Archives Delluc, fonds Louis Didon (photocopies).

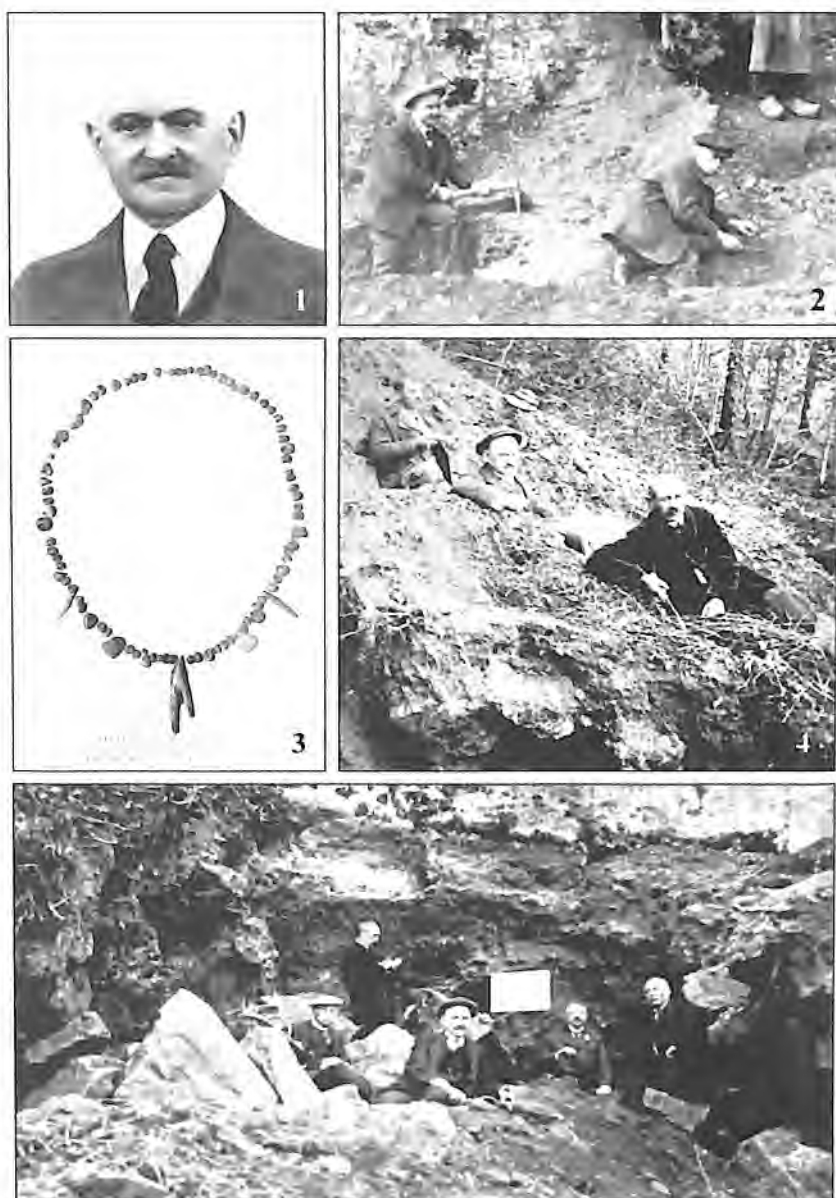


Planche II. 1. L. Didon dans les années 1920. 2. L. Didon (à g.) fouille avec M. Féaux (près de la chapelle d'Auberoche ?). 3. Collier reconstitué de l'abri Blanchard, avant son départ pour les États-Unis (carte postale par L. Didon). 4. À l'abri Labattut, le 15 mai 1913, de g. à dr. : M. Castanet (?), L. Didon et D. Peyrony. 5. À Labattut, le même jour, dans les éboulis de l'abri, de g. à dr. : M. Féaux, D. Peyrony, L. Didon, A. ou Guy de Fayolle (?) et A. Delugin (1 : A.C.P. 2, 4 et 5 : photos Gérard de Fayolle, archives S.H.A.P.).

« Je crois que vous vous trompez en croyant pouvoir trouver un acquéreur de toute la collection, à moins que ce ne soit Hauser ou un compère du même poil. À mon sens, il n'y a aucune utilité à ne pas diviser cette collection et je suis certain qu'il y aurait avantage matériel sensible à la diviser. Naturellement vous êtes maître de penser le contraire... Quant au musée susceptible d'acquérir l'ensemble, il n'existe pas. »

Toujours à l'instigation de Henri Breuil, Louis Didon souhaite vendre les blocs gravés puis les blocs peints au musée des Antiquités nationales. Mais le prix demandé est trop élevé. Il décide donc de partager les pièces, qu'il considère comme les plus importantes, entre le musée du Périgord et celui de Saint-Germain-en-Laye, conservant, par-devers lui, deux blocs gravés, un bloc à anneaux et un lot de pièces de silex taillé et d'os travaillé.

Derechef, l'abbé Breuil, décidément très préoccupé par ces problèmes financiers, l'encourage dans cette voie. Il lui donne une idée des prix pratiqués dans le négoce de gros et le négoce de détail, non sans lui confier en quelle piètre considération il tient Salomon Reinach (lettre du 25 janvier 1911) :

« Encore une fois, vous ne connaissez pas M. Salomon Reinach, et voilà quinze ans que je le connais ; j'ai servi dix fois d'intermédiaire bénévole pour des acquisitions allant de 50 F à 20 000 F : cette année-ci j'ai fait entrer deux collections de 10 000 et une de 20 000. Aussi M. S. Reinach n'a-t-il pas en ce moment la psychologie favorable : il est saturé. D'ailleurs, à part les œuvres d'art, il n'entend pas grand chose à ces sujets ; et c'est à la longue, et en profitant d'un moment favorable que je le fais « marcher ».

À mon sens, vos appréciations sont un peu élevées, et ce n'est que dans la vente au détail qu'on peut [en] approcher. Les prix de gros ne sont pas comparables...

Il n'est pas raisonnable que Saint-Germain acquière des séries autres que sélectionnées, car avant peu, il serait encombré... Il y a lieu de subdiviser, en faisant un lot où tout ce qui est fondamental se trouve représenté, naturellement d'un prix élevé : 2 100 F par exemple. On subdiviserait le reste en lots de 3 à 500 F.

En tout cas, je regretterais sincèrement le départ des séries fondamentales pour l'étranger et je crois que *cela* vous devez l'éviter ; vous n'en êtes pas à ne pas pouvoir patienter un peu : croyez- moi, j'ai fait, depuis dix ans, entrer au M[usée de] Saint-Germain toutes les séries que j'ai voulu, mais généralement après des échecs successifs. M. S. R. est incapable de faire le choix dont il parle : ce serait à moi qu'il demanderait de le faire. »

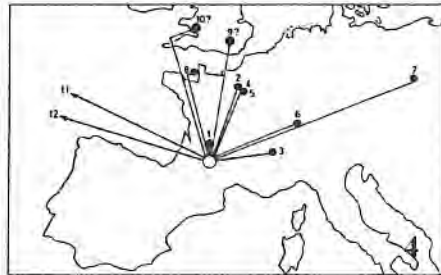
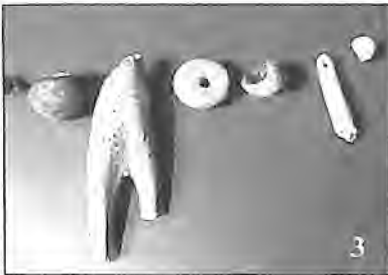


Planche III. 1. L'hôpital de Charroux, dit aussi « maladrerie » ou « maison des Anglais », avant les travaux de L. Didon. 2. Le même, après restauration, sur le chemin de Campniac, à Coulounieix. État actuel. 3. La grande pendeloque d'un des deux colliers de Blanchard, exposés au *Logan Museum, Beloit College, Wisconsin*. 4. La diaspora des objets de Blanchard vers (de 1 à 12) : Périgueux, Saint-Germain-en-Laye, Chambéry, Paris (Institut de Paléontologie humaine et musée de l'Homme), Bâle, Wrocław (ex Breslau), Jersey, Londres et Cardiff (probablement), New York et Beloit.

Ainsi, si l'on en croit l'abbé, il semble bien que les achats du musée de Saint-Germain étaient effectués par Salomon Reinach sur ses conseils, voire sous sa caution ou sa pression scientifique. Pour le patron du musée des Antiquités nationales, cette petite question du devenir des vestiges de l'abri Blanchard intervient, dans le temps, après ses conseils d'achat, pour le Louvre, de la fausse tiare de Saïtapharnès et avant sa prise de position en faveur de Glazel.

En 1933, quelques années après la mort du chercheur, Madame Louis Didon vendra le reste de la collection d'objets préhistoriques de son mari à Henri Breuil : l'abbé le répartira, semble-t-il, entre le colonel L. Vésigné à l'institut de Paléontologie humaine et H. Kelley au musée de l'Homme⁵¹. Madame Didon ne conservera alors que les blocs gravés qu'elle offrira, en 1940, au musée du Périgord⁵², suivant encore les conseils de l'abbé Breuil⁵³.

Plus précisément, si l'on s'en réfère à l'éphéméride périgourdine qu'il publia en 1960⁵⁴, l'abbé Breuil, du 20 au 23 mars 1933, vient « visiter et emballer, à la Maladrerie à Périgueux, les collections du regretté Didon, par suite de vente après décès ». La dernière visite à Madame Louis Didon date de l'été 1940. L'abbé, s'étant blessé à l'œil droit, le 2 juillet 1940, avec une épine à la Liveyre (Tursac), vient recevoir des soins à la clinique Delbès de Périgueux à partir du 7 juillet. Il rencontre Madame Louis Didon le 15. C'est le mois suivant, le 17 septembre, que Maurice Thaon lui téléphonera à Brive, la nouvelle de la découverte de Lascaux dans la datation de laquelle le bloc peint aurignacien de Blanchard tient la place que l'on sait⁵⁵.

Il semble que l'abbé avait fait la connaissance de Louis Didon le 27 avril 1910 et était allé alors pour la première fois à Sergeac. Il ne manquait pas de revenir, dans le vallon des Roches, presque chaque année et, de tous les sites de la Dordogne, c'était la vue de la Vézère, observée de Castelmerle, qu'il disait préférer⁵⁶.

Jusqu'à la mort de Louis Didon, il vint lui rendre visite à Périgueux et revoir ses collections, notamment durant les étés de 1911, 1913, 1915, 1919 et 1927⁵⁷. Les deux hommes correspondirent beaucoup au sujet de l'affaire Hauser et l'abbé était toujours ravi de recevoir – en hommage – du pâté de foie gras, la spécialité de Louis Didon. Il revint après le décès de Louis Didon en mars et juillet 1928, puis, comme il a été dit, en 1933 et 1940, pour régler sa succession scientifique.

51. SONNEVILLE-BORDES, 1960, p. 98.

52. FÉAUX, *Registre manuscrit des entrées*, 1903-30 janvier 1934 (archives du musée de Périgueux).

53. Information orale de sa fille, M^{me} Alix Picard.

54. BREUIL, 1960.

55. Bien daté, il avait beaucoup intéressé H. Breuil, qui le cite souvent comme point de repère chronologique (BREUIL *et al.*, 1935 et archives du M.N.H.N.).

56. Témoignage oral de Jacques Lagrange.

57. BREUIL, 1960.

Une mort prématurée

La veille de Noël 1927, emporté en moins d'une semaine par une septicémie à la suite d'un banal abcès dentaire, Louis Didon meurt, laissant derrière lui une épouse dévouée, sa fille Alix et son fils Jean-Louis. Il vient juste de franchir le cap de la soixantaine. Le comte A. de Fayolle, président de l'Automobile Club du Périgord et le marquis Gérard de Fayolle, président de la Société historique et archéologique du Périgord, et quelques autres notables locaux ne manqueront pas, dans des discours à Saint-Georges et dans une brochure nécrologique, de rappeler ses mérites d'homme public et d'archéologue ⁵⁸.

Tous les objets de l'abri Blanchard ont quitté Sergeac sauf trois blocs gravés, d'intérêt secondaire. Nous avons retrouvé dans la correspondance de Louis Didon toute une série d'informations permettant de suivre, de par le monde, la plupart des objets qu'il dispersa et publié ces données dans un texte auquel nous renvoyons ⁵⁹.

Outre le musée du Périgord et le musée des Antiquités nationales, les autres lieux conservant des objets de l'abri Blanchard sont : l'Institut de Paléontologie humaine et le musée de l'Homme, à Paris ; le Museum de Bâle, Suisse ; le *Schlesisches Museum für Kunstgewerbe und Altertümer* de Wroclaw, Pologne (ex Breslau, ville allemande à l'époque de Louis Didon) ; l'*American Museum of Natural History*, à New York ; *Beloit College (Logan Museum of Anthropology)* à Beloit, Wisconsin (pl. III.3) ; le musée de Jersey ; une collection particulière à Chambéry. On peut sans doute ajouter le *British Museum*, à Londres, et le *National Museum of Wales*, à Cardiff.

Les grands fragments de paroi peinte (très délavés) et le bloc portant une main négative noire ⁶⁰, sont au Musée National de l'Archéologie (anciennement musée des Antiquités nationales) à Saint-Germain-en-Laye. Celui portant un cheval gravé est à l'*American Museum of Natural History* de New York, où nous avons pu l'examiner ⁶¹. Les galets gravés sont conservés au laboratoire de Préhistoire du musée de l'Homme, à Paris ⁶² (pl. III.4).

58. Automobile-Club du Périgord, 1928

59. DELLUC, 1981a.

60. Grâce aux indications manuscrites laissées par L. Didon et M. Castanet, le bloc de Labattut, portant la main négative noire a été retrouvé par les auteurs au M.A.N., dans un tas de blocs anonymes, le 28 septembre 1982, en même temps qu'un autre bloc, creusé d'une image « en empreinte », provenant de Blanchard (Delluc, 1982-1983).

61. En octobre 1986. H. Breuil regrettait de l'avoir laissé partir outre Atlantique. Il avouera ne pas en avoir compris l'importance. L'arrivée de ce bloc aux États-Unis et ses suites ont été contées dans : SIMEK, (J.F.) : « *A Palaeolithic sculpture from the abri Labattut in the A.M.N.H.* », *Current Anthropology*, 1986, 27, 4, p. 402-407. Un moulage fut donné au musée du Périgord à Périgueux, à l'Institut de Paléontologie humaine et au musée des Antiquités nationales.

62. Marie Perpère, que nous remercions, les a retrouvés au fond d'un tiroir, à l'occasion du congrès de Sarlat de la Fédération historique du Sud-Ouest de 1986, organisé par la S.H.A.P. Ils avaient été oubliés depuis des décennies (DELLUC (S.), 1987).

Le squelette d'enfant de l'abri Labattut, découvert en avril 1913, fut prélevé dans sa gangue de sédiments humides et envoyé le mois suivant, en l'état, au musée des Antiquités nationales⁶³. En 1952, il a été placé en dépôt dans les collections du laboratoire de Préhistoire du musée de l'Homme par H.V. Vallois. Il y est demeuré, oublié, durant un demi-siècle. Il a été exhumé de son tiroir en 2003. On attend avec intérêt les résultats de l'étude effectuée par Dominique Gambier⁶⁴.

Les fouilles de Louis Didon à l'abri Blanchard ont été le point de départ d'une magnifique aventure scientifique dans le vallon des Roches. Elle s'est continuée par ses fouilles de l'abri Labattut et par celles de l'abri Castanet sous la direction de Denis Peyrony. Beaucoup plus tard sont intervenus les travaux d'Alain Roussot à l'abri Reverdit et à la Souquette et, aujourd'hui, elles se poursuivent encore par les fouilles de l'abri Castanet, entreprises par Jacques Pellegrin et Randall White. Les travaux de Louis Didon ont été à la source de recherches universitaires majeures sur l'industrie osseuse par Christiane Leroy-Prost, sur la parure par Yvette Taborin et sur l'art aurignacien et gravettien par Brigitte et Gilles Delluc.

Les pièces les plus importantes provenant des fouilles de Louis Didon ont donc été peu à peu retrouvées. Cet homme de valeur, bien oublié en Dordogne, mérite pourtant d'être rappelé au souvenir de ses compatriotes et de la communauté des préhistoriens⁶⁵. La longue liste de cette *diaspora* donne une idée de la richesse des abris Blanchard et Labattut. Elle rappelle l'étude, novatrice pour l'époque, de Louis Didon, dans le vallon des Roches de Sergeac, et tout le travail consciencieux effectué par Marcel Castanet sous sa direction, il y a presque cent ans.

B. et G. D.⁶⁶

63. Archives Delluc, fonds Didon.

64. Information de Christiane Leroy-Prost que nous remercions.

65. On doit cependant citer un article d'Alain Bernard, intitulé « Bonjour les chasseurs de rennes », *Sud Ouest*, 23 juin 2005, rappelant, entre autres, le souvenir de L. Didon et M. Castanet et « les temps héroïques des pionniers ».

66. Département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris et abri Pataud, Les Eyzies. USM 103 du MNHN-UMR 5198 du CNRS. Site : <http://monsieur.wabnadoo.fr/delluc.prehistoire>. Courriel : dellucbg@wanadoo.fr. Les descendants de Louis Didon et de Marcel Castanet nous ont ouvert leurs archives familiales avec une gentillesse dont nous conservons le reconnaissant souvenir.

Bibliographie et sources ⁶⁷

- Archives Marcel Castanet, Sergeac.
- Archives Delluc, fonds Louis Didon, photocopies. Correspondance émanant de Marcel Castanet entre 1912 et 1915. Papiers relatifs à l'affaire O. Hauser. Dans la famille de L. Didon, les originaux semblent avoir disparu.
- Archives du musée du Périgord à Périgueux.
- Archives du Muséum national d'Histoire naturelle, I.P.H., Paris.
- AUTOMOBILE-CLUB DU PÉRIGORD, *M. Louis Didon* (mort le 24 décembre 1927), Périgueux, Ronteix, 1928. Discours prononcés aux obsèques par A. et G. de Fayolle, E. Decoux-Lagoutte, H. Marchet, C. Pouyaud, avec une évocation et un poème par F. de la Tombelle.
- BREUIL (H.), « Gravures aurignaciennes supérieures de l'abri Labattut à Sergeac, Dordogne », *Revue anthropologique*, 1929, t. 39, p. 147-151.
- BREUIL (H.) et OBERMAIER (H.), *The Cave of Altamira at Santillana del mar, Spain*, new edition published by Junta de las cuevas de Altamira, Hispanic Society of America and Academia de la Historia, Madrid, 1935 (cliché du bloc peint des fouilles Didon-Castanet à Blanchard).
- BREUIL (H.), « Ma vie en Périgord », *BSHAP*, 1960, t. LXXXVII, p. 14-131.
- CASTANET (M.), *Entretien avec un journaliste*, archives sonores de la famille Castanet et archives Delluc, 1961.
- DELAGE (F.), *Sergeac, un beau site périgourdin, un centre de recherches préhistoriques*, Montignac, imprimerie de la Vézère, 1927.
- DELAGE (F.), « Les roches de Sergeac (Dordogne) », *L'Anthropologie*, 1935, t. 45, p. 281-317.
- DELLUC (B.), *Les Manifestations graphiques aurignaciennes sur support rocheux des environs des Eyzies*, thèse de 3^e cycle, Paris I Sorbonne, 1975, 2 tomes multigraphiés.
- DELLUC (B. et G.), « Les manifestations graphiques aurignaciennes sur support rocheux des environs des Eyzies (Dordogne) », *Gallia-Préhistoire*, 1978a, t. 21, p. 213-438.
- DELLUC (B. et G.), « Les anneaux rocheux aurignaciens des abris Blanchard et Castanet à Sergeac », *BSHAP*, 1978b, t. CV, n° 4, p. 248-263 (paru aussi dans *Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine*, 30^e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, Périgueux 1978, p. 171-186).
- DELLUC (B. et G.), « Le phallus sculpté de l'abri Blanchard (Sergeac, Dordogne) », *Antiquités Nationales*, 1979, n° 11, p. 23-28.
- DELLUC (B. et G.), « La dispersion des objets de l'abri Blanchard », *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies*, 1981a, n° 30, travaux de 1980, p. 77-95.
- DELLUC (B. et G.), « À propos de la fouille de l'abri Blanchard (Sergeac, Dordogne) en 1910-1911. Louis Didon et Marcel Castanet », *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies*, 1981b, n° 30, p. 63-76.

67. Seules les références appelées dans le texte et les notes ont été conservées dans cette liste.

- DELLUC (B. et G.), « La main négative gravettienne de l'abri Labattut à Sergeac (Dordogne) », *Antiquités Nationales*, 1982-1983, n° 14-15, p. 27-33.
- DELLUC (B. et G.), Notices résumées sur Blanchard, Castanet et Labattut, in : *L'art des cavernes, Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, Paris, ministère de la Culture, 1984.
- DELLUC (B. et G.), *L'art pariétal archaïque en Aquitaine*, XXVIII^e suppl. à *Gallia-Préhistoire*, Paris, C.N.R.S., 1991.
- DELLUC (B. et G.), « Quelques objets d'art préhistoriques conservés dans les musées américains », *BSHAP*, 1992, t. CXIX, suppl. à la 2^e livraison, p. 15-27.
- DELLUC (B. et G.), « L'archéologue Otto Hauser à la lumière de quelques documents périgordins », *BSHAP*, 1999, t. CXXVI, p. 705-748.
- DELLUC (S.), « Les galets gravés de l'abri Labattut », in : *Sarlat et le Périgord*, actes du congrès de Sarlat de la Fédération historique du Sud-Ouest, Périgueux, Société historique et archéologique du Périgord, 1987, p. 203-223.
- DIDON (L.), Réunion mensuelle du 5 janvier, *BSHAP*, 1911a, t. XXXVIII, p. 46-47.
- DIDON (L.), « L'abri Blanchard des Roches (commune de Sergeac) », *BSHAP*, 1911b, t. XXXVIII, p. 246-251 et p. 321-345.
- DIDON (L.), Communication de trois pièces sur papier (contrat d'apprentissage de 1660, commission de syndic de 1746 et passeport espagnol de 1796), *BSHAP*, 1911c, t. XXXVIII, p. 99.
- DIDON (L.), « Phallus en bois de renne et pierres gravées de l'époque aurignacienne », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1911d, t. XXXVIII, p. 297.
- DIDON (L.), « Grotte du Chien ou de Péchialet (commune de Grolejac) », *BSHAP*, 1912a, t. XXXIX, p. 365-369.
- DIDON (L.), « Faits nouveaux constatés dans une station aurignacienne, l'abri Blanchard des Roches près de Sergeac », *L'Anthropologie*, 1912b, t. 23, p. 603.
- DIDON (L.), « Faits nouveaux constatés dans une station aurignacienne des environs de Sergeac », *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, Genève 1912*, t. 1, 1914, p. 337-350.
- DIDON (L.), « Note sur l'abri Labattut à Sergeac », *BSHAP*, 1921, t. XLVIII, p. 296.
- DIDON (L.), « Les poteries d'Ecorneboeuf », *BSHAP*, 1923, t. L, p. 80-88 et 130-139.
- FÉAUX (M.), *Registre des entrées du musée du Périgord à Périgueux*, 1903-30 janvier 1934, manuscrit.
- Mac Curdy (G.G.), « Paleolithic art as represented in the collections of the American museum of Natural History », *The American Museum Journal*, 1914, 14, p. 225-237.
- POND (A.W.), « The oldest jewelry in the world », *Art and Archaeology*, 1925, t. 19, p. 131-134.
- REVERDIT (A.), « Stations et traces des temps préhistoriques dans le canton de Montignac-sur-Vézère », *BSHAP*, 1878, t. V, p. 384-419.
- REVERDIT (A.), « Fouilles à la station préhistorique des Roches », *Bulletin Société d'Histoire naturelle de Toulouse*, 1882a, p. 179.
- REVERDIT (A.), *Station des Roches, commune de Sergeac (Dordogne)*, Toulouse, Durand, Fillous et Lagarde, 1882b, 15 p.
- SKROTZKY (N.), *L'abbé Breuil et la Préhistoire*, Paris, éditions Seghers (collection Savants du monde entier), 1964.
- SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE, *Manuel de Recherches Préhistoriques*, Paris, Schleicher, 1906.
- SONNEVILLE-BORDES (D.), *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, Bordeaux, Delmas, 1960.

NOTES DE LECTURE

ARCHITECTURE

Jean-Paul Simon, *L'architecture paysanne en Périgord et sa restauration*, Périgueux, éditions Fanlac, 2005, 207 p., photos couleurs, dessins, 30 €.

Précis incontournable de tous les aspects de l'architecture vernaculaire passés en revue dans une étude rigoureuse menée avec méthodologie dont la qualité du travail ne faillit nullement au fil des pages.

Dès sa première parution en 1991, l'ouvrage faisait autorité aussi bien auprès des artisans, des restaurateurs et des bâtisseurs que des passionnés de vieilles pierres.

Ainsi, les auteurs, Jean-Paul Simon – restaurateur de vieilles maisons paysannes – et Denis Soulié – architecte – nous renseignent de façon très accomplie sur le vaste chantier que fût la campagne périgorde entre la seconde moitié du XVIII^e et le premier quart du XX^e siècle sans occulter l'âme de ses habitants et l'esprit des lieux...

Mais encore faut-il connaître les traditions pour les respecter et sauvegarder cet héritage ! Cette nouvelle édition contribue non seulement à la connaissance de l'architecture paysanne dans son ensemble mais présente également les techniques de mise en œuvre, et à quelles nécessités de la vie d'autrefois elles correspondaient, ainsi que l'environnement. Cet héritage d'un monde rural ancestral est indéniablement le fleuron de notre patrimoine qui reste curieusement un domaine peu étudié.

M.-P. M.-J.

GUERRE

Jean-René Bousquet, *Côté Cours... Côté Pile... Aux défenseurs de la patrie. Chroniques cours de piloises*, chez l'auteur, 2005, 239 pages, ill., 28 €.

Devoir de mémoire et de vérité certes, mais l'auteur dans un avant-propos d'une impitoyable acuité avertit le lecteur de sa volonté à publier ce travail : « *Ces quelques pages n'ont d'autre but que de rendre hommage à ceux qui se sont battus ou sont morts au champ d'honneur et garder la mémoire*

de leur sacrifice pour notre Liberté. » Y a-t-il autre chose à ajouter à cela ? Si ce n'est d'encourager tout un chacun à parcourir ces chroniques cours de pilloises enrichies de documents et de portraits d'une grande valeur historique.

M.-P. M.-J.

HISTOIRE

Michel Bousserie, *Pierre Thomas, 1305-1366, L'appel de l'Orient*, Paris, Publibook, 2005, 177 p., carte, 22,75 €.

Pour découvrir la richesse de la vie de Pierre Thomas, plongez-vous dans cet ouvrage excessivement bien documenté, la preuve en est au premier abord par une table des matières qui excelle dans le détail des chapitres et dont la bibliographie dévoile des sources très fouillées. La qualité de l'écriture ensuite met en valeur la singulière ascension de cet homme hors du commun.

Nous voici donc dans le vif de l'histoire, celle de la guerre de Cent Ans et des croisades ou comment un serf périgordin deviendra carme, puis secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Saint-Siège puis légat de la croisade de 1365 et sera sanctifié.

L'auteur sarladais retrouve la trace de Pierre Thomas lors de campagnes où il est volontaire dans une équipe œcuménique et internationale qui travaille à la création d'un Centre de rencontres pour Chrétiens et Musulmans du Moyen Orient. Véritable travail d'érudition qui a également le mérite de se lire avec facilité. Belle manière de rendre accessible à tous la connaissance sur un sujet qui n'est plus l'apanage du lecteur initié.

M.-P. M.-J.

RELIGION

Pierre Pommarède, *La séparation des Églises et de l'État en Périgord*, Le Bugue, P.L.B. éditions, 2005, 725 p., ill. noir et blanc, 46 €.

Derechef, en 2005 – année de commémoration de la loi de 1905 –, la thèse de doctorat du chanoine Pierre Pommarède, dont l'édition initiale s'intitule *La séparation de l'Église et de l'État* (éditions Fanlac, 1976) est rééditée. Quelque peu modifié, ce travail de recherche titanesque reste un ouvrage de référence incontestable qui informe précisément sur l'événement et ses conséquences.

M.-P. M.-J.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse à Marie-Pierre Mazeau-Janot, au siège de la SHAP. Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Nos prochaines soirées bimestrielles auront lieu à notre siège, 18, rue du Plantier à Périgueux, à 18 h 30 : le 10 mai et le 12 juillet 2006. Les programmes seront annoncés au cours des réunions mensuelles et par voie de presse.

- L'excursion de printemps aura lieu le samedi 1^{er} juillet dans le Nontronnais. Le programme est en cours d'élaboration. Sous réserve de modification, elle permettra de visiter les restes de l'ancienne forteresse de Nontron, où nous serons accueillis par la municipalité, le château fort d'Augignac, le château de Cromières, l'église de Reilhac. L'excursion se terminera à Busseroles, aux confins de la Dordogne, de la Charente et de la Haute-Vienne.

COURRIER DES LECTEURS

- Une cérémonie récente au lycée Bertran-de-Born a permis à certains de nos collègues de revoir la plaque commémorant le sacrifice de l'officier mécanicien principal René Lestin, né à Périgueux en 1871 et mort héroïquement lors de l'explosion du cuirassé *Liberté*, fleuron de la flotte française, en rade de Toulon le 25 septembre 1911 (la plaque indique le 26) (fig. 1 en haut à gauche). Sur ce beau cuirassé (fig. 1, en bas à gauche), orgueil de la Marine française, à l'aube, le feu prend dans les soutes à gargousses avant tribord et se développe avec une rapidité effrayante. À 5 h 43, des flammes claires, énormes, envahissent tous les sabords, les embrasures, les superstructures. Les gargousses sautent spontanément. Sur ordre, l'officier



Fig. 1.

mécanicien Lestin et le maître canonier Gelo s'enfoncent dans le ventre du navire pour tenter de noyer les soutes : « Peut-être ouvrirai-je la vanne, mais je ne reviendrai pas », dit Lestin en saluant. On ne reverra jamais ces héros et, dix minutes plus tard, le cuirassé explose avec plus de 5 000 obus. Il y a plus de 200 morts et 200 blessés (fig. 1, à droite). Les obsèques seront célébrées en présence du président Armand Fallières et du président du Conseil Joseph Caillaux. On donnera le nom de René-Lestin à un torpilleur et à une rue de Périgueux, sa ville natale (texte et clichés sur le site <http://perso.wanadoo.fr/marius.autran> ; BSHAP, 1978, t. CV, p. 81 ; 1999, t. CXXVI, p. 24 ; PENAUD (Guy), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1999) (fig. 1, à droite).

- M. Jean-Jacques Tournaud (tournaje@lb.cic.fr) nous adresse la copie d'une carte postale représentant le château du Paluel et envoyée par Mounet-Sully ou un de ses proches (fig. 2). Il rapproche ce document du fait que « Mounet-Sully déposa une offre d'achat du Paluel (surenchère à l'offre du prince de Croÿ), le 10 juillet 1889 [...] suite à la succession Vialard ». Il se plaît « à imaginer que Mounet-Sully s'était constitué un stock de cartes postales du Paluel, pensant peut-être en devenir propriétaire [...] et qu'il l'écoulait par la suite [notamment], pour indiquer un changement d'adresse au Figaro. »

- À propos du maréchal Bugeaud, Gilles Delluc (place de l'Église, 24380 Saint-Michel-de-Villadeix) nous adresse la note suivante : « Dans la fondamentale biographie consacrée à Bugeaud par Jean-Pierre Bois (Fayard, 1997), il est précisé que le maréchal en 1849 se préoccupe beaucoup de la paix



Fig. 2.

intérieure et qu'il souhaite que soit diffusé son *Traité de la guerre des rues*, manuel de la répression des émeutes urbaines : « Je n'ai aucun ménagement à garder avec les brigands qui menacent la France entière de la ruine intérieure et de l'abaissement vis-à-vis de l'étranger ». Il n'obtient pas l'impression. Bugeaud mourut du choléra en juin de la même année. Le manuscrit disparut. Cent cinquante ans plus tard, il refait surface et a été publié, sous le titre de *La guerre des rues et des maisons*, présenté par Maïté Bouissy (Paris, Jean-Rocher éditeur, 1997). Cet étonnant traité, d'une quarantaine de pages, décrit les fortins de deux cents hommes à créer à Paris pour s'opposer à toute insurrection, l'offensive à lancer contre l'émeute et ses suites, sans s'embarasser de diplomatie : « On n'a pas besoin d'être autorisé à rendre la guerre pour la guerre [...]. On répond à des coups de fusil par des coups de fusils ». On ne peut manquer d'évoquer à cette lecture l'action souvent brutale de Bugeaud en Algérie et le massacre de la rue Transnonain (14 avril 1834), dont on l'accusa souvent. Commis par les troupes sous ses ordres, mais hors de sa présence, il donna lieu, quelques semaines plus tard, à une lithographie tragique d'Honoré Daumier (fig. 3).

- M. Jean Bardoulat (La Tricherie, 24360 Piégut-Pluviers) signale que la revue *Jeare* et le *Dictionnaire des pionniers de l'aviation* paru chez Tallandier, font l'éloge de l'aviateur Charles de Verneilh, petit-fils de Félix de Verneilh et fils de Jules, du château de Puyraseau, commune de Piégut-Pluviers.



Fig. 3.

- Le chanoine P. Pommarède (au siège) signale que *L'Annuaire diocésain* de 1905 mentionne, à Montferrand, une villa récemment bâtie, appartenant à Louis Lenormant, architecte de renom. Il se demande si cet

architecte a des liens avec la famille de Benjamin Normant qui créa une exploitation agricole modèle à Fleurac et reconstruisit le château (DELLUC (Sophie) et ROSSY (Thomas), « Deux dessins du château de Fleurac par le conventionnel Gabriel Bouquier », *Le Périgord révolutionnaire*, Périgueux, SHAP, 1989, p. 355-370).

- Les caricatures de l'abbé Glory par Tomi Ungerer ayant intéressé plusieurs personnes, nous fournissons aujourd'hui une caricature de l'abbé Breuil, signée Rg ou Ry, provenant du fonds de M. Gérard Delorme (ancienne librairie Archéos). Il nous avait permis de la photographier et nous le remercions (fig. 4). Ce dessin porte la signature de H. Breuil, avec un commentaire ironique de sa main : « Et la cigarette ? ».



Fig. 4.

- Gilles Delluc nous parle maintenant d'un « gisant baladeur » qui lui tient à cœur. Hélié de Gontaut, seigneur de Badefol et de Saint-Geniès, vice-roi de Navarre, lieutenant général et gouverneur de Béarn, maréchal de camp de Henri IV, mourut entre 1589 et 1598 d'un boulet de canon on ne sait dans quelle bataille, « alors qu'il combattait hardiment les ennemis de la religion, du roi et de la patrie », dit son épitaphe. Comme plusieurs de ses ancêtres, on l'enterra dans le chœur de l'abbaye de Cadouin, non loin de son château de Badefol, sous une pierre tombale de marbre blanc le représentant en armure. Puis cette pierre fut retournée à une date indéterminée pour servir de pavage et ne fut découverte que vers 1882 (GOUSTAT (A.), *BSHAP*, 1882, t. IX, p. 139-161 ; MOUILLAC (Gérard), *BSHAP*, 1992, t. CXIX, p. 455-466). Elle fut dressée dans le cloître de Cadouin, comme en témoigne notre photo (coll. SHAP, fig. 5 à gauche) et une carte postale. Durant les travaux du cloître il y a quelques décennies, possiblement à l'initiative de M. Sarradet et P. Fitte, le gisant fut transporté dans la chapelle castrale du château de Biron. Pourquoi à Biron ? Sans doute à la suite d'une confusion entre Gontaut-Badefol et Gontaut-Biron. C'était oublier que les deux branches étaient autonomes

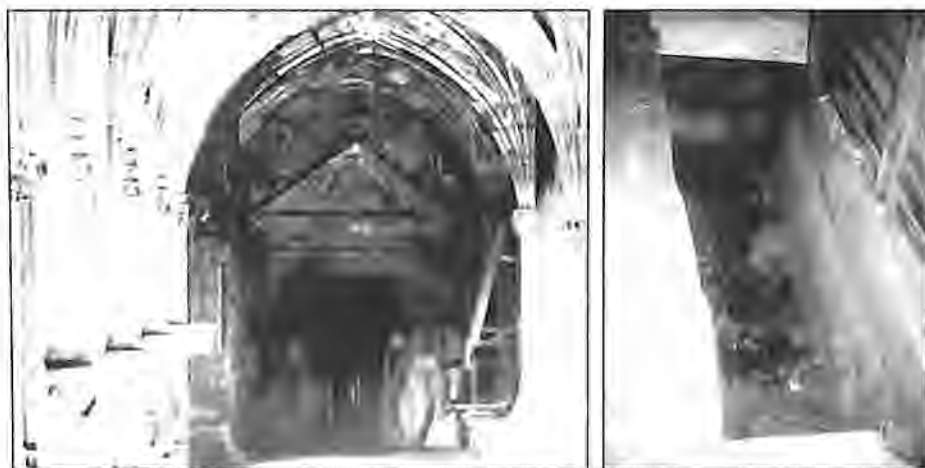


Fig. 5.

depuis le XII^e siècle, que le château de Badefol avait appartenu aux moines de Cadouin de 1482 à 1509 et qu'en 1570 un Étienne de Gontaut-Badefol avait été abbé de Cadouin. Désormais privé de son gisant, la tombe de Hélié de Gontaut-Badefol fut néanmoins reconnue et ouverte lors des travaux de restauration du pavement en novembre 1985 (fig. 5 à droite, photo Delluc). Alain Baquet, directeur de l'Architecture, interrogé sur le retour souhaité du gisant à Cadouin, observa loyalement que, pour « la dalle sculptée provenant

de l'abbaye de Cadouin [...], nous n'avons pas la faculté juridique d'interdire son transfert » (lettre du 21 juillet 1975, annexe 1). Peu après, l'architecte des Bâtiments de France, Jean Beauchamps, décida de la replacer à Cadouin et choisit de la placer dans l'absidiole nord (l'autre, dans son projet, recevant la Vierge de Cadouin) (projet du 23 avril 1986, annexe 4). La municipalité de Cadouin et Pierre Chaussade, maire du Buisson-de-Cadouin et conseiller général, appuyaient cette demande. Jean Beauchamps annonçait bientôt que le conseil général de la Dordogne approuvait cette restitution (lettre du 5 juin 1986). Après la mort de l'architecte et malgré les demandes des Amis de Cadouin, aucune suite n'a été donnée à ce dossier. Pourtant, il n'est pas interdit d'espérer que le gisant de Gontaut-Badefol ne retrouve un jour sa place d'origine.

DEMANDES DES MEMBRES

- M. Michel Soubeyran (22, rue Ludovic-Trarieux, 24000 Périgueux) recherche toutes informations pour identifier une photographie représentant un village avec une église de la fin du XIX^e siècle et une croix monumentale (fig. 6).



Fig. 6.



Fig. 7.

- Le père Pommarède (au siège) cherche sur quelle commune est situé le château Paranchères, au milieu des vignobles, en Dordogne d'après une carte postale (fig. 7). Ce château n'est ni classé ni inscrit. Aux Archives départementales du Lot-et-Garonne, le nom de Paranchères apparaît dans une transaction, mettant en cause un certain Daniel de Fillol, « sieur de Paranchères » (1 J 175). Le site Internet consacré aux dynasties célèbres indique, en outre, que, au XVII^e siècle, une certaine Jeanne, fille de Daniel, seigneur de Ponchat, de Saint-Aulaye et de Fouguerolles, a épousé Alain du Filhol, seigneur de Paranchères.

- Le président, au cours d'une réunion récente, a évoqué un discours radiodiffusé de Félix Gadaud en 1937 qui signalait que l'historien Michelet avait un oncle, prieur de Cadouin, dont il possédait un portrait « à la face un peu trop rubiconde » (archives sonores de P. Pommarède).

En 1965, Gilles Delluc avait parlé de cet « ardennais devenu prieur de la "riche" abbaye de Cadouin », ancêtre de Michelet et fourni de larges extraits de la description piquante de cet homme heureux (DELLUC (Gilles) et SECRET (Jean), *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1965, p. 57).

Nous avons retrouvé le texte original de Jules Michelet dans son ouvrage *Ma Jeunesse*. L'historien faisait, en effet, le portrait d'un de ses ancêtres qui fut prieur de Cadouin. Voici ce texte. « Ma tante Alexis [...] était

le chroniqueur en titre de la famille [...]. Sa mémoire était infailible [...] elle savait, par tradition, mille détails [...] sur nos ancêtres maternels, les Michaux [...]. De cette branche féconde, [...] force prêtres, très actifs, très remuants, plusieurs, fort mondains [...]. Mon grand oncle Michaux, chanoine de la cathédrale de Laon, [...] fut incarcéré pendant la Terreur, comme prêtre réfractaire. Un autre Michaux, plus favorisé, avait, doucement, coulé sa vie en Périgord, dans la riche abbaye de Cadouin, dont il était le prier [...]]. On voyait encore accroché au mur, en 1817, son portrait enluminé dans le goût barbare de la grosse image d'Épinal : physionomie ouverte et joviale, larges joues de bon vivant, sous lesquelles on eût vainement cherché le trait distinctif de la race, la figure ascétique taillée à vives arêtes. Était-ce la palette du peintre, trop chargée de tons criards, qu'il fallait accuser de ce teint fleuri, de ces fauves prunelles aux lueurs étranges assez inquiétantes pour la vertu des femmes ? Le doute est permis, sans offense pour la mémoire du saint homme. Il paraît qu'il avait bien des loisirs. Et puis, on mange si bien en Périgord ! Tout le village de Renwez [Ardennes] était en liesse, quand la nouvelle se répandait que le bon prier allait se mettre en route pour venir baptiser ou marier, dans sa nombreuse famille, nièces et neveux, avec grandes réjouissances, d'interminables festins » (Paris, Ernest Flammarion éditeur, 1908).

Marcel Berthier, interrogé sur le personnage, indique, par courriel, le 25 novembre 2005 : « Il y a quelques années, pour une communication sur "quelques moines de Cadouin", j'avais cherché à savoir qui était ce Michaux dont vous parliez ainsi que Jean Sigala et j'avais consulté Claude Garda qui a un vaste répertoire de moines cisterciens, mais ce fut en vain. On ne le trouve pas non plus dans les listes de la Confrérie du Suaire que Louis Grillon a étudiées. Silence total donc, jusqu'à nouvel ordre. »

Gilles Delluc (place de l'Église, Saint-Michel-de-Villadeix ; dellucbg@wanadoo.fr) recherche toute autre piste d'information sur ce personnage.

À cette occasion, il nous envoie deux photographies de la pièce de Cadouin, appelée traditionnellement « la chambre du prier » (fig. 8). Cette pièce, à alcôve et garde-robe, est ornée d'un bel ensemble de cinq tapisseries, inspirées des fables de La Fontaine et de Florian (*Mercur et le Bûcheron, les Voleurs et l'Âne, l'Enfant et le miroir, l'Enfant et le maître d'école, la Poule aux œufs d'or*). Cette pièce, non ouverte au public, a été aménagée à l'époque classique, quand le dortoir des moines a été compartimenté en chambres confortables. Elle est aujourd'hui très humide (gouttières).



Fig. 8.

INFORMATIONS

- Le GRHIN donne l'agenda de ses prochaines conférences à Nontron : le 6 avril, « Jean Filliol, du Périgord à la Cagoule, de la Milice à Oradour » par B. et G. Delluc ; le 4 mai, « À l'aube des troubadours : Bertran de Born » par J.-F. Gareyte ; le 8 juin, « Villebois-Mareuil le "La Fayette du Sud" » par H. Malga.

- M. Georges Martin (7, rue Jacques Monod, 69007 Lyon ; Georges.MARTIN@wanadoo.fr) nous demande de signaler les ouvrages suivants, dont il est l'auteur : *Histoire et généalogie des Maisons de Gontaut*

Biron et d'Hautefort (43 euros, port compris) ; *Histoire et généalogie de la Maison de Montesquiou* (43 euros, port compris). Pour plus de renseignements, on peut consulter le site Internet : www.geneamartin.com

CORRESPONDANCE POUR LES « PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des « Petites Nouvelles », on peut écrire directement à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 16-18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : dellucbg@wanadoo.fr. Les illustrations photographiques peuvent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou sous forme numérisée en format JPG. Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

Si vous souhaitez être informés régulièrement du programme des réunions mensuelles, soirées à thèmes, sorties, etc., merci de nous communiquer votre courriel directement à shap24@yahoo.fr.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS

Ouvrages

ESPÉRANDIEU (É.)

Inscriptions antiques du musée de Périgueux.

Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl., 28 €.

ROUX (J.)

Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux.

Périgueux, 1934, 189 p., 23 €.

FAYOLLE (A. de)

Topographie agricole du département de la Dordogne.

Périgueux, 1939, 139 p., 23 €.

MAUBOURGUET (J.) et ROUX (J.)

Le livre vert de Périgueux.

Périgueux, 1942, 2 vol., 619 p., 45 €.

MAUBOURGUET (J.)

Sarlat et le Périgord méridional. t. 3, (1453-1547)

Périgueux, 1955, 158 p., 23 €.

GOUHIER (H.)

Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne.

Périgueux, 1963, 44 p., 11 €.

SECRET (J.)

Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858).

Périgueux, 1972, 160 p., 16 €.

Hommage au Président Jean Secret.

Périgueux, 1982, 71 p., 8 €.

FAILLE (R.), SECRET (J.), SOUBEYRAN (M.)

Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon.

Périgueux, 1991, 109 p. ill., 15,50 €.

DELLUC (Brigitte et Gilles)

Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851

Périgueux, 2001, 328 p., 500 dessins, gravures et plans, 37 €.

BOST (Jean-Pierre) et FABRE (Georges)

Inscriptions latines d'Aquitaine (I.L.A.)

Ausonius. Maison de l'Archéologie, Bordeaux III. Ouvrage publié avec le concours de la S.H.A.P. 2002, 304 p., 53 €.

Recueils d'articles

1899. *Les Nocés d'Argent (1874-1899)*, Périgueux, 19 p., 12,50 €.

1913. *Actes du 5^e congrès d'histoire, d'archéologie et de géographie de l'Union des sociétés savantes du Sud-Ouest* (Périgueux, 1913), Périgueux, 190 p., ill., 25 €.

1960. *Mélanges Géraud Lavergne*, Périgueux, 164 p., ill., 18 €.

1964. *Centenaire de la préhistoire en Périgord*, Périgueux, 187 p., ill., 19 €.

1981. *Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine*, actes du congrès de la FHSO (Périgueux, 1978), Périgueux, 366 p., ill., 25 €.

1988. *Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat*, Périgueux, 283 p., ill., 23 €.

1991. *Haut Périgord et pays de Dronne*, actes du 6^e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 75 p., ill., 11 €.

1992. *Bergerac et le Bergeracois*, actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), 602 p., 79 ill., 23 €.

2002. *Du bien manger et du bien vivre*, actes du LIV^e Congrès d'Etudes Régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, 505 p., 30 €.

2004. *Mélanges Jacques Lagrange*, Périgueux, 325 p., ill., 13,50 €.

Bulletins (6 livraisons par an de 1874 à 1943 4 livraisons par an depuis 1944)

- de 1874 à 1899 : 20 € l'un
- de 1900 à 1979 : 16 € l'un
- de 1980 à 2005 : 13,50 € l'un

*(10 % de réduction pour les livraisons d'une même année
+ table analytique)*

La directrice de la publication : Marie-Pierre Mazeau-Janot
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

16-18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

tél. / fax : 05.53.06.95.88

courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 63667

IMPRIMERIE LA NEF-CHASTRUSSE
N° 7144

TARIFS 2006

Cotisation (sans envoi du Bulletin)	20 €
Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin)	40 €
Cotisation et abonnement au Bulletin	50 €
Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple	60 €
Abonnement au Bulletin pour les collectivités et les associations	50 €
Droit de diplôme (uniquement pour les nouveaux adhérents)	8 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la SHAP et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : shap24@yahoo.fr

Site internet : www.shap.asso.fr

**Notre bibliothèque est à la disposition des membres
chaque samedi de 14 heures à 18 heures.**

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON 2006

● Conseil d'administration de la société.....	3
● Rapport moral 2005 (Brigitte Delluc).....	5
● Rapport financier 2005 (Michel Bernard).....	9
● Élection du Conseil d'administration, 1 ^{er} février 2006.....	16
● Compte rendu de la séance	
du 2 novembre 2005	17
du 7 décembre 2005	22
du 4 janvier 2006	28
● Éditorial : Patrimoine en danger	35
● Quelques pages inédites de Brantôme (Claude-Henri Piraud)	37
● Les papeteries d'Essendiéras et de Saint-Médard en la châtellenie d'Excideuil aux XVII ^e et XVIII ^e siècles (Francis A. Boddart)	71
● Un pionnier de l'aviation méconnu : le baron Charles de Verneilh- Puyrazeau (Jean Bardoulat)	87
● Dans notre iconothèque et les archives : Louis Didon (1866-1927) préhistorien, archéologue et maître d'hôtel (Brigitte et Gilles Delluc)	97
● Notes de lecture : L'architecture paysanne en Périgord et sa restauration (J.-P. Simon) ; Côté Cours... Côté Pile... Aux défenseurs de la patrie. Chroniques cours de piloises (J.-R. Bousquet) ; Pierre Thomas, 1305-1366, L'appel de l'Orient (M. Bousserie) ; La séparation des Églises et de l'État en Périgord (P. Pommarède)	123
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc).....	125

Le présent bulletin a été tiré à 1 450 exemplaires.

Photo de couverture : photo-montage (cartouche et fond de carte) d'après une carte du diocèse de Sarlat, du chanoine Jean Tarde (1561/1562-1636). Ici, une des trois variantes : cartouche « aux angelots ». Extraite d'un atlas du hollandais Blaeu (Amsterdam, milieu XVII^e siècle).

La carte du diocèse de Sarlat, dressée à partir de relevés effectués par Tarde en 1594, est une des premières cartes de diocèse en France. La colorisation de ces cartes a ainsi rendu chaque exemplaire unique. Format sans les marges : 38,1 cm x 50 cm (coll. part.) (cliché Daisy Day à partir de la carte originale).

Prix public : 13,50 €